

**CONSTANT GUILLAUME
VAN CROMBRUGGHE**

1789 – 1865

Fondateur

Des

**FILLES DE MARIE ET DE JOSEPH
JOSEPHITES**

ZUSTERS VAN MARIA EN JOZEF

ZUSTERS VAN SINT JOZEF

SYMPOSIUM

TENU A

EMMAUS RETREAT CENTRE

WEST WICKHAM

ENGLAND

28 février – 3 mars 2005

Séminaire sur le Fondateur : Constant Guillaume van Crombrughe

Programme

Lieu : Emmaus Retreat Center, Layhams Road, West Wickham, Kent (England) £32/jour

27 février 2005 : (après-midi) arrivée des participants

28 février 2005 : Histoire

Matinée 1: Courte introduction : Robert et Agnès
Courte présentation des participants
Rituel d'ouverture : liturgie : Aidan et Margaret E.

Break

Matinée 2 : Un bref aperçu de l'Europe occidentale à ce moment (éléments socio-politico-économiques qui ont influencé le fondateur)
Simone et Agnès
Un bref aperçu de l'histoire de l'Eglise dans cette partie d'Europe et l'influence sur le fondateur
Un Joséphite

Lunch

Après-midi : Développement des 4 congrégations : 10 à 15 minutes par congrégation
Zusters van Maria :
DMJ's : Margaret Eason
Joséphites :
Zusters van St Jozef :
Développement des Associés : Mona Sheehan et quelqu'un de Californie

Amalgame des congrégations : Sr Marie-Rose (ou une autre sœur de St Jozef)

Célébration eucharistique

Souper

Soirée informelle : Organisatrice : Sheila M. et un team

1^{er} mars : Spiritualité

Prière du matin

Matinée 1 : Les sources qui ont inspiré le fondateur : St François de Sales : Joséphite
St Ignace de Loyola : FMJ

Break

Matinée 2 : Courte contribution des congrégations sur leur spiritualité (la manière dont c'est vécu)
1. Les zusters van Maria (Erpe-Mere)
2. F.M.J.

Célébration eucharistique

Lunch

Après-midi 1 : 3. Zusters van St Jozef
4. Joséphites
5. Associés : Mona Sheehan

Break

Après-midi 2 : Comment cette spiritualité est partagée chez les jeunes religieux en formation initiale: Joséphite
FMJ

Réactions des participants

Prière du soir

Souper

Film : Daens

2 mars 2005 : Mission (Comment notre spiritualité s'exprime dans notre mission)

Prière du matin

Matinée 1 : Où le fondateur a-t-il puisé ses principes d'éducation et comment les a-t-il fait mettre en pratique ? Michael

Importance des archives : Alice Nugent

Breve explication de l'étape suivante : Modérateurs

Break

Matinée 2 : Paroisses : Joséphite et FMJ
Ecoles : Maureen Martin et Antony Hudson
Soin des malades et personnes âgées : Zusters van Maria
Partages et réactions

Lunch

Après-midi 1 : Domaine médical : Une sœur d'Angleterre
Domaine social : Dolores et une sœur d'Irlande (2 aspects différents)
Partages et réactions

Break

Après-midi 2 : Maisons de retraite : Peg
Aumônerie : Robert
Partages et réactions

Célébration eucharistique

Souper

Party : Sheila Moloney et un team

3 mars 2005 : Comment désirons-nous garder vivant notre charisme commun ?

Célébration eucharistique

Matinée 1 et 2 : Brève introduction : Robert et Agnès

Pas de plan défini pour le moment :

idées : . communion - au sein de nos congrégations.
- entre congrégations
- avec ceux qui nous accompagnent dans notre vie
. jour du fondateur
. prière du fondateur...

Travail en petits groupes

Lunch

Après-midi : Mise en commun du travail des petits groupes
Résolutions
Evaluation

Liturgie d'envoi

Souper

4 mars : matinée : départ des participants

Participants

Founder's Symposium

List of participants DMJ's

General Team :	Deirdre Slade Margaret Eason Agnès Charles	moderator liturgy – presentation presentations - translation
Africa:	Teresa Bateta	presentation - Formation
Belgique:	Dolores Arrieta Maggy Kraentzel	presentation - Ministry
California:	Renee Bauerly Alice Nugent Catherine Mc Shane Margaret O' Rourke	presentation – Ministry - Associates presentation - Archives presentation - Ministry presentation - Ministry
England:	Mary Hickey Mary Lees Marie Goretti Betchetti Agnes O' Shea Teresa Clements* Jennie Eldridge* Felicé Wright Celia Beale Sheila Barrett*	presentation - Ministry presentation – Spirituality (Ignatian) Secretary Secretary
Ireland:	Cathleen Calvey Nora T. Mc Carthy Liz Mc Carthy Peg Rahilly Joan Roddy Francis Marie Bourke	presentation - Education presentation - Ministry presentation - Ministry presentation - Ministry
Associates:	Mona Sheehan Maureen Martin	presentation - Education
<u>Modérateurs :</u>	Deirdre Slade Marie Rose Joye	

Secrétaires : Felicé Wright
Celia Beale et un Joséphite francophone

Liturgie : Aidan
Margaret E.

Traduction : sur place :
Robert Hamilton
Richard Lear
Agnès Charles

Ambiance : Anne Jordan et une équipe

LUNDI, 28 février : HISTOIRE

Accueil et introduction

Agnès, Robert et Marie Rose

Sr Agnès

Au nom de mes sœurs, et en mon nom, je suis très heureuse de vous accueillir ici pour cette « aventure ». Je vous souhaite un séjour agréable et fructueux, temps de prière, de réflexion, de partage et d'orientation pour notre avenir.

Nous nous sommes rassemblés au nom d'un homme qui a marqué nos vies d'une manière toute spéciale : le chanoine Constant Guillaume van Crombrughe. Puisse-t-il veiller sur nous durant ces jours. Pussions-nous tous profiter de la lumière qu'il a reçue avec tant de clarté, et puisse-t-elle aussi i-nous éclairer. Que Jésus-Christ, Marie et Joseph nous protègent et nous bénissent tout au longs de ces journées et puissent-ils être au cœur de nos partages.

Père Robert

C'est un rêve réalisé !

Comment cela s'est-il fait ? La première fois que j'ai rencontré Agnès à Rome, nous avons parlé du fondateur. Je lui ai dit que je pensais que les Joséphites le négligeaient quelque peu. C'est Agnès qui a suggéré que nous organisions un SYMPOSIUM, et après de longs mois, nous sommes ici aujourd'hui.

Les buts :

1. Explorer ensemble la vie et l'enseignement de notre fondateur et voir comment nous pouvons aujourd'hui vivre comme ses filles et ses fils.
2. Célébrer ensemble les merveilles que Dieu a réalisées dans nos quatre congrégations depuis 1817.
3. Approfondir le sens de notre appartenance à une même famille par la prière et l'étude commune et rechercher aussi comment nous pouvons renforcer ce sens d'appartenance à une même famille.

Comment ?

- Par des exposés sur le fondateur, par un regard sur l'histoire de son temps, par la réflexion sur son enseignement spirituel et son héritage, par la

manière dont nous vivons cela aujourd'hui, et par la manière dont nous continuons sa mission.

- Nous partagerons nos expériences, notre passé, et nous porterons un regard sur notre avenir.
- Nous prendrons aussi quelques résolutions pour notre futur.

Enfin :

Il est important de ne pas nous arrêter à des barrières linguistiques. Essayer aussi de ne pas vous regrouper en « congrégations ». Et je vous remercie tous d'être ici.

Liturgie d'ouverture :

Père Aidan et Sr Margaret Eason

L'Europe occidentale à la fin du 18^e et au début du 19^e siècles.

Introduction :

Notre fondateur est né dans une Europe troublée, secouée par des guerres, des révolutions, des idées nouvelles. Ceci a certainement des influences profondes sur sa personnalité et nous allons essayer de jeter un regard rapide sur quelques éléments qui l'ont probablement marqué. Nous avons basé cette rencontre sur trois réalités :

d'où venons-nous ?
où sommes-nous ?
où allons-nous ?

Il sera question dans ce qui suit de la première interrogation : d'où venons-nous ? Nous sommes tous enracinés dans une terre, une époque qui laissent des empreintes en nous. Simone et moi avons essayé, avec l'aide des thèses des Pères Jorissen et Garcia, de Sœur Teresa Clements , des livres de Mgr Pieraerts et du Père Desmet et celui du Père de Kort, de vous présenter un aperçu des éléments qui ont dû influencer la vie de notre fondateur.

Après un rappel historique de ce qui s'est passé dans nos contrées, nous prendrons le temps de suivre Constant Guillaume Van Crombrughe dans sa vie et nous verrons quelles influences il a exercées dans la vie publique, dans la vie de l'Eglise, dans les Instituts qu'il a fondés.

1.- Un peu d'histoire :

La Belgique, appelée les « provinces des Pays-Bas », fait partie de l'Empire austro-hongrois :

Au moment de la naissance de Constant Guillaume Van Crombrughe, la Flandre où il voit le jour, fait partie de l'empire autrichien, elle est aux confins de ce vaste ensemble et cela depuis environ 70 ans.

L'empereur Joseph II, marqué par les idées du siècle des lumières, comprend que son autorité est despotique, il est le responsable de son état comme gouverneur absolu et doit veiller au bien-être de l'ensemble des populations. Dans cette optique, toutes les formes « administratives » de son empire doivent lui être soumises, y compris l'Eglise ! Il veut, pour rendre efficace l'unité de l'empire et assurer le bien commun pour tous, supprimer tout ce qui lui paraît irrationnel dans les

pratiques en usage, tant dans l'état que dans l'Eglise. Il entreprend donc une série de réformes dans ce but. Dans les Pays-Bas, elles sont très mal acceptées ; ce contrôle accru de Vienne est vécu comme une entrave aux libertés acquises dans ces provinces tout au long des siècles précédents (comme la Joyeuse Entrée). De plus, dans l'Eglise, les mentalités sont surtout ultramontaines (c'est le Pape qui est l'autorité suprême sans ingérence de l'état) et les mesures prises par l'empereur qui veut réglementer la vie des paroisses, celle des séminaires, des institutions de l'Eglise provoque la révolte. Le peuple belge est appelé à se soulever .

Les Etats Belgiques Unis indépendants : 1790 :

Deux hommes belges, Van der Noot et Vonck mènent la révolte. Le premier est à la tête des « statiques » qui regroupent l'aristocratie et le haut clergé ; le second mène les « démocrates », le tiers-état, les classes moyennes et veut écarter du pouvoir les deux autres « états ». Les démocrates veulent mettre en vigueur les idées françaises de la révolution, tandis que les statiques veulent garder un pouvoir monarchique, semblable à ce qu'a connu l'Europe depuis des siècles. La confédération est faible, le Congrès a le pouvoir central, mais ce pouvoir est très limité. L'ensemble du clergé, craignant une répétition de ce qui se passe en France prend le parti des statiques, tandis que les démocrates sont empreints de gallicanisme (l'état peut intervenir dans les questions propres à l'Eglise). Tout ceci crée une situation confuse et très vite les autrichiens reprennent leur autorité dans les Pays-Bas.

La restauration autrichienne : décembre 1790 - 1792 :

Ceci est très mal vécu dans les provinces qui deviendront belges ; des tensions éclatent partout et l'ensemble des citoyens refuse de payer les impôts que veulent prélever les autrichiens. La France qui suit de près ce qui se passe au Nord de son territoire déclare la guerre.

La première occupation française de la fin 1792 à mars 1793 :

Les Français veulent faire des Pays Bas une république indépendante, et s'inspirent de ce qui se passe chez eux durant la Convention Nationale. Comme la France est exsangue à cause de l'instabilité totale qui règne dans ce pays, des impôts sont prélevés et ceci rend vite les Français odieux dans les provinces septentrionales. Les autrichiens reviennent à la charge et délogent les jeunes républicains français des provinces des Pays-Bas.

Deuxième restauration autrichienne de mars 1793 à juin 1794 :

Les Autrichiens sont relativement bien accueillis au point de départ car les populations espèrent retrouver leurs droits qui avaient été suspendus... mais c'est de courte durée. L'empereur François II, qui a succédé à Joseph II, veut tout gouverner à partir de Vienne. Des tensions croissent entre Vienne et les Pays-Bas, et même entre les autorités de Vienne et celles en poste dans nos provinces.

La situation est un vrai désastre, tant dans le contexte international qu'au plan plus local et les alliés essuient une défaite à Fleurus, face aux troupes françaises. Conséquence de cette défaite, les Pays-Bas sont rattachés à la France.

La deuxième occupation française : de juin 1794 à avril 1814 :

Les autorités de la jeune République française ont un besoin énorme d'argent et vident les territoires occupés de toutes leurs richesses. Des impôts très lourds et nombreux sont prélevés, des gens sont pris en otage, la liberté de presse, si chère aux habitants de nos contrées, est supprimée. La situation économique n'est guère meilleure, les réformes administratives se font à grands frais et un hiver rude et précoce atteint les populations de plein fouet.

Les sentiments politiques s'étalent entre une colère contre le gouvernement français et en même temps un désir d'être complètement assimilé par la république. Ceci éviterait peut-être le pillage et les rançons. On opte finalement pour une union à la France. Nos provinces sont divisées en départements, les chefs-lieux sont des centres industriels et commerciaux. Le pays connaît une certaine stabilité après l'adoption de la Constitution de l'An III. Le code français remplace l'ancien code de lois qui régissait la justice par le passé. On crée des hospices, administrés par les autorités civiles, on réorganise l'enseignement. Là, bien vite, l'opposition s'exprime dans la population, surtout que cette réforme est suivie par des lois anti-ecclésiastiques. Les membres du clergé doivent faire une déclaration de soumission aux autorités civiles et cette question divise les clercs. Ceci ira encore plus loin, il faut bientôt prêter le Serment de haine. C'est la goutte qui fait déborder le vase et une révolte se répand dans les populations mais elle est vite matée car mal organisée.

Lorsque Napoléon Bonaparte instaure le Consulat, c'est enfin une période plus stable, plus calme qui s'instaure. L'économie, si malmenée durant les années précédentes reprend un peu. L'administration est centralisée et efficace. Le Serment de haine est remplacé par une Déclaration de fidélité à la Constitution et ceci améliore les relations entre l'Eglise et l'Etat. Les cours de religion sont rétablis dans les écoles et l'enseignement est divisé en institutions privées et collèges communaux, les premiers aux mains de privés (y compris l'Eglise), les seconds à la charge de l'état. Les diocèses sont réorganisés. Mais Napoléon prend de plus en plus d'autorité même dans les domaines réservés à l'Eglise. Il nomme les évêques et choisit souvent des gens venus d'ailleurs.

Puis vient l'Empire après que Napoléon se couronne empereur. Il devient alors un vrai dictateur. Il veut contrôler l'éducation et l'Eglise. Il entre en conflit avec le Pape Pie VII qu'il emprisonne. Il crée un Conseil des évêques, espérant que celui-ci remplacerait le Pape pour les nominations dans l'Eglise. Ce Conseil se déclare incompetent, trois des protagonistes du refus seront emprisonnés, il s'agit de l'évêque de Gand, Mgr de Broglie, de celui de Tournai, Mgr Him et de celui de Boulogne. Les remplaçants, nommés par Napoléon sont refusés par les membres du clergé (le Pape ne les reconnaît pas) et très vite les sanctions sévissent dans les diocèses « récalcitrants ».

Petit à petit, le pouvoir impérial s'effrite et en 1814, les puissances alliées se divisent entre elles les territoires que la France a annexés. Nos provinces des Pays-Bas sont annexées au royaume où règne Guillaume 1^{er} d'Orange Nassau.

La Belgique entre 1814 et 1830 : La domination hollandaise :

Les grandes puissances avaient le désir de faire de la Belgique et de la Hollande un « amalgame le plus parfait entre les deux pays », en les plaçant sur le même pied d'une égalité absolue : tentative difficile, voire impossible, basée uniquement sur leur droit de conquête.

(Protocole du 21 juin 1814), 1^o et 2^o, déclaration des principes et exposé des motifs.)

La « Loi fondamentale » que Guillaume I avait promulguée pour la Hollande le 30 mars 1814, concentrait l'instruction publique exclusivement dans les mains du souverain. Elle accordait protection et tolérance à tous les cultes, mais la religion chrétienne réformée, celle du souverain, était plus spécialement favorisée. Cette Constitution allait être modifiée, et cela d'un commun

accord, pour pouvoir régir le nouvel Etat des Pays Bas. (Traité du 20 juin 1814, art 1° et loi du 23 mars 1815).

Très vite les tensions naissent, les évêques catholiques de nos provinces s'adressent au souverain et réclament le respect des libertés d'administration ecclésiastique dans leurs diocèses. Le souverain avait en effet déclaré dans sa proclamation, lorsqu'il prit possession de nos provinces, que « Honorer et protéger votre religion comptera parmi mes devoirs les plus doux et les soins qui m'occuperont sans cesse. » Un peu plus tôt, les puissances alliées s'étaient adressées à l'évêque de Namur en ces termes « Le gouvernement de leurs hautes Puissances alliées maintiendra inviolablement la puissance spirituelle... ainsi qu'elle est fixée par les lois canoniques de l'Eglise. En conséquence, les affaires ecclésiastiques resteront entre les mains des autorités spirituelles qui soigneront et surveilleront en tout les intérêts de l'Eglise. » Les clauses ne sont pas respectées et les difficultés surgissent de toutes parts. Les notables belges réunis rejettent la Loi fondamentale mais le roi la déclare néanmoins obligatoire. Les problèmes sont nombreux pour la population belge : nul ne pouvait exercer un emploi sans connaître la langue hollandaise, nul ne serait admis à enseigner ni à faire partie des corporations enseignantes sans le brevet de capacité délivré par les agents du pouvoir... Un nombre important d'écoles « privées » se voient refuser le droit d'enseigner et c'est entre autres, la fermeture du Collège d'Alost où était nommé l'abbé Van Crombrughe.

Si le grand but politique du souverain batave était la fusion de la Belgique et de la Hollande, il s'y prenait bien mal et favorisait plutôt tous les facteurs qui vont conduire les Belges à devenir indépendants en 1830.

La situation des populations dans l'Europe occidentale à cette époque :

Si la révolution française n'éclate qu'en 1789, elle se préparait déjà depuis plusieurs années... Des revendications sociales et politiques justifiées étaient exprimées par les bourgeois, ceux que l'on appelle communément le « tiers état ». Ils souffraient de vivre dans un royaume doté d'une monarchie absolue où les désirs et les besoins du monarque étaient assouvis au détriment de l'amélioration du niveau de vie misérable des classes sociales défavorisées et sans reconnaître aucun droit pour les « classes moyennes » ou même les « riches bourgeois ». Les privilèges appartenaient uniquement à la noblesse, au haut clergé et les bourgeois ne pouvaient accéder aux mêmes avantages. Les campagnes françaises offrent un paysage désolant ; les paysans sont à bout de force, exploités et appauvris, sans aucune possibilité de revendication de quelque sorte. La Flandre, partie du royaume de France à certains moments de cette époque, ne fait pas exception à cette règle.

Des idées nouvelles circulent cependant en Europe. Dans certains pays, ainsi le royaume des Pays-Bas, il est plus facile de pouvoir parler et écrire avec quelque liberté et l'on commence à pouvoir lire que liberté, égalité, fraternité ne sont pas de vains mots mais peuvent devenir une réalité. On parle aussi des droits de la personne humaine, du citoyen. C'est au nom de ces principes que les foules se soulèveront en France pour revendiquer un nouveau mode de gouvernement et supprimer une monarchie essoufflée et ignorante du bien-être de ses sujets.

De timides essais évoquent le principe du libre-échange des marchandises, d'un salaire qui rémunère le travail de tout individu, et certains écrits laissent présager d'une révolution industrielle qui verra le jour plus tard et qui entraînera entre autres l'exploitation des ouvriers et la circulation d'idées nouvelles comme celle d'unions des travailleurs pour revendiquer ce qui leur est dû.

L'Eglise catholique est elle aussi marquée par des courants plus ou moins nouveaux : le jansénisme et ses idées de salut, de prédestination est toujours bien vivant en France, et dans nos régions de Flandre. Les souverains ont essayé aussi de s'affranchir de la primauté romaine, le

gallicanisme leur sourit. Cette nouvelle conception du rôle du chef de l'Etat dans les affaires de l'Eglise et l'ultramontanisme marquent de leur empreinte tout une partie du clergé, plus soumis au souverain local qu'au successeur de Pierre dans le premier cas, refusant toute autre soumission que celle au Pape dans le deuxième.

Nous savons que si la révolution française est une étape importante dans l'acquisition de nouveaux droits pour tous, elle est aussi marquée par des événements sanglants et douloureux qui ont amené beaucoup de souffrance dans bien des familles et divisé violemment des factions de la population.

La situation sanitaire des couches moins favorisées de la population est désastreuse, ainsi en 1817, la Flandre connaît la famine, suite à des pluies torrentielles. A cette époque, des épidémies comme celle du typhus font des ravages et là aussi, notre fondateur sera présent pour aider ceux qui en sont atteints. Cette situation si dure le poussera à demander à ses « filles » de rester proches des populations éprouvées. Le paupérisme est une réalité criante dans nos provinces tout au long de cette époque troublée et agitée.

Si la Flandre dépend administrativement de l'Autriche ou de la France, économiquement, elle est davantage liée depuis longtemps à l'Angleterre à cause du commerce textile qui fait vivre une partie importante des habitants du plat pays.

L'indépendance de la Belgique : 1830 :

La chute de Charles X à Paris en juillet 1830 eut une influence certaine sur l'indépendance de la Belgique. En août 1830, les premiers mouvements de rejet de la domination hollandaise eurent lieu à Bruxelles au théâtre de la Monnaie où l'on jouait la Muette de Portici. Du théâtre, l'agitation se répandit en ville. Les bourgeois s'armèrent et détruisirent tout ce qui portait enseigne du lion néerlandais. Ce fut l'origine de la garde bourgeoise qui prit les couleurs brabançonnaises comme signe de ralliement. Un effort est tenté et une délégation est envoyée chez le souverain qui lui soumet les griefs des citoyens. La réponse est mauvaise et le fils du roi, le prince Frédéric, marche sur Bruxelles avec une armée de 10.000 hommes. Le prince ne gagna pas sa bataille et dut se retrancher. En octobre eut lieu le bombardement d'Anvers. C'en est trop pour les populations des provinces des Pays-Bas. Un gouvernement provisoire est établi qui lève les entraves aux libertés si chères aux belges et qu'ils revendiquaient depuis 15 ans. La liberté des cultes, de la presse et des associations est proclamée. Le même mois, un décret est donné qui permet aux belges d'élire directement un Congrès national composé de 200 membres.

Le Congrès se réunit pour la première fois le 10 novembre. Dès le 18, à l'unanimité, l'indépendance de la Belgique est proclamée. Peu de temps après cela, le Congrès se prononce pour une forme de gouvernement : ce sera une « monarchie constitutionnelle représentative, sous un chef héréditaire ». Ensuite, les membres du Congrès s'attelèrent au projet de Constitution du peuple belge. Chaque article fut discuté avec sérieux et attention.

Un souverain fut trouvé en la personne de Léopold de Saxe Cobourg Gotha qui devint le premier roi des belges. Il fut choisi pour plaire aux alliés. Très vite, après son arrivée en Belgique, les Hollandais attaquèrent le jeune royaume et les Français vinrent aider à les repousser. Le résultat de cette démarche eut des conséquences pour la Belgique qui perdit ce qui deviendra le Grand Duché de Luxembourg et une partie du Limbourg qui est rattaché au royaume hollandais.

Les gouvernements des débuts de notre monarchie se composèrent principalement de catholiques et de libéraux. Il faudra attendre encore longtemps avant que les socialistes n'y prennent place mais les revendications sociales vont apparaître rapidement dans la toute nouvelle Belgique.

2.- La vie de notre fondateur dans cette Europe occidentale :

De sa naissance jusqu'à son ordination sacerdotale :

Constant Guillaume Van Crombrughe est né à Grammont le 14 octobre 1789. Son père, Ghislain-François était né à Gand le 6 mai 1761 et mourut à Grammont le 7 septembre 1742. Sa mère, Cécile-Joséphine Spitaels était née à Grammont le 17 décembre 1757 et y mourut le 10 août 1826. Ses parents se marièrent à Grammont le 19 juin 1787. Le foyer eut encore d'autres enfants ; deux garçons , Jean Ghislain et François, et trois filles, Charlotte, Cécile et Rosalie.

Son père était homme d'affaires et député maire de la petite ville flamandaise. Ses affaires le font voyager en France où il se rend plusieurs fois durant la révolution française pour faire le commerce de la dentelle noire. Il a aussi des contacts avec des hommes d'affaire anglais, ce qui aura une incidence sur les fondations ultérieures dans ce pays. La famille peut se classer dans ce qu'on appelait à l'époque les notables, famille bourgeoise aisée, famille profondément chrétienne et liée à l'Eglise par de nombreux liens. Le chanoine Ghislain Huleu, vicaire général du diocèse de Malines était le parrain de son père. Nous en apprendrons davantage sur les relations entre notre fondateur et son grand-oncle. Ceci fera l'objet d'une autre présentation.

Dans sa petite enfance, le jeune Constant est fort marqué par l'influence de sa mère, femme généreuse et attentive aux autres. A l'âge de 10 ans, on le trouve en train de faire le catéchisme aux enfants défavorisés de son voisinage. Il les encourageait par de petits cadeaux qu'il achetait avec son argent de poche. Nous savons, grâce à un écrit beaucoup plus tardif qu'il fit sa première communion le 15 août 1802.

Ses parents, très désireux d'assurer une éducation solide et chrétienne à leurs enfants cherchent pour lui une bonne école. A cette époque, il était courant d'envoyer les enfants en pension et le jeune Constant n'échappa pas à la règle. Il passa d'abord une année à Wilhaus, près de Ath puis deux ans au pensionnat de Mr De Wulf à Gand. Nous pouvons retrouver ce jeune adolescent grâce aux lettres qu'il envoie à ses parents, dans un français « appliqué et barbare qui servait de seconde langue » (cfr Jorissen, Constant Van Crombrughe d'après sa correspondance, p. 13). Dans toute sa correspondance, on le sent proche des siens et toute sa vie, il gardera cet attachement à sa famille.

En 1805, le jeune Constant est envoyé en France, dans un faubourg d'Amiens, dans un collège qui a été recommandé à ses parents. Le collège est aux mains des Pères de la Foi. Très vite, le jeune garçon se rend compte qu'il ne s'agit pas d'une école qui le préparera au commerce, mais plutôt d'un enseignement classique. Le père du fondateur a étudié le latin et ne voit pas d'inconvénient à ce que son fils fasse de même, le jeune garçon préférerait étudier uniquement le français, le commerce et les mathématiques. Il espère changer d'école ! Mais un des professeurs du collège, le Père Sellier, un jésuite, a remarqué le jeune garçon et ses qualités profondes et parvient à convaincre père et fils que c'est dans ce collège que le jeune garçon peut recevoir la formation la meilleure pour le préparer à son avenir.

En mars 1806, après une neuvaine faite à Saint Joseph pour découvrir sa vocation, le jeune garçon, qui jusque là n'avait songé qu'à une carrière dans le monde des affaires, a changé d'avis : «

j'ai mûrement réfléchi, je veux embrasser l'état ecclésiastique ». Constant passe deux années au collège de Saint Acheul et y est heureux. Il étudie avec ferveur et est sûrement un élève apprécié. Il suffit de voir comment ses professeurs parlent de lui et comment il cherche à garder un contact avec les jeunes gens de cet endroit, organisant ceux qui le souhaitent en un groupe d'enfants de chœur dont il assure la responsabilité.

Vient ensuite le temps passé au séminaire et c'est à Gand qu'il entre en septembre 1809. Il reçoit là un enseignement de haut niveau car les professeurs sont éminents. Et notre séminariste apprécie cette éducation qui lui donne une base philosophique solide, il s'en servira d'ailleurs dans ses principes pédagogiques, une bonne formation théologique et surtout sa personnalité se développe et il est marqué par les valeurs évangéliques et humaines qui en feront un homme de vie intérieure, de courage, tout en restant d'un naturel courtois envers tous.

Le séminariste reçut le diaconat à Namur le 21 décembre 1811, ceci à cause de l'emprisonnement de l'évêque de Gand, Mgr de Broglie et du refus de reconnaître son « remplaçant » comme titulaire de l'évêché.

Il fut ordonné prêtre le 19 septembre 1812 à Bruxelles, dans la chapelle de Mgr Vande Velde de Melroy, ancien évêque de Ruremonde, lui aussi victime des colères napoléoniennes. Il célébra sa première messe à Malines le 21 septembre en la présence de son grand-oncle, l'abbé Huleu.

Son apostolat :

La première nomination du jeune abbé l'affecte comme vicaire à Mouscron. Sa santé fragile ne l'empêcha pas de visiter les pauvres et les malades de ce gros bourg rattaché à la Flandre mais proche de la frontière française. Il reprend avec zèle le catéchisme des enfants et bien sûr, comme prêtre administre les sacrements. Très vite, sa piété, sa courtoisie et son attention bienveillante envers tous sans exception, retiennent l'attention des différents fidèles de sa paroisse. Il est à l'aise dans les milieux des notables, mais il approche aussi ceux qui n'ont pas atteint cette culture. Il sait être ferme, et c'est nécessaire en ce temps où le clergé souffre d'être divisé en factions qui soutiennent l'évêque en prison ou qui envisagent de se soumettre à son « remplaçant ». Dans la petite ville, des demoiselles ont pris en charge un pensionnat et le vicaire les aide dans cette tâche. Plus tard, ces demoiselles joindront la congrégation qu'il va fonder et une d'entre elles, Melle Delhaye deviendra la deuxième supérieure générale des Filles de Marie et de Joseph. En 1813, une épidémie se déclare parmi les soldats français, les prêtres qui parlent le français sont appelés pour venir en aide aux soldats ; Ainsi, l'abbé VanCrombrugge part pour le lazaret d'Akkerghem. Ceci altère encore davantage sa santé fragile et il quitte Akkerghem pour Heusden. Très tôt, il entreprend de répandre la dévotion au Sacré Cœur. Il introduit cette dévotion dans les différentes paroisses où il est affecté. N'est-ce pas là que l'on peut retrouver l'idée de miséricorde, de compassion, si chère à notre fondateur qu'il en fera le charisme des congrégations qu'il va fonder ?

En 1814, après la défaite de Napoléon, les autorités d'Alost s'empresstent de remettre le collège dans les mains du clergé. Mgr de Broglie convoque l'abbé Van Crombrugge et lui confie le poste de directeur du collège. Le jeune prêtre exprime ses réticences mais l'évêque le convainc et il accepte la charge. Dès le 2 octobre de cette année, les classes s'ouvrent. Le collège jouit très rapidement d'une excellente réputation et plusieurs hautes personnalités du pays y étudient. Il crée dans son école ceux qu'il appelle les « proviseurs des pauvres ». Ceux-ci doivent recueillir friandises, vêtements, aumônes et tout cela sera distribué. Il veille aussi à ce que les domestiques du collège soient bien payés. Il essaie d'obtenir de la ville d'Alost la création d'un atelier public en faveur des enfants pauvres non scolarisés.

Pour les jeunes filles, il ouvre, en 1817, une école dite dentellière ; les enfants démunis ont des maîtresses qui leur apprennent lecture, écriture, divers travaux manuels, ainsi que les principes de vie chrétienne. Il demande à une demoiselle de 36 ans, Colette De Brandt de l'aider dans ce projet.

En 1818, il crée le même genre d'atelier dans sa ville natale, Grammont. Sa mère devient une des premières maîtresses pour ces jeunes filles.

Comme les frais de scolarité sont très élevés dans le collège d'Alost, il fonde un second pensionnat. Les élèves suivent les cours au « grand collège » mais vivent dans leur pensionnat. Le succès est grand et permet aux jeunes de la petite bourgeoisie de recevoir une très bonne instruction.

En 1825, le collège d'Alost est fermé, suite au décret qui touche les institutions privées.

Dès 1817, le jeune prêtre fonde des congrégations. En mars, à Alost, les filles de Marie et de Joseph, en mai de la même année, à Grammont, les Joséphites.

Son désir profond est d'assurer une éducation solide, adaptée aux besoins des temps futurs et l'insistance est mise sur une bonne connaissance des sciences commerciales chez les garçons, en plus d'un programme plus classique. Il a aussi le souci de donner à ces futurs hommes des épouses formées, qui seront à la hauteur et il insiste sur une éducation sérieuse et poussée chez les jeunes filles. C'est ainsi qu'il développe des principes pédagogiques de grande valeur pour son temps.

Il garde aussi le souci des malades, des pauvres, des moins favorisés et veille à ce que les religieuses visitent les familles dans la souffrance, les malades, les abandonnés par la société. Ceci reflète sans doute une attitude « paternaliste » mais elle est celle du temps, surtout dans les classes aisées. Le fondateur est fils de son temps, de son milieu social, en est empreint et répond aux situations critiques de pauvreté et de misère comme bourgeois.

Dès que les congrégations fondées se développent, l'abbé Van Crombrugge a comme apostolat principal de suivre l'évolution de ces jeunes communautés. Il entretient une correspondance très suivie avec plusieurs membres de ces instituts et visite également les communautés.

Au moment de la fermeture du collège d'Alost, en 1825, l'abbé Van Crombrugge s'installe à Gand et il s'occupe principalement de suivre les congrégations qu'il vient de fonder. Il garde aussi des contacts avec les prêtres de son diocèse ainsi qu'avec certains hommes influents du futur royaume.

En 1829, Mgr Vande Velde est nommé évêque de Gand. Très vite après sa consécration, il nomme l'abbé Van Crombrugge chanoine honoraire, membre du Conseil épiscopal et en fait un de ses conseillers proches. Le choix est bon car le nouveau chanoine connaît parfaitement les deux langues parlées dans le pays, il est au courant des affaires politiques et ecclésiastiques, il a une bonne connaissance de l'administration civile, grâce à ses années passées à Alost.

Bientôt le clergé belge est divisé à propos des idées de Lammenais. Elles sont très répandues en Belgique et prônent la liberté de l'instruction, la liberté du culte, la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le critère de base que défend Lamennais est celui du sens commun ou consentement universel du genre humain, à l'exclusion de la tradition et de l'autorité. Ces idées trouvent un terrain favorable dans les provinces car la population se sent opprimée par le gouvernement hollandais. Cependant, elles ont aussi ceux qui les refusent et parmi eux nous trouvons le chanoine

Van Crombrugghe. Il craint les audaces qui rejettent le respect de la hiérarchie et de la tradition catholique. Ceci lui vaut de n'avoir pas que des amis autour de lui.

Il peut devenir ferme dans ses écrits quand il faut défendre ses idées, refuser aussi les « soumissions » de convenance aux autorités hollandaises. Nous retrouvons plusieurs exemples dans sa correspondance et dans les brochures qu'il publie lorsque des débats s'enveniment autour d'idées qui lui sont très chères, telles la liberté et le respect de l'autorité ecclésiastique « légale » ou la liberté de l'enseignement.

Tout au long des années passées à Gand, il visite les prisonniers et les malades, restant attentif à cette dimension de miséricorde qui lui était si chère. La Flandre souffre de ce que le docteur Mareska appelle « maladie des Flandres ou fièvre de famine ». Des épidémies de typhus touchent régulièrement la population. La pauvreté des prolétaires est navrante et souvent les ouvriers souffrent sans se plaindre, sans s'organiser ; il y a une certaine apathie, une résignation qui empêchent un mouvement efficace de foule à ce moment-là. Cela ne viendra que plus tard.

Qu'en est-il du rôle que joue notre fondateur dans la politique de la jeune Belgique ? Il est élu membre du Congrès national. En effet, dès la fin de 1830, le Gouvernement provisoire ne tarde pas à supprimer les entraves aux libertés que les Belges désirent retrouver. La liberté des cultes, de la presse, de l'enseignement et des associations est proclamée par les décrets des 12 et 16 octobre. Quelques jours plus tard, il est décidé que les citoyens éliront par vote direct un Congrès national composé de 200 membres. Notre fondateur est élu pour le district d'Alost. Il n'est pas le seul ecclésiastique et d'autres que lui déploient aussi une grande activité. Ce sont les abbés élus du pays flamand qui servent ainsi le jeune état. Ceux du pays wallon ne siègent pas. Il joue un rôle important dans la rédaction des articles de la Constitution relatifs à la liberté des cultes, à celle de l'enseignement aussi. Son expérience et sa pondération sont appréciées par certains, « mû par le double mobile d'un patriotisme éclairé et d'un amour sincère pour l'Eglise, un prêtre, dont le seul nom commande la vénération, Monsieur Van Crombrugghe... » (Terwecoren, Précis historiques, 1865, p. 294) et méprisées par d'autres, le qualifiant de « rétrograde, d'homme de préséance et des inégalités sociales, antagoniste déclaré des institutions libérales » (Bartels, Documents historiques, 1836, p.20). Il est aussi décidé d'introduire le mariage civil comme première reconnaissance de l'union du couple. Ceci crée quelques tensions car dans les campagnes, bon nombre de couples négligent la démarche administrative et il faut négocier pour trouver les amendements nécessaires pour « régulariser » toutes les situations.

Une fois l'œuvre du Congrès terminée, l'abbé Van Crombrugghe se retire de la politique. Il confie dans une note la justification de son choix.

Nous apprendrons davantage dans d'autres exposés sur le rôle de fondateur du jeune abbé belge et nous voulons juste mentionner les Instituts qu'il a fondés.

En mars 1817, il fonde à Alost les Filles de Marie et de Joseph, avec l'aide de Colette De Brandt. Il s'agit de l'école de dentellières et qui très vite devient un Institut d'éducation, sans toutefois délaisser l'attention aux pauvres, aux malades et aux démunis de la société de l'époque..

En mai de la même année, il fonde à Grammont les Joséphites. Il veut créer un ordre qui prendrait soin de former des cadres, des chefs d'entreprise et qui dispenserait une éducation adaptée à cette couche de la population.

L'année suivante, il fonde à Grammont, avec l'aide de sa mère, un autre Institut, les Zusters van Maria. Au début, c'est aussi une école de dentellières et cela s'élargira rapidement à une institution qui prendra en charge l'éducation des jeunes filles de différents milieux sociaux, les plus

aisées pour devenir des femmes capables des cadres et chefs d'entreprise, des enfants plus pauvres, pour être de bonnes épouses et mères dans des foyers ouvriers.

En 1837-38, il scinde l'Institut des Filles de Marie et de Joseph en deux entités distinctes. L'une reste appelée les « Filles de Marie et de Joseph, dites Dames de Marie » et prend surtout en charge l'éducation des jeunes filles de la bourgeoisie, tandis que les Zusters van St Jozef voient leur apostolat se tourner davantage vers les malades, les personnes âgées et l'éducation des filles de différentes couches de la population.

Deux Instituts deviendront plus tard des Instituts de Droit pontifical, les Joséphites et les Filles de Marie et de Joseph, deux Instituts seront des Instituts de Droit diocésain, les Zusters van Maria et les Zusters van Sint Jozef.

Le 1^{er} décembre 1865, il s'éteint à Gand, après avoir été souffrant pendant un certain temps. Les dernières années de sa vie, il les passe dans beaucoup de douleurs physiques. Sa santé fragile dès son jeune âge s'est délabrée et affaiblit certaines de ses facultés. Il ne peut manger que très difficilement, ne peut plus célébrer l'eucharistie aussi souvent qu'il le souhaite, dépend des autres pour sa correspondance. Son décès ébranle cependant les membres des différentes communautés qu'il a fondées. Lors de ses funérailles, à Gand, une foule nombreuse est présente, groupant des représentants des différentes congrégations religieuses, des membres du clergé et des personnalités politiques du pays, sans compter une foule importante d'« anonymes » qui veut donner un dernier hommage à celui qui fut pour eux un « bienfaiteur ».

Son influence :

Dans l'Etat belge :

Déjà durant l'occupation hollandaise des provinces du Sud, l'abbé Van Crombrugge se distingue. Il veut défendre les droits fondamentaux et les libertés chères aux habitants de nos provinces. Il s'exprime dans des brochures, des lettres et des rencontres tant avec des hommes influents des Flandres qu'avec des autorités religieuses.

Sa personnalité cultivée a été remarquée et lors de la naissance de l'Etat belge, il est élu membre du Congrès national. Nous savons quelle fut son influence pour inscrire dans la Constitution belge les articles qui assurent le respect de la liberté des cultes et celle de l'enseignement. Par deux fois, il prendra la parole et ses interventions furent importantes car elles aidèrent à obtenir le vote favorable à ces deux grandes libertés.

La fondation d'ordres religieux qui se spécialisèrent dans l'éducation des jeunes gens et des jeunes filles de différents milieux sociaux est aussi une contribution de notre fondateur à la Belgique. Il sera attentif aussi à la création de maisons de santé dans certaines contrées des Flandres. Il a toujours été touché par la misère, la pauvreté, l'ignorance et veut combattre ces fléaux. Il l'a fait en homme de son temps, de son milieu, mais il n'a pas été indifférent. C'est là certainement une attitude positive qui entraînera d'autres à sa suite.

Il fut apprécié par certaines personnalités du monde politique belge qui ont reconnu en lui un prêtre intègre, courtois et cultivé, pieux et zélé. Il en est de même dans le milieu ecclésiastique. Les lettres écrites au moment de son décès en font foi.

Sur la société de son temps :

Issues d'un milieu bourgeois aisé des Flandres, la famille Van Crombrughe, ainsi que la famille Spitaels n'ont pas souffert des vicissitudes de leur temps. Elles sont capables de prospérer et d'avoir une certaine influence dans les régions flamandaises.

Comme beaucoup de familles bourgeoises de cette époque, elles sont attentives aux nouvelles possibilités économiques, aux échanges avec les pays voisins et nous savons que le père de notre fondateur ne répugnait pas à voyager en dehors de son terroir. C'est assurément aussi un milieu où la connaissance des deux langues nationales est acquise. Toutes ces familles sont composées d'hommes qui sont catholiques ou libéraux, ultramontains ou gallicans.

La misère et l'insécurité des classes défavorisées les touche et nous savons combien Madame Van Crombrughe est attentive aux situations exécrables dans lesquelles vivent beaucoup de pauvres. Elle veut les aider et son fils Constant, très jeune déjà, est à ses côtés quand il « fait le catéchisme » aux enfants pauvres. Plus tard, sa mère jouera un rôle dans les débuts de la congrégation religieuse pour les jeunes filles de Grammont, prenant en charge une école de dentellières dans cette ville. Les jeunes filles apprennent un métier et quelques connaissances plus académiques et seront ainsi plus aptes à seconder leur époux et à éduquer leurs enfants.

La bourgeoisie flamande est prête à s'adapter à des situations nouvelles pour prospérer. Sans doute cet esprit de conciliation, d'intervention dans la vie des autres a-t-il aussi eu une influence sur notre fondateur. Nous savons qu'il accueille des « groupements » de demoiselles dans ses congrégations naissantes. Nous le voyons également demander à diverses sœurs de changer de couvent, voire même de congrégation d'après les besoins qui lui apparaissent primordiaux. Il veut répondre à une urgence et voit aussitôt quelle personne conviendrait pour cette tâche. Des sœurs françaises, venues du petit groupe de Mouscron sont ainsi amenées à vivre dans des villes flamandes, pour assurer une bonne connaissance du français dans les écoles. Sœur Julie Herbeau sera amenée à « changer » de congrégation pour répondre au souci du fondateur d'être plus proche des « pauvres ». Nous pouvons tous nous rappeler l'insistance de notre fondateur sur la nécessité de savoir s'adapter !

Il veut, pour certaines de ses congrégations un statut pontifical et pour d'autres un statut diocésain. Il est là très présent dans la mentalité de son époque. Les évêques de la jeune Belgique veulent réorganiser la vie diocésaine et il est évident pour eux que les congrégations diocésaines les aident davantage que celles qui sont de droit pontifical. Ainsi, dans le nouveau diocèse de Bruges, les sœurs fondées par l'abbé Van Crombrughe seront de droit diocésain. Il a confiance dans les évêques de Bruges, de Gand, de Malines et entretient avec eux de très bonnes relations.

Comme fils de bourgeois, il est frappé par les lacunes dans le système classique d'éducation qui ne semble pas préparer les jeunes garçons à leur avenir. Il veut des écoles qui seront plus adaptées à la formation des futurs cadres, chefs d'entreprises, gros industriels et commerçants de la Belgique. Il insiste sur ce point et reçoit un certain succès. Les Joséphites assureront cette responsabilité. Il veut aussi préparer des épouses pour ces dirigeants du monde économique et veut donner une éducation appropriée aux jeunes filles de la bourgeoisie. Il confie cette tâche aux sœurs des différentes congrégations féminines qu'il a fondées.

Il n'oublie pas les défavorisés et s'emploie à ce que des écoles soient ouvertes pour ceux qui sont appelés « les pauvres » à cette époque. Il veut assurer une formation solide pour les ouvriers, pour leurs épouses, mais c'est un autre type d'enseignement qui, d'après lui, doit être prodigué dans ces établissements.

Sa présence au Congrès national l'aide à entreprendre des démarches pour une présence de ses congrégations à Bruxelles. Ce sera avec succès pour celles qu'on appelle les « Dames de

Marie » et sans succès pour les Joséphites. Ses très bonnes relations avec le cardinal Sterckx lui permettent d'avoir les mêmes sœurs à Malines où elles installeront leur « quartiers généraux » pour tout un temps. La cardinal Sterckx confiera aux Joséphites un très beau collège à Louvain.

Si notre fondateur a insisté sur la simplicité de vie, ce n'est que tout normal, toutes ces fondations laissent les jeunes instituts avec peu de ressources et les questions financières sont réelles. Il est un homme très peu dépensier pour lui-même, frugal même, et veut qu'il en soit de même pour ceux et celles qui vivent dans les congrégations qu'il fonde.

De même, l'insistance sur la courtoisie, la politesse dans les premières constitutions sont une empreinte de la personnalité de notre fondateur. Il est foncièrement courtois et poli et voit combien ces deux valeurs sont importantes dans la vie de tous les jours et aussi pour créer de bonnes relations avec l'entourage ou toute personne rencontrée.

Conclusion :

Cette présentation veut juste nous permettre de comprendre un peu mieux d'où nous venons, pourquoi nous avons été fondés. Elle n'est sûrement pas complète, mais elle reflète peut-être la situation dans laquelle nous sommes tous « nés » comme fils et filles du chanoine Van Crombrughe. Il est certain que nous sommes tous marqués par une époque, par une culture, par une famille... et cela empreint nos attitudes, nos démarches, notre réflexion, nos façons d'être et d'agir. Chacun de nous hérite de valeurs intrinsèques à tous ces éléments, de contraintes aussi qui y sont liées. Notre fondateur ne fait pas exception à cette règle.

La situation historique de l'Europe occidentale à la fin du 18^e siècle et tout au long du 19^e est confuse, incertaine et souvent violente. L'Europe se fait par la création de nouveaux états et se défait par le démantèlement de certaines grandes puissances. La Belgique est née au cœur de cette époque, elle est petite et fragile au début du 19^e siècle et l'est toujours aujourd'hui.

Nos congrégations sont nées dans ce terroir, ont essaimé ailleurs, vivent des temps d'incertitude dans certains pays et connaissent des espérances de vie future dans d'autres. L'essentiel est de pouvoir répondre avec conviction et courage aux situations qui sont les nôtres, comme l'a fait notre fondateur, voici près de 200 ans. Nous avons reçu un héritage, des valeurs qui nous sont communes, qu'il nous a confiées. A nous de les transmettre par des voies qui seront différentes dans chaque congrégation et sans doute aussi au sein même de nos instituts.

Merci à tous ceux et celles qui nous ont permis d'offrir cette collaboration, à vous tous qui participez à cette rencontre et serez porteurs des valeurs de notre famille religieuse à ceux et celles qui en feront partie dans l'avenir.

Aux deux congrégations qu'il a fondées en 1817, le fondateur écrit :

« J'ai demandé pour vous que Jésus daigne vous envoyer son Esprit qui éclaire, qui purifie, qui sanctifie et qu'Il veuille faire de vous des instruments de sa miséricorde. »

En nous donnant ce charisme, notre fondateur nous engage sur les chemins d'aujourd'hui, le regard tourné vers l'avenir. Il parlait en prophète, nous invitant à

vivre ce charisme de la compassion en dénonçant la violence sous toutes ses formes et en étant non-violents nous-mêmes,

respecter la création et user avec modération et sagesse des biens qui nous sont offerts,

se respecter soi-même, être en harmonie avec soi et les autres,

dépasser les frontières, découvrir d'autres valeurs.

« Vous pouvez appeler Dieu amour, bonté, mais le meilleur nom pour Dieu est compassion » voilà ce que disait il y a longtemps maître Eckhart, voilà ce que nous a offert notre fondateur, voilà ce que Dieu a proposé à ceux et celles qui nous ont précédés dans notre famille religieuse, nous propose comme projet aujourd'hui et demain.

Simone Vandensteene et Agnès Charles, FMJ

Constant Van Crombrughe et l'Eglise dans les Provinces méridionales des Pays-Bas 1789 – 1865 (1)

Introduction.

Le but de cet exposé est :

1. De rappeler brièvement quelques uns des événements qui ont marqué l'histoire de l'Eglise dans les Provinces méridionales des Pays-Bas pendant la vie du Fondateur,
2. D'étudier comment les vues du Fondateur sur les relations Eglise-Etat et sur l'éducation se sont développées en fonction de ce qu'il a vécu durant sa jeunesse,
3. D'essayer de mieux comprendre comment la fondation et le développement de nos 4 Congrégations ont été influencés par l'histoire de l'Eglise après 1830.

Cet exposé doit être compris dans le cadre de l'exposé de Sœur Agnès et considéré comme un développement de ce dernier.

Il est surtout basé sur la thèse doctorale du P. Guillermo Garcia. (2)

Il se divise en 4 parties qui correspondent à une période bien définie de l'histoire des Provinces méridionales.

- a) L'Eglise catholique dans les Provinces méridionales des Pays-Bas 1789-1814
- b) L'époque napoléonienne 1805-1814
- c) Le Royaume –Uni des Pays-Bas 1815-1830
- d) Le Royaume de Belgique 1830-1865

L'Eglise catholique dans les Provinces méridionales des Pays-Bas 1789-1805.

1. La famille Van Crombrughe-Spitaels.

Sœur Agnès a rappelé le rôle important de la famille du Fondateur dans le développement de sa vie chrétienne. Cette famille était habituée à s'occuper activement de la politique locale. Il ne faut donc pas s'étonner qu'à son tour le Fondateur a joué un rôle important dans la vie politique du diocèse de Gand et même dans celle de la Belgique au moment du Congrès National de 1830.

2. La persécution.

Constant Van Crombrugge est né en 1789, l'année de la Révolution française. A cette époque Grammont faisait encore partie de l'empire autrichien. Van Crombrugge avait 41 ans lors de la fondation du Royaume de Belgique.

Il passa son enfance en Flandre et au cours de celle-ci il eut l'occasion de prendre conscience non seulement de la pauvreté et de la misère autour de lui, mais aussi de la persécution de l'Eglise, en particulier à partir de l'occupation française en 1794. Il avait 5 ans à cette époque.

Cette persécution se manifeste de diverses manières :

- Le remplacement de l'éducation religieuse dans les écoles par l'étude des principes républicains
- la suppression des ordres religieux, la confiscation et la vente de leurs biens,
- l'interdiction de porter des vêtements ecclésiastiques,
- l'introduction du divorce par consentement mutuel,
- l'obligation faite aux prêtres de faire acte d'allégeance à la République française, les biens de ceux qui refusaient étant confisqués.

Cette persécution affecta la vie du jeune Constant de plusieurs manières. Son grand oncle, le Chanoine Huleu, fut mêlé à des conflits pénibles au sujet du serment d'allégeance. (3) Le père de Constant sauva la Chapelle de Notre-Dame de la Vieille Montagne qui avait été vendue et était sur le point d'être démolie par son nouveau propriétaire. (4)

L'époque napoléonienne 1799-1814

Napoléon prit le pouvoir en 1799 et dirigea la France d'abord en qualité de Consul (1799-1804) puis d'Empereur (1804-1814). Le Fondateur vécut ses années de formation sous le régime napoléonien. Il avait 26 ans et était prêtre au moment où Napoléon perdit le pouvoir et fut exilé.

En 1801 Napoléon avait conclu un Concordat avec le Pape Pie VII. Ce concordat permit la réorganisation des diocèses des Départements français du Nord. Mais c'est Napoléon lui-même qui nomma les évêques des nouveaux diocèses.

Sous l'empire, il devint évident que Napoléon voulait contrôler à la fois l'Eglise et l'éducation de la jeunesse.

Les réformes de l'éducation.

Napoléon imposa un nouveau système national d'éducation. Aucune personne et aucun institut ne pouvait ouvrir une école ou enseigner sans être accrédité par l'Université impériale.

Le jeune Constant a vite senti les effets de cette politique de Napoléon. En 1805, il arrive à Amiens et est inscrit au Collège de Saint Acheul dirigé par les Pères de la Foi.

En juin 1804, un décret avait dissous leur compagnie. En décembre 1807 tous les anciens Pères de la Foi reçurent l'ordre de quitter immédiatement leurs écoles. Dans une lettre adressée à ses parents le 17 novembre 1807 Constant parle de sa souffrance à la vue des ses professeurs et amis obligés de partir.

(M.Sellier) nous fait rassembler dans une salle et nous dit que le gouvernement venait de leur intimer l'ordre de se séparer, mais qu'il avait été parlé à Monseigneur l'Evêque pour nous procurer d'autres maîtres. A cette nouvelle, tout le monde fondit en larmes, on n'entendit plus que

gémissements et soupirs ; en vain le bon M. Sellier tâcha-t-il de nous en dire plus pour nous consoler.

L'humiliation de Pie VII et la lutte pour le contrôle de l'Eglise.

En 1809, à l'âge de 20 ans, Constant Van Crombrughe entre au séminaire de Gand pour y faire des études de théologie. Au cours de ses années de formation, le jeune séminariste sera le témoin de l'humiliation infligée au Pape par l'Empereur. Napoléon annexe les Etats Pontificaux en 1808, il emmène le Pape en France en 1809 et l'emprisonne à Fontainebleau où il demeurera jusqu'à la chute de l'Empereur.

Napoléon croyait ainsi avoir les mains libres pour nommer les évêques. Mais le Pape refusa de confirmer les nominations de l'Empereur. Napoléon décida alors de convoquer en 1811 un Concile national dans le but de contourner le refus du Pape et de faire approuver les nominations par le Concile. Son plan échoua. Les évêques déclarèrent que le Concile n'était pas compétent en la matière et qu'il ne pouvait suppléer au pouvoir pontifical.

Parmi les leaders de l'opposition aux vues de l'Empereur se trouvait l'évêque de Van Crombrughe, Mgr M. de Broglie, évêque Gand. L'évêque fut emprisonné jusqu'à la chute de Napoléon. (5)

Le diocèse de Gand devint alors la victime de la colère de l'Empereur.

- Toutes les exemptions du service militaire furent supprimées
- Les nominations des membres du clergé ne furent approuvées que si l'intéressé se déclarait en faveur des thèses gallicanes : L'Eglise de France est indépendante du Pape, est soumise à ses évêques et au gouvernement national.

Mgr de Broglie fut un des trois évêques obligés de donner leur démission. En 1813, l'Empereur nomma un nouvel évêque à la tête du diocèse de Gand, mais il ne fut pas reconnu par le clergé.

Entre temps Constant Van Crombrughe avait été ordonné prêtre en 1812. Il eut la chance de l'être avant que la colère de l'Empereur ne tombe sur le séminaire. La plupart des séminaristes furent déportés et 40 d'entre eux sur 148 moururent de dysenterie. On compte parmi eux un membre de la famille Van Crombrughe.

La fin de l'Empire était proche. En 1814, les Prussiens occupèrent Bruxelles et les Français évacuèrent Gand. Napoléon abdiqua et la domination française sur les Pays-Bas se termina.

Le jeune Van Crombrughe, un Ultramontain et un Traditionaliste.

Né au début de la Révolution française, Van Crombrughe a été citoyen français presque toute sa vie jusqu'en 1815.

Au moment où l'Europe se débarrassa finalement de Napoléon, Van Crombrughe avait 26 ans. Il avait souffert personnellement de l'ingérence de l'état dans l'éducation de la jeunesse comme dans les affaires de l'Eglise. Pendant ses années de séminaire, il était devenu ultramontain convaincu, défenseur zélé des prérogatives du Pape. (6)

Il avait en horreur la pauvreté et le chaos social causés par la Révolution française. Il s'opposait à toute ingérence de l'état dans l'éducation et dans les affaires de l'Eglise. Il rejetait fermement les vues des « Lumières » (7) concernant l'éducation. De fait et d'une manière générale, il voulait en revenir à l'ordre social de l'Ancien Régime.

Cette position était le fruit d'une expérience acquise au cours des 25 premières années de sa vie. Jusqu'à ses derniers jours il allait la défendre avec une opiniâtreté croissante. (8)

Le Royaume-Uni des Pays-Bas 1815-1830

Après le Congrès de Vienne en 1815, Constant Van Crombrugghe devint le sujet de Guillaume I d'Orange Nassau, roi du Royaume-Uni des Pays-Bas. Il le resta pendant 15 ans.

Guillaume d'Orange chercha à contrôler l'éducation de la jeunesse et la vie de l'Eglise dans son royaume, en particulier dans les provinces méridionales catholiques.

L'interférence de l'état dans l'éducation. (9)

Pendant tout le règne de Guillaume I, le monopole de l'état en matière d'éducation se renforça dans les provinces méridionales. Il suscita l'opposition de la hiérarchie catholique et du clergé.

En 1814, Mgr de Broglie nomma l'abbé Van Crombrugghe Principal du Collège diocésain d'Alost. C'est en cette qualité qu'il souffrit directement de l'ingérence de l'état dans l'éducation. Il refusa d'adopter les méthodes imposées par le gouvernement et celui ferma le Collège en 1825 en même temps que tous les établissements scolaires diocésains.

En 1817 Van Crombrugghe fonda deux associations pieuses : une de sœurs à Alost et une de frères à Grammont. Ces deux associations étaient engagées au service de l'éducation des enfants pauvres. Une fois de plus l'ingérence du gouvernement causa des difficultés au Fondateur qui se vit presque obligé de mettre fin à l'association de frères.

Il est important de signaler qu'en fondant ses Congrégations, Van Crombrugghe participait à un renouveau général de l'Eglise qui se manifeste entre autres par la fondation de nombreux instituts religieux. Dans le seul diocèse de Gand au moins 21 instituts furent fondés ou rétablis à cette époque. Et entre 1837 et 1857, 19 autres virent le jour.

L'interférence dans les affaires de l'Eglise.

Guillaume I voulait également contrôler l'Eglise et en particulier la nomination des évêques, des vicaires généraux et même des membres du clergé. L'évêque de Gand, Mgr de Broglie, s'était déjà opposé à Napoléon à ce sujet et il n'allait pas céder devant Guillaume I. Il procéda à la nomination de membres du clergé sans autorisation du gouvernement. Menacé d'arrestation imminente et de procès, Mgr de Broglie quitta une fois de plus le pays et partit en exil en 1817. Il mourut à Paris en 1821. Le diocèse de Gand eut alors à subir une nouvelle persécution menée par le gouvernement. Tous les prêtres nommés par l'évêque furent démis de leurs fonctions. Le gouvernement refusa non seulement de reconnaître les deux vicaires généraux nommés par l'évêque avant son départ, mais il les emprisonna.

La position de Van Crombrugghe dans le diocèse de Gand 1815-1830.

Entre 1826 et 1830, le clergé belge et en particulier celui du diocèse de Gand joua un rôle important dans l'opposition catholique à la politique du gouvernement en matière de religion et d'éducation.

De fait, le clergé du diocèse de Gand était divisé.

Un premier groupe acceptait le contrôle de l'état. Les membres de ce groupe adhéraient aux principes des « Lumières ».

Un second groupe, en opposition directe au premier, était composé d'ultramontains. Ils refusaient toute ingérence du gouvernement dans les affaires de l'Eglise et n'acceptaient que les directives romaines. On compte parmi eux François Boussem, le secrétaire du diocèse, qui devait devenir évêque de Bruges. Un autre membre influent de ce groupe était l'abbé Van Crombrugghe.

Un troisième groupe était celui des Catholiques libéraux fortement influencés par les idées de Lamennais sur les relations Eglise-Etat. Ce groupe allait devenir puissant après 1831 et s'opposer à Van Crombrugge et aux ultramontains.

En 1825, le Fondateur avait 26 ans. Il avait la confiance des administrateurs du diocèse. Mgr de Broglie mourut en 1821 et le diocèse resta sans évêque jusqu'en 1829. Van Crombrugge était un homme influent. Il créa un vaste réseau d'anciens élèves et de professeurs du Collège d'Alost. Il entretenait de nombreuses relations avec la bourgeoisie aisée et l'aristocratie flamande. Au fil des années, il avait acquis une grande expérience dans la « diplomatie toute en nuances » dont il fallait user avec les ministres, les gouverneurs provinciaux et les autorités locales dont il était bien connu. On compte parmi ses amis et collaborateurs François Boussem qui devint évêque de Bruges et Englebert Sterckx qui devint archevêque de Malines et cardinal.

Le temps était venu pour le Fondateur de mettre ses talents politiques innés au service de la liberté d'enseignement et de l'opposition au contrôle de l'Eglise par l'état.

Le Fondateur devint de fait le porte-parole du diocèse de Gand au moment où les évêques belges entrèrent en opposition formelle au gouvernement de Guillaume I. La correspondance encore inédite entre Van Crombrugge et les hommes d'Eglise importants de cette époque révèle qu'il a joué un rôle de premier plan en représentant le diocèse de Gand dans ses relations avec l'archidiocèse de Malines et avec l'envoyé du pape.

Mgr Van de Velde, évêque de Gand.

Mgr Van de Velde fut nommé évêque de Gand en 1829. C'était un homme dont la formation philosophique et théologique était plutôt faible. Il n'était pas vraiment un administrateur et encore moins diplomate.

Reconnaissant ses limites et la complexité des relations entre l'Eglise et l'état, Van de Velde accepta immédiatement la proposition de E. Sterckx, le vicaire général de Malines, à savoir de choisir Van Crombrugge comme secrétaire et conseiller personnel.

Pendant les quelques années qui suivirent, le Fondateur joua un rôle important dans les affaires de l'Eglise au niveau local aussi bien que national.

On comprend qu'il n'avait que peu de temps à consacrer aux deux petites associations pieuses qu'il avait fondées. Celle-ci durent se tirer d'affaire tant bien que mal et comme elles le pouvaient jusqu'au moment où le Fondateur perdit l'estime dont il jouissait auprès de Mgr Van de Velde.

Francesco Cappaccini, l'envoyé du Pape.

Le Pape Pie VII fut alarmé par la vigueur de l'opposition de l'épiscopat belge au gouvernement de roi Guillaume I. La politique papale à cette époque était de soutenir l'organisation de l'Europe telle qu'elle avait été décidée à Vienne en 1815. Le pape craignait toute exercice de souveraineté populaire. Même après la révolution de 1830, il insista pour que les évêques catholiques restent fidèles à Guillaume I.

L'envoyé papal, Cappaccini arriva à Bruxelles à la fin de 1828. Très vite il montra qu'il n'avait que peu d'estime pour le clergé. Il disait de Van Crombrugge qu'il était plutôt « fanatique » ou « tête chaude » et jugea qu'il exerçait une trop grande emprise sur son évêque.

Après la révolution de 1830 et l'établissement du royaume de Belgique, Rome estima que la Constitution libérale du jeune royaume frisait l'athéisme et considéra pendant longtemps les évêques belges comme dangereusement libéraux. **(10)**

Le Royaume de Belgique 1830-1865

Le Congrès National (1830)

Constant Van Crombrugge fut élu délégué au Congrès national. Il y eut quelque opposition à cette élection, mais Mgr Van de Velde insista pour qu'il l'accepte.

Van Crombrugge devint l'un des pivots du Congrès, un rôle qui lui était désormais familier. Il était bien connu par la hiérarchie catholique et à l'aise en compagnie d'un certain nombre de membres influents de ce Congrès. Bien qu'il n'ait pris la parole que deux fois, son activité "cachée" révèle qu'il fut de fait le membre du Congrès le plus influent du clergé flamand.

L'objectif de l'Eglise était d'assurer sa liberté absolue, en particulier dans le domaine de l'éducation et du gouvernement des diocèses.

L'archevêque de Méan décida donc que quelques interventions directes de la part de la hiérarchie étaient nécessaires. Pour les préparer, l'archevêque demanda l'aide de E. Sterckx, de Van Crombrugge et de quelques leaders laïcs du Congrès.

Nous savons que la hiérarchie eut gain de cause. Le Fondateur prononça deux importants discours et considéra toujours qu'il avait bien servi son pays et l'Eglise pendant ce Congrès.

Le diocèse de Gand et les idées de Lamennais.

Peu après le Congrès National, Van Crombrugge perdit une bonne partie de son influence dans le diocèse de Gand. Comme nous l'avons déjà vu, une faction du clergé de Gand était fortement marquée par les thèses du catholicisme libéral de Lamennais. Ces catholiques libéraux devinrent de plus en plus puissants dans le diocèse et finirent par écarter Van Crombrugge et les ultramontains conservateurs des positions clés qu'ils détenaient dans le diocèse.

Les idées libérales de Lamennais étaient largement répandues dans le clergé belge. Mais pour le pape, ce libéralisme évoquait le spectre de la Révolution française et du chaos qu'elle avait provoqué en Europe. **(10)**

En 1830, Lamennais et ses amis fondèrent un journal *l'Avenir* qui allait propager leurs vues libérales. Van Crombrugge était totalement opposé à beaucoup de ces vues qu'il associait comme le Pape à la Révolution française. **(11)**

Il s'opposa tout particulièrement à *l'Avenir* et collabora à un autre journal *Le Mémorial du Clergé* qui réfutait les thèses de Lamennais.

En 1833-1834 il fut mêlé à une vive polémique à ce sujet. Cette polémique divisa le diocèse et embarrassait très fort l'évêque. Elle marqua l'éclipse de Van Crombrugge dans le diocèse pendant plusieurs années.

Les idées de Lamennais furent finalement condamnées par l'encyclique *Mirari Vos* de Grégoire XVI. **(12)**

L'Eglise en Belgique, les congrégations de droit diocésain et de droit pontifical.

La dernière partie de cet exposé traitera brièvement de quelques aspects de la vie de l'Eglise en Belgique qui ont des conséquences dans le développement de nos congrégations religieuses.

Il faut garder trois facteurs à l'esprit.

1. Le désir des évêques belges de réorganiser leurs diocèses et de leur assurer plus de vitalité,
2. La multiplication rapide des fondations de nouvelles congrégations,
3. La centralisation de l'autorité pontificale.

1. Les diocèses des provinces méridionales avaient beaucoup souffert pendant près d'un demi-siècle. Ils avaient connu de nombreuses et longues vacances du siège épiscopal. Les évêques nommés à partir de 1829 cherchaient à réorganiser leur diocèse. L'impression générale qui se

dégage de leurs efforts est une impression d'originalité, d'indépendance et d'initiative. Mais la Curie romaine se montrait plutôt soupçonneuse à leur égard. **(13)**

2. Les évêques tenaient très fort à contrôler les congrégations religieuses qui surgissaient un peu partout dans les diocèses, en particulier au service de l'éducation. Lorsqu'ils commencèrent à créer leur propre réseau d'enseignement pour garçons, ils entrèrent souvent en compétition avec les écoles fondées par les congrégations religieuses.

En 1845, Mgr Delebecque, évêque de Gand, décréta qu'aucun nouvel internat ne pouvait être ouvert dans le diocèse sans sa permission explicite.

En 1830 les deux Congrégations fondées par Van Crombrughe reçurent l'approbation épiscopale et devinrent donc des Congrégations de droit diocésain. Comme nous l'avons vu, cela signifiait que l'évêque avait un droit de regard sur l'organisation et le développement de ces congrégations. Mgr Van de Velde laissa aux fondateurs et fondatrices pleine liberté dans leurs initiatives. Au contraire, Mgr Delebecque, (1838-1864) comme d'ailleurs la plupart des évêques, garda un contrôle très ferme sur ses congrégations diocésaines.

Beaucoup de nouvelles congrégations se mettaient au service des pauvres, mais la plupart d'entre elles connaissaient de graves soucis matériels. D'autre part, les évêques insistaient pour qu'elles soient financièrement viables. Il en résulta qu'elles se retirèrent progressivement du service des pauvres pour s'orienter vers un apostolat qui leur procurait les ressources nécessaires. En 1857, Mgr Delebecque décréta qu'une nouvelle communauté ne pouvait être fondée si elle ne jouissait pas d'un soutien financier adéquat.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'histoire des premières années de nos Congrégations.

Pendant plusieurs années (1834-1838), le Fondateur cessa jouer un rôle important dans le diocèse de Gand. La nomination de Mgr Delebecque, ultramontain et pro-romain, lui rendit la confiance de son évêque. C'est au cours de ces années qu'il put consacrer plus de temps et d'attention à l'organisation de ses deux Congrégations.

Il avait un double souci.

- L'évangélisation des pauvres **(14)**
- La christianisation de la bourgeoisie par le moyen de l'éducation.

Il se mit au travail pour réorganiser sa Congrégation féminine et l'adapter à ce double objectif. **(15)**

En 1834 Soeur Antonia, membre du groupe fondateur d'Alost, se fixa à Grammont. Elle allait devenir la supérieure générale des soeurs connues sous le nom de Soeurs de Marie et Joseph (Soeurs Noires). Ce groupe de Soeurs se développa en Congrégation indépendamment des autres groupes. Van Crombrughe resta leur directeur spirituel et continua de les aider à s'organiser. Après sa mort en 1865, Mgr Bracq (évêque de Gand, 1864-1888) supprima les liens directs qui les unissaient aux Joséphites et en fit une Congrégation diocésain.

En 1838, Fondateur entreprit une nouvelle réorganisation de la principale congrégation féminine. Ce fut probablement en prévision de la future création du diocèse de Bruges. Le Fondateur savait certainement qu'il était question de diviser le diocèse de Gand pour créer celui de Bruges. Plusieurs communautés de soeurs étaient établies dans ce qui allait devenir le nouveau diocèse et elles allaient tout naturellement devoir dépendre du nouvel évêque. C'est ainsi que naquit la Congrégation des Soeurs de Saint Joseph.

Les Frères manquaient de personnel et c'est la raison pour laquelle le Fondateur fut empêché de les scinder en plusieurs congrégations pour répondre à son double objectif. Ils formaient une congrégation de droit diocésain depuis 1830. Dans les années 40, le Fondateur chercha à modifier de manière significative la nature de la Congrégation.

En 1845 Mgr Delebecque approuva l'intention du Fondateur d'admettre des Joséphites à la prêtrise en ajoutant à leurs Constitutions un chapitre concernant cette admission.

Mais alors que Mgr Delebecque soutenait le projet du Fondateur de faire de la Congrégation un institut clérical, Henri Bracq, son successeur, s'y opposa tout au long de son épiscopat (1865-1888) et il continua à exercer un contrôle strict sur les Joséphites. **(16)**

3. Alors que les évêques belges s'occupaient à renforcer leur propre autorité sur leur diocèse, Rome cherchait à faire de même. Les nonces pontificaux commencèrent à intervenir de plus en plus souvent dans la vie des Eglises nationales. Les visites ad limina furent rétablies. De fait Rome cherchait à centraliser le plus possible la direction et l'administration de toute l'Eglise.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la requête introduite à Rome en 1861 par les Filles de Marie et de Joseph et par les Joséphites en vue de devenir des instituts de droit pontifical. Cette requête signifiait que les Congrégations seraient soustraites à l'autorité de l'évêque et placées sous celles de Rome.

Comme nous l'avons vu, les évêques belges et en particulier Mgr Bracq étaient opposés à pareilles requêtes. En 1832, ils avaient même demandé à Rome que les anciens ordres exempts soient soumis à l'autorité des évêques. Mais Rome avait refusé. **(17)**

A Rome on était disposé à accorder la qualité de droit pontifical. Les Filles de Marie et Joseph et les Joséphites obtinrent un Décret de louange, premier pas vers le changement de statut. Mais dans le cas des Joséphites un malentendu fondamental subsistait concernant le statut clérical ou laïc de la Congrégation.

Le Fondateur mourut en 1865 laissant la Congrégation des Joséphites de droit diocésain à la merci de Mgr Bracq. La question du statut clérical ne fut pas réglée qu'en 1897.

L'histoire de nos Congrégations après la mort du Fondateur sera traitée plus tard pendant ce symposium.

Robert Hamilton, C.J.
Kimwenza
24.12.04.

Notes

(1) L'histoire des Provinces méridionales des Pays-Bas pendant cette période est compliquée. Après l'invasion française elles firent partie des Départements français du Nord de L'Empire. Elles firent ensuite partie du Royaume-Uni des Pays-Bas à partir de 1815 et finalement du Royaume de Belgique à partir de 1830.

(2) Constant Van Crombrughe. *La réponse d'un chrétien et d'un éducateur au et dans le contexte historique du 19ième.* Leuven 1980.

(3) Sur le chanoine Huleu et le serment d'allégeance, cfr Garcia, op. cit. Page 20

(4) Pieraerts-Desmet, *Vie et œuvres du chanoine Can Crombrughe*. Bruxelles 1937. page 19.

(5) Le Prince-Maurice-Jean-Madeleine de Broglie fut évêque de Gand de 1807 à 1821.

(6) L'ultramontanisme désigne les vues de ceux qui soutiennent les pouvoirs et les prérogatives de la papauté contre toute ingérence étrangère. Le fébronisme ou le gallicanisme est en faveur du contrôle de l'Eglise par les pouvoirs publics et par la seule hiérarchie nationale.

Le mot ultramontain (au delà des monts) qualifie les membres de l'Eglise qui s'en réfèrent en tout au delà des monts, des Alpes, c'est-à-dire au pape dont ils affirment le pouvoir absolu.

(7) Les vues du Fondateur sur l'éducation seront développées dans un autre exposé.

(8) L'opposition du Fondateur au libéralisme et en particulier à la révolution de 1848 est paradoxale. En 1830 il a approuvé la Constitution belge considérée comme un modèle par les libéraux. En 1848 plusieurs nations ont essayé d'établir un semblable régime chez elles et il ne semble pas que Van Crombrughe les ait soutenues.

(9) G.Garcia décrit en détail les efforts de Guillaume I pour contrôler l'éducation et l'opposition des évêques, en particulier de celui de Gand. Op. cit. 35-37.

(10) Cfr H. Verbist (P. Gabriel c.j.) *Les grandes controverses de l'Eglise contemporaine*, Ed. Rencontre, Lausanne 1969, Chap VII.

“Après la libération, le Belgique se donna une Constitution qui faillit être condamné par Rome et que Mgr Lambruchini qualifia d'athée”. p.208.

(11) Cfr H. Verbist, Op.cit. Le mystère de Lamennais. p. 196.

(12) *Mirari Vos* déclare erronés les principes suivants affirmés par Lamennais:

- L'Eglise a besoin du renouveau
- La liberté de conscience
- La liberté de presse
- La révolte contre l'autorité peut parfois se justifier
- La séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il est intéressant de constater que la publication de *Mirari Vos* fut retardée en Belgique. Cfr H. Verbist, Op. cit. P.205 et 208.

(13) Un domaine de conflits entre les évêques belges et la Curie romaine a été le rétablissement de l'université de Louvain. Les évêques ne voulaient pas en faire une université pontificale et elle dépendait de leur seule autorité. En profitant de la liberté d'enseignement accordée par la Constitution belge, ils semblaient donner une approbation ecclésiastique aux libertés constitutionnelles dont Rome se méfiait et dans un domaine que le Saint-siège se réservait traditionnellement. De plus, certains professeurs étaient connus pour leur sympathie envers les idées de Lamennais. C'est toute l'Université qui était dès lors tenue en suspicion à Rome.

(14) Sur l'attitude du Fondateur à l'égard des pauvres, cfr Garcia op.cit. p.87. Il serait intéressant de savoir jusqu'où l'attitude de Van Crombrughe envers les pauvres différait de celle des évêques de Gand.

Mgr Fallot de Beaumont (1802-1807) déclarait: “*Certains vivent dans la pauvreté, d'autres dans le luxe, ainsi l'a voulu la Providence. C'est une des preuves les plus tangibles de la bonté et de la sagesse divines, c'est le plus puissant bien de la société*”.

Mgr Delebecque (1838 – 1865) demandait avec insistance aux pauvres “*de ne pas murmurer contre les riches ni contre Dieu*”.

Mgr Bracq (1865-1888) proclamait que *“l'égalité des hommes était un dogme monstrueux puisque Dieu avait voulu l'inégalité dans les institutions sociales”*.

(15) La réorganisation des Congrégations de soeurs en 1834 et 1838 est décrite en détail par G. Garcia op.cit. p.114-116.

(16) Il faut reconnaître qu'il n'était pas facile de contrôler les Joséphites. Dans une lettre du 5 août 1869 adressé au Nonce apostolique Mgr Bracq dénonce M. Remi (3ième supérieur général) pour avoir fondé une maison en Angleterre sans l'avoir informé. Mgr Bracq en conclut que M. Remi ne peut être élu pour un second mandat de Supérieur général.

(17) En 1832, par l'intermédiaire de Mgr Sterckx, les évêques belges demandèrent à Rome que les religieux qui jouissaient de l'exemption canonique avant leur dispersion et après la Révolution française soient dorénavant soumis à la juridiction épiscopale.

Questions et réponses.

P. Jacob a demandé si c'était le désir de notre fondateur qu'il y ait certaines congrégations de droit pontifical et d'autres de droit diocésain. Quel fut son rôle dans ces demandes ? Que pensait-il réellement à ce sujet ?

Sr. Agnès a répondu qu'il est très difficile d'entrer dans la pensée de quelqu'un d'autre. Le fondateur désirait certainement aider le nouveau diocèse de Bruges, mais il a aussi joué un rôle au plan national et a rencontré des politiciens à Bruxelles qui avaient une influence au plan international. Il désirait sûrement une fondation à Bruxelles pour les FMJ, et cela nous a amenées à devenir « extra-diocésaines ».

Un second point à souligner c'est que la famille du fondateur était très ouvertes à d'autres cultures, son père avait des relations d'affaires avec des français. Le fondateur a envisagé des fondations en dehors de la Belgique, il désirait donc probablement des congrégations diocésaines et pontificales.

P. Aloïs a souligné qu'il avait toujours compris que les Joséphites avaient été fondés pour aider les pauvres et les faibles, et pourtant un regard rapide sur les fondations de Leuven et Melle pourrait contredire cet aspect. Nous devons comprendre que notre fondateur était très préoccupé d'assurer une solide formation chrétienne aux classes moyennes orientées vers le commerce.

Sr. Teresa considère qu'un autre élément entre dans la distinction entre congrégation de droit pontifical et de droit diocésain ; c'est le fait que lorsque les soeurs ont été divisées, les soeurs de Bruges sont restées diocésaines mais celles qui oeuvraient dans l'archidiocèse de Malines étaient en dehors de ce diocèse. Mme Flore, la 2^e supérieure générale, a toujours eu l'ambition de voir la congrégation reconnue de droit pontifical et a entrepris une fondation en Angleterre. Le fondateur a discrètement retardé cela jusqu'à ce que les Joséphites soient aussi reconnus.

P. Evariste se demande pourquoi Agnès a souligné le charisme de compassion. Si c'était vraiment l'intention du fondateur, pourquoi n'a-t-il pas fondé d'orphelinats ou institutions du même genre ?

Sr. Agnès a souligné que le fondateur a insisté sur le charisme de compassion pour aider les enseignants à être attentifs à chaque élève, pauvre ou riche, intelligent ou médiocre, facile ou en difficulté. Il a insisté que chaque élève devait être considéré comme une personne unique, aimée de Dieu. La compassion implique que l'on puisse souffrir

avec quelqu'un, que l'on partage avec cette personne notre sagesse et nos limites. Quand les FMJ sont parties au Burundi, elles ont rapidement réalisé qu'il fallait s'engager dans le domaine médical, dans les orphelinats, dans l'attention aux personnes âgées et aux handicapés.

Sr. Marie Rose a fait remarquer qu'au Congo, leur congrégation a fondé des orphelinats, des maisons de retraite, des dispensaires, des écoles du dimanche. Elles ont aussi pris soin des enfants en difficulté ou handicapés.

Sr. Liz pense que c'était une sorte de bénédiction que nous n'ayons pas d'orphelinats quand on suit ce qui a apparu au grand jour récemment. En Ouganda, les FMJ exercent un apostolat auprès des victimes du VIH/SIDA en se rendant chez les malades plutôt qu'en établissant des institutions d'accueil.

P. Aidan se demande si nous évitons de donner une partie de la réponse dans un contexte d'histoire sociale où deux congrégations sont devenues de droit pontifical et deux sont restées de droit diocésain. Les instituts diocésains ont pris soin des pauvres, les instituts de droit pontifical ont assuré une solide éducation chrétienne aux enfants issus des classes moyennes. Dans le passé, ceci a été sujet de tension entre les 4 congrégations. Notre fondateur semble avoir eu une approche un peu schizophrénique !

Sr. Agnès est fondamentalement d'accord tout en pensant que la question est plus complexe que cela et que nous y reviendrons sans doute durant le symposium. La manière utilisée par le fondateur pour demander à Sr Julie de changer de congrégation et d'habit ne serait pas acceptable de nos jours.

Sr. Luc suggère que Mme Flore était une « forte femme », tandis que Mme Julie était très humble et répondait aux besoins d'un prêtre d'une paroisse qui demandait la venue des sœurs chez lui. Ceci explique pourquoi elles sont restées congrégation diocésaine.

Sr. Maggy fait observer, en lien avec la question de la compassion, que vers la fin de la 1^{ère} guerre mondiale, un réel effort a été fait pour organiser des études permettant aux jeunes filles d'accéder à l'université. Ceci exigeait un changement profond d'attitude et pourrait être considéré comme de la compassion réelle pour la condition des femmes.

Sr. Teresa Clements dit qu'originellement, Mme Julie n'était pas reconnue comme la première supérieure générale des FMJ, et ceci fut source de chagrin en dehors de la congrégation. Et pourtant Mme Flore écrivit de Julie que « nous avons perdu une femme remarquable, une femme qui nous obligeait à être en contact avec les pauvres. »

Sr. Agnès a remarqué que cette façon de faire a changé dans les années ultérieures et qu'elle a toujours considéré Mme Julie comme la première supérieure générale des FMJ. Peut-être Sr Alice Nugent aura davantage de choses à dire à ce sujet.

Sr. Luc nous a informées qu'elle a lu quelque part que le fondateur n'a pas informé personnellement Mme Julie qu'elle n'était plus supérieure générale mais qu'il a chargé une autre sœur de l'en informer.

Manière dont les quatre congrégations se sont développées.

De Congregatie van de Zusters van Maria et Jozef Geraardsbergen

**Les Soeurs de Marie et de Joseph n'ont pas pu participer au symposium.
Robert Hamilton leur a rendu visite à Erpe Mere et a accepté de parler en leur nom.**

2 novembre 1818

L'abbé van Crombrugge, principal au collège d'Aals a envoyé deux soeurs du petit groupe d'Aalst à Geraardsbergen. La maman du fondateur, Cécile Sophie Spitaels, a pris soin de ces soeurs. Les soeurs ont commencé une école de dentellières pour les enfants pauvres de la ville. En 1820, elles ont commencé une école du dimanche où les enfants pauvres apprenaient le catéchisme, ainsi que la lecture et l'écriture.

1831

L'évêque Van de Velde a demandé au fondateur de veiller à la formation des soeurs pour qu'elles puissent sortir du couvent et soigner les malades à domicile.

Dès le début, les soeurs de Geraardsbergen ont eu un double apostolat: l'enseignement et le soin des malades. Une soeur est venue d'Aalst pour former les soeurs dans les soins à donner aux malades. Les soeurs portaient le même habit noir que les soeurs d'Aalst et c'est pourquoi on les appelait les "soeurs noires" les zwarte Zusters.

1834

Soeur Antonia est nommée supérieure générale. Sr Antonia Vanhendt est quelqu'un de très important dans la congrégation. Née à Gent en 1795, elle était une des premières soeurs appartenant à la fondation de l'abbé van Crombrugge à Aalst en 1817. Elle a fait profession le 21 mai 1820. Elle est devenue supérieure générale des Soeurs de Marie et de Joseph et le resta jusqu'à son décès à Geraardsbergen le 21 mai 1867. Son compagnon masculin fut Ignace Van den Bossche, le premier supérieur général des Joséphites.

1845

Une école primaire commence mais les soeurs continuent encore leur école de dentellières.

1855

Les soeurs ouvrent une communauté à **Meerbeke** où elles commencent un jardin d'enfants et une école primaire. Les soeurs sont restées à Meerbeke jusqu'au 21 mars 1894 lorsque les soeurs ont rejoint la communauté de leurs soeurs à Erpe.

1856

Pauline Spiteals meurt durant cette année. C'était quelqu'un de la famille de la mère du fondateur. Elle était une célibataire riche et à la fin de sa vie, elle fut soignée par une soeur de Marie et de Joseph. Dans son testament, elle fit don aux soeurs de sa magnifique demeure.

1865

Le fondateur décède cette année. Le père Benoît Busschaert (premier prêtre Joséphite ordonné en 1848) prend la direction des soeurs jusqu'en 1867 quand l'évêque le remplace par un prêtre diocésain. Ceci a renforcé le contrôle de l'évêque Bracq sur les congrégations diocésaines de soeurs.

1874

Le 14 octobre, les soeurs fondent une communauté à **Adegem (Maldegem)** et y commencent un jardin d'enfants et une école primaire. En 1931, un terrain est acheté et une première année primaire ainsi qu'un jardin d'enfants y sont construits. Le 5 août 1980, les soeurs ont quitté Maldegem.

1877

C'est durant cette année que les soeurs fondent à **Erpe**. L'histoire de cette fondation est relatée dans un petit livret publié par les soeurs en 2002 et intitulé *125 jaar Zusters van Maria en Jozef te Erpe*. A la demande du curé de la paroisse, les soeurs fondent la communauté et le 2 novembre de la même année, commencent un jardin d'enfants. L'année suivante, elles ouvrent une école primaire et en 1878, une école secondaire. Un hospice voit aussi le jour qui accueille des orphelines et des personnes âgées. En 1930, la décision est prise de construire un nouveau home de repos et de soins pour personnes âgées. Ce fut inauguré en 1932.

Ce home s'est développé en un large complexe qui abrite aujourd'hui les 21 soeurs qui restent ainsi qu'un nombre de pensionnaires qui y trouvent un complexe tout à fait à la pointe.

1880

Une fondation voit le jour en dehors du diocèse de Gent quand 4 soeurs commencent à vivre à **Oetingen**, dans l'archidiocèse de Malines/Bruxelles. Mr et Mme Kervyn ont demandé aux soeurs cette fondation à Oetingen pour y commencer une école pour les filles. Ils ont construit un couvent pour les soeurs ainsi que l'école. Le jardin d'enfants et l'école sont ouverts en 1880. En plus de l'école, un hospice est construit pour les orphelins et les vieillards. Le 16 novembre 1978, le home pour les personnes âgées fut fermé et les soeurs ont rejoint la communauté d'Erpe.

1890

Une autre fondation s'ajoute aux précédentes à **Zarladinge**. Cette fois encore, c'est grâce à l'initiative du curé de la paroisse. Il organise la construction d'un couvent pour 4 soeurs qui arrivent le 18 septembre 1890.

Le 1er octobre, les soeurs commencent une école primaire pour filles et une école de gardiennage pour les tout petits et les filles. De 1894 à 1879, les petits sont pris en internat. Après plus d'un siècle de présence, les soeurs quittent l'endroit en 1984.

1904

La dernière fondation est faite à **Erondegem**. A l'invitation du curé de la paroisse, 4 soeurs vont à Erondegem en 1904. Elles dirigent un jardin d'enfants et une école primaire. Plus tard, elles organisent une école du dimanche. En 1984 les soeurs ont quitté et sont allées à Erpe.

La congrégation des Joséphites. Robert Hamilton, CJ

Les premières années pendant la vie du fondateur

Pendant la vie du fondateur les fondations se sont limitées à la Belgique.

1817 Grammont L'institut St Joseph est fondé et est encore florissant aujourd'hui.

1830 Rooborst Melle Huysmans d'Annecroix qui vivait dans le chateau du village a persuadé le fondateur d'envoyer des frères pour diriger une école catholique pour de jeunes garçons défavorisés. Cette fondation n'a jamais été florissante.

Les Joséphites ont quitté Rooborst en 1861.

1833 Hal Ce fut la première fondation en dehors du diocèse de Gent. Les Joséphites ont fondé Notre Dame de Hal **qui fut fermée en 1842**. Ce collège a toujours connu des difficultés financières. Il y avait de l'incompréhension avec le doyen à propos des finances.

1834 Maldegem Collège St Michel. Cette fondation a connu des difficultés avant d'être fermée 15 ans après sa fondation en **1849**.

1835 Collège St Jean Baptiste C'est une fondation faite à Bruxelles. De grands efforts sont fournis pour faire de ce collège un succès. Néanmoins, quand le cardinal Sterckx a ouvert une école diocésaine pour garçons tout près du collège, les Joséphites ont fermé et ont quitté Bruxelles en **1858**.

1837 Melle Les débuts sont difficiles mais cependant le collège s'établit avec fermeté et est encore très florissant aujourd'hui.

1839 Tirlemont Collège St Stanislas. C'est encore un autre collège qui a connu des difficultés et qui a été fermé après presque 50 ans d'existence.

1842 Leuven C'est la dernière fondation d'une école Joséphite faite durant la vie du fondateur. L'archevêque de Malines demande au fondateur de reprendre une école fondée auparavant par un prêtre diocésain. Le prêtre était nommé ailleurs et le cardinal Sterckx n'avait pas d'autre prêtre disponible pour reprendre l'école. Le 20 septembre 1842, les classes commencent sous la direction des Joséphites.

Les bâtiments scolaires deviennent rapidement trop exigus et en 1843, le fondateur arrange l'achat de bâtiments dans un ancien collège de l'université, l'impressionnant Collegium Sanctissime Trinitatis. En 1843, l'école commence dans ce nouveau cadre. Le collège est encore florissant aujourd'hui.

1865 Décès du fondateur. A sa mort, les Joséphites dirigent des écoles à **Grammont, Melle, Tirlemont, Leuven**.

La fondation en Angleterre

Bien avant son décès, le fondateur avait envisagé une fondation en Angleterre. Nous avons déjà entendu les malentendus entre le supérieur général, M. Remi et Mgr Bracq, l'évêque de Gent à propos de cette fondation.

1869 St George's Croydon est fondé. L'école s'est déplacée vers Weybridge plus tard.

1951 C'est une seconde fondation faite en Angleterre. Barrow Hill fut fondé d'abord à Longcross. Ensuite il y eut un déplacement vers Witley, près de Guildford. L'école fonctionne toujours mais fut vendue aux parents à la fin des années 1980.

La fondation au Brésil.

1925 Durant cette année les Joséphites commencèrent une fondation au Brésil. Les pères Bernard, Vincent et le frère Jérôme sont partis au Brésil. Cette fondation ne s'est jamais développée. On n'y envoya pas d'autres confrères. P. Vincent est revenu plus tard en Belgique. Le P. Bernard et le Frère Jérôme sont restés au Brésil (Igassu). Il faudrait faire quelques recherches pour découvrir pourquoi cette fondation a eu lieu et pourquoi elle ne s'est jamais développée.

L'Afrique

1929 Les premiers missionnaires belges partent pour Luluabourg (Kananga) au Kasayi (Congo Belge).

Une école est fondée à Katoka.

1936 Etablissement à la mission de Bena Makima suivi d'une fondation à Mushenge.

1939 Mission à Port Francqui. Le P. Willibrord construira une école à Ilebo. Aujourd'hui, il y a deux écoles là-bas: I.T.C. et Ste Marie.

1950 Les Joséphites quittent Luluabourg pour prendre place dans le territoire des Bakuba comme leur terrain de mission.

St Joseph Bulongo est fondé à partir de Katoka.

Une école est fondée à Domiongo.

D'autres missions sont établies à Kakenge, Misumba.

1956 Préfecture de Mweka. Le P. Marcel, C.J. devient le préfet apostolique.

1960 Indépendance R.D. Congo

1962 Mweka devient un diocèse. Mgr Van Rengen est consacré évêque par le pape Paul VI.

Puis, grâce au développement du clergé diocésain congolais, les Joséphites gardent Bulongo et une grande paroisse à Ilebo. Ils dirigent l'école diocésaine de Domiongo.

Les missionnaires européens sont remplacés par des Joséphites congolais.

2002 Le collège St Etienne est fondé à Kinshasa (capitale de la R.D. Congo)

Les Joséphites ont fait des fondations au **Gabon** et au **Cameroun**.

Belgique Développements récents

Velm Les Joséphites y ont dirigé un juniorat pendant un certain nombre d'années. Velm servait aussi de Maison Mère, ce qui veut dire que le supérieur général et son conseil vivaient là.

1946 Houtaing Le collège de La Berlère s'installe dans un chateau non loin d'Ath. C'est une école francophone.

U.S.A. Californie

1963 une fondation est faite en Californie. Cinq Joséphites, deux belges et trois anglais, ont établi cette première fondation. Ils ont commencé à Los Angeles avant de se déplacer à Santa Maria où ils ont ouvert St Joseph's High School. Plus tard ils ont pris la paroisse de St Louis de Montfort à Orcut.

Une seconde fondation eut lieu à Santa Barbara.

Développements récents en Angleterre

Récemment, les Joséphites ont pris des paroisses en Angleterre.

Addlestone The Holy Family Parish est proche de St George. le père Benet Woodman a été curé de la paroisse pendant très longtemps et y a construit l'église paroissiale. Le P. Richard y fut curé jusqu'à son élection comme supérieur général. Le P. Adrian a été curé jusqu'à cette année (2005) quand la paroisse est retrouvée dans les mains du clergé diocésain.

Bournemouth Les Jospéhites sont responsables de deux paroisses à Bournemouth dans le diocèse de Plymouth. Les pères Benet, Richard, Jude et William ont exercé un ministère paroissial à Bournemouth.

Limehouse Londres. Le P. Aidan est actuellement curé de la paroisse de Limehouse à l'extrémité Est de Londres.

**Congrégation des FMJ
Margaret Eason, FMJ**

Il manque le tableau

Apostolats 1817 – 2005

ŒUVRES D'EDUCATION ET D'INSTRUCTION

Les appellations sont différentes selon les pays. Nos sœurs ont été actives dans tous les types d'enseignement à tous les niveaux.

Jardins d'enfants, écoles préparatoires, écoles primaires et écoles secondaires

Section professionnelle (enseignement technique moyen du degré inférieur)

Carrière d'esthéticienne ou d'étalagiste.

Section technique supérieure (photographes, réceptionnistes, architectes d'intérieur, guides touristiques, assistants médicaux et assistantes médicales)

Section professionnelle ménagère

Humanités anciennes et modernes, scientifiques et économiques

Ecole professionnelle de commerce

Ecole de commerce agréée

Ateliers – sections coupe et confection

Sections normale moyenne pour la formation des régentes, normale primaire et normale jardinière

Institut supérieur de pédagogie reconnu par l'Etat (cours mixtes)

Un couvent a été établi pour le service de l'école et des œuvres paroissiales

Enseignement à l'école paroissiale

Lycée interracial

Direction d'écoles communales

Direction d'écoles primaires

Ecole normale pour monitrices et école moyenne pédagogique

Ecole moyenne pédagogique

Ecole moyenne ménagère avec internat.

Internat pour filles de chefs

Ecoles d'apprentissage pédagogique

Enseignement école secondaire (lycée), enseignement universitaire

Ecoles de catéchisme et catéchuménat des enfants non scolarisés.

Formation des catéchistes

Formation d'aspirantes religieuses autochtones.

Secrétaire de l'évêque.

ŒUVRES PASTORALES ET SOCIALES

Dispensaires et hôpitaux. Ecoles médico-sociales
Consultations prénatales - Consultations de nourrissons. Camps de malades.
Visites à domicile et visites aux prisonniers.
Orphelinat - pouponnière
Travail paroissial et travail dans le diocèse
Responsable de la promotion de santé
Travail avec les Batwa, les sidéens, les malades mentaux, les orphelins du sida et les pauvres
Religieuses âgées. Visite des malades et personnes âgées
Maison de retraites. Maison pour les étudiants
Travail œcuménique
Relations entre juifs et chrétiens
Collaboration avec des organisations humanitaires et alternatives

De Congregatie van de Zusters van St Jozef Luc de May Powerpoint

<u><i>Dochters van Maria en Jozef</i></u>	<u><i>Daughters of Mary and Joseph</i></u>	<u><i>Filles de Marie et de Joseph</i></u>
Welkom	Welcome	Bienvenue
<u>2. Ontstaan</u>	<u>2. Origine</u>	<u>2. Origine</u>
*Aalst 1817 Regels der Dochters van Jozef – Nederlands schrift	*Alost 1817 Rules for the Daughters of Joseph – Flemish handwriting	*Alost 1817 Règles des Filles de St Joseph manuscrit, Néerlandais
*Bellegem 1827 aansluiting van een liefdadigheidsgesticht bij de Dochters van Maria en Jozef	*Bellegem 1827 affiliation of a Charitable Institute to the Institute of the Daughters of Mary and Joseph	*Bellegem 1827 jonction d'un institut de bienfaisance à l'Institut des Filles de Marie et Joseph
*Gent 1830 goedkeuring van de H.Regel Nederlands gedrukt	*Ghent 1830 Approbation of the S.Rule – Flemish printed	*Gand 1830 Approbation de la Ste.Règle Imprimée en Néerlandais
*Brugge 1832 Stichter neemt een instelling over voor arme kinderen	*Bruges 1832 The Founder takes over an Institution for poor children	*Bruges 1832 Le Fondateur prend en charge un institut pour enfants pauvres.
3. Kanttekening – Franse taal	3. Notes by the Founder	3. Notes du Fondateur en français
4. Tekst : Première esquisse de la Règle des soeurs de St.Joseph à Alost, 1817 <i>C'est écrit est de la main de Mlle Colette De Brandt qui a commencé avec moi l'Institut des Sœurs de St.Joseph.</i> <i>C.G.Van Crombrugge</i>	4. Text: First outline of the Rule of the Sisters of St.Joseph Alost, 1817. <i>This text is a handwritten text by Miss Coleta De</i>	4. Texte Première esquisse de la Règle

	<i>Brandt, who has started with myself this Institute of the Sisters of St. Joseph. C.G. Van Crombrugge</i>	des soeurs de St. Joseph à Alost, 1817 <i>C'est écrit est de la main de Mlle Colette De Brandt qui a commencé avec moi l'Institut des Sœurs de St. Joseph. C.G. Van Crombrugge</i>
--	---	---

<p><u>5. Splitsing in 1838</u></p> <p>*Dames de Marie *Zusters van de H. Jozef 6. De Zusters van de H. Jozef *Geen verplichtingen tov de andere tak *Krijgen een eigen overste *De keuze is vrij of aangeduid *doen afstand van het blauwscapulier en de "M" op het kloosterkleed.</p> <p><u>7. Bisdom Brugge</u></p> <p>*1841 goedkeuring van de eerste Regel in Frans schrift *1865 Stichter vraagt een opvolger aan de Bisschop *1897 Noviciaat in Brugge *1886 Moederklooster in Brugge *1907 Gediplomeerde Zusters (87) *1932 Missie in Congo *1955 Missie in Chili 8 – 9 Kaarten</p>	<p><u>5. Splitting in 1838</u></p> <p>*Ladies of Mary *Sisters of St. Joseph 6. The Sisters of St. Joseph * no obligations towards the other branch *They have an own Superior *Choice is free or indicated *Renounce the blue scapular and the "M" of their costume.</p> <p><u>7. Bishopric of Bruges</u></p> <p>*1841 approbation of the original Rule – French handwritten text. *1865 Founder asks the Bishop for a successor. *1897 The Noviciate in Bruges *1886 The Motherhouse in Bruges *1907 Certificated sisters (87) *1932 Mission in Congo *1955 Mission in Chili 8 – 9 Maps</p>	<p><u>5. Division en 1838</u></p> <p>*Dames de Marie *Sœurs de Saint Joseph 6. Les Sœurs de Saint Joseph *aucune obligation vis-à-vis l'une de l'autre *une supérieure propre à l'institut *le choix est libre ou désigné *renoncent au scapulaire bleu et au « M » sur l'habit religieux</p> <p><u>7. L'Evêché de Bruges</u></p> <p>*1841 approbation de la Règle primitive- manuscrit en français *1865 Le Fondateur demande à l'Evêque un successeur *1897 Noviciat se fixe à Bruges *1886 Maison Mère à Bruges *1907 Sœurs diplômées (87) *1932 Mission au Congo *1955 Mission au Chili 8-9 Cartes : Belgique</p>
--	---	---

<p><u>10. Uitbreidingen</u></p> <p>11. Kaart van België</p>	<p><u>10. Expansion</u></p> <p>11. Map of Belgium</p>	<p><u>10. Extension</u></p> <p>11 .Carte de la Belgique</p>
--	--	--

<p>12. Juridisch statuut</p> <ul style="list-style-type: none"> *Congregatie is een VZW vereniging zonder winstdoel *Alle instellingen zijn verhuurd eigen VZW *Enkele scholen zijn geschonken *Instellingen worden in erfpacht gegeven *scholen gaan op in schoolgemeenschappen <p><u>13. Zusters en Medewerkers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *Godvruchtige Juffrouwen *Koorzusters, lekenzusters, tweede orde *Clerus: pastoor, bisschop, missie- congregaties *Caritatieve en humanitaire organisaties <p>14. <i>Julie Herbau 1801-1864</i></p> <ul style="list-style-type: none"> *Leidster van een liefdadigheidsgesticht te Bellegem *Bij de Dochters van Maria en Jozef in 1827 *Algemene Overste 1832-1838 *Algem. Overste van de Zusters v.d. H.Jozef <p>15. Hoeve van de familie Herbau</p>	<p>12. Juridical Statute</p> <ul style="list-style-type: none"> *The Congregation is a VZW or an association without profitable purpose *All institutions are separate VZW's *Some schools are donated *Institutions are given in long lease contract *Schools go into a larger net of schoolcommunities <p><u>13. Sisters and Collaborators</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *Devoted women *Choir sisters, lay sisters and second order *Clergy; pastors, bishop, missionary congregations *Charity and humanitarian organisations <p>14. <i>Julie Herbau 1801-1864</i></p> <ul style="list-style-type: none"> *She was leading a charitable institute in Bellegem *Daughter of Mary and Joseph in 1827 *General Superior 1832-1838 *General Superior of the sisters of St.Joseph <p>15. Farm of the family Herbau</p>	<p>12. Statut Juridique</p> <ul style="list-style-type: none"> *La Congrégation est une ASBL- association sans but lucratif * Les institutions sont données en location à leur propre ASBL *Quelques écoles sont données *Institutions sont données en bail emphytéotique *Les écoles sont incorporées dans des groupes scolaires <p><u>13. Sœurs et Collaborateurs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *Demoiselles pieuses *Religieuses de chœur, sœurs converses, laïques *Clergé: curé, évêque, congrégations missionnaires *Organisations de charité et de l'humanité <p>14. <i>Julie Herbau 1801-1864</i></p> <ul style="list-style-type: none"> *Dirigeante d'un institut de bienfaisance à Bellegem *Filles de Marie et de Joseph en 1827 *Supérieure Générale 1832-1838 *Supérieure Générale des Sœurs de St.-Joseph <p>15. La Ferme à Bellegem</p>
--	---	--

<p><u>16. Grote gebeurtenissen</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *1865.De zieke Stichter stelt zelf 	<p><u>16. Special Events</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *1865 The sick Founder personally appoints the 	<p><u>16. Evenements spéciaux</u></p> <ul style="list-style-type: none"> *1865 Le Fondateur malade installe personnellement la
--	--	--

<p>de Algemene Overste aan</p> <p>*1922 Afschaffing van de lekezusters</p> <p>*1948 Algemene Overste verongelukt in Libenge bij een vliegtuigcrash</p> <p>*1955 Fusie met de zusters van Liefde van de H. Jozef van Ieper</p> <p>*1957 Fusie met Zusters van de H. Theresia - Rollegem</p> <p>*1957 Noviciaat Vogelzang en Federatie 5 Congregaties</p> <p>*1967 Algemeen Kapittel, aanpassing aan de Conciliedocumenten</p> <p><u>17. Ten dienste van onderwijs, opvoeding, verzorging</u></p> <p>*Inrichtingen voor wezen, kolonies, internaten</p> <p>*Zondagscholen, basis, secundair en hoger onderwijs</p> <p>*Gehandicapten : De Kindervriend en de Berkjes</p> <p>*Verzorging: Witgele kruis, Ouderlingenzorg, materniteit, dispensaire, ziekenhuis</p> <p>Vrijwilligerswerk: in parochie, bij zieken, vluchtelingen, administratie</p>	<p>General. Superior.</p> <p>*1922. Reforming the lay-sisters</p> <p>*1948 The General Superior dies in Libenge by a aeroplane crash</p> <p>*1955 Fusion with the sisters of Love of St. Joseph – Ypres</p> <p>*1957 Fusion with the sisters of Ste Theresa – Rollegem</p> <p>*1957 Noviciate Vogelzang starts with novices from five Federations</p> <p>*1967 Special General Chapter, adaptation to the documents of the Council</p> <p><u>17. At the service of teaching, education and care-taking</u></p> <p>Poor children, orphans, colonies, boarding schools</p> <p>Sunday, Primary, Secondary and High schools</p> <p>Handicapped children: De Kindervriend, de Berkjes</p> <p>Care: Witgele Kruis, Elderly people, maternity, dispensary, hospital</p> <p>Free of charge: parish work, sick people, refugees, administration</p>	<p>Supérieure Générale</p> <p>*Abolition des soeurs converses</p> <p>*1948 La Supérieure Générale meurt dans un accident d'avion à Libenge</p> <p>*1955 Fusion avec les Sœurs de Charité de St. Joseph - Ypres</p> <p>*1957 Fusion avec les Sœurs de Ste. Thérèse - Rollegem</p> <p>*1957 Noviciat Vogelzang et fédération de 5 Congrégations</p> <p>*1967 Chapitre Général et adaptation aux documents du Concile</p> <p><u>17. Au service de l'enseignement, l'éducation et les soins</u></p> <p>Enfants pauvres, orphelins, colonies, internats</p> <p>Ecoles du dimanche, de base, secondaires, supérieures.</p> <p>Enfants handicapés: De Kindervriend, De Berkjes</p> <p>Soins : La croix jaune et blanche, personnes âgées, maternité, dispensaire, hôpital</p> <p>Bénévolat: paroisse, les malades, réfugiés et administration.</p>
--	---	--

Les Associés F.M.J. en Angleterre et en Irlande

Mona Sheehan

(N.B. En français on traduit au masculin des mots anglais neutres pouvant désigner des hommes aussi bien que des femmes)

Je voudrais commencer par remercier Soeur Agnès et son équipe qui m'ont invitée à ce symposium et me donnent l'occasion de parler des origines et du développement des Associés F.M.J. dans la province anglaise.

Et d'abord pourquoi des Associés?

Il convient de constater que des liens étroits existent depuis des siècles entre les grands ordres religieux et le laïcat. C'est cependant depuis Vatican II que de nombreuses Congrégations ont envisagé la possibilité d'une collaboration plus étroite avec le laïcat. D'autres part, des laïcs, plus conscients de leur rôle dans la mission de l'Eglise, ont demandé aux religieux de les aider à approfondir leur spiritualité. C'est ainsi que se sont développées des associations de laïcs unies à des congrégations religieuses.

Et pourquoi en lien avec les D.M.J.?

Il ne s'agit pas de quelque chose de tout à fait neuf pour les Soeurs. Colette de Brandt et madame Van Crombrugge (la mère du Fondateur) étaient des laïques et le sont resté, mais selon la manière dont nous parlons aujourd'hui, elles auraient pu être considérées dans un certain sens comme des associées. Par ailleurs au début de notre histoire, des femmes ont été plus ou moins rattachées à chaque communauté. De plus les dames de Mouscron qui ont rejoint les F.M.J. en 1830 avaient vécu pendant 200 ans en communauté laïque reconnue comme telle par le diocèse.

Mais de quoi s'agissait-il dans les années 1980? Au fond, il s'agissait de développer des relations priantes et un soutien mutuel entre les Associés et les membres de nos communautés. C'était essentiellement une invitation à partager charisme, spiritualité et mission.

Qui sont les Associés et que sont-ils?

Les Associés sont des femmes et des hommes, célibataires, mariés ou veufs, des personnes donc dont les styles de vie sont divers. Ce ne sont pas des religieux, ils ne font pas de vœux et ne vivent pas en communauté. Ils ont été en relation avec les Soeurs pendant un certain temps et ont été attirés par le charisme et la spiritualité de la Congrégation.

Les membres Associés ont leurs propres Constitutions basées sur celles des F.M.J. Ces Constitutions proposent les mêmes bases spirituelles et les mêmes défis apostoliques. Le premier chapitre, connaître le Christ Jésus, traite de l'esprit de la Congrégation et est identique à celui des Constitutions des Soeurs de 1985. Les grandes lignes des Constitutions des Associés sont les mêmes que celles des Soeurs, mais elles sont adaptées et respectent les différents styles de vie des Associés.

Je vais maintenant préciser quelques points.

Le but

1. Développer chez les Associés une spiritualité basée sur le charisme des F.M.J.
2. Créer des structures qui permettent aux Soeurs et aux Associées de s'entraider mutuellement tout en gardant leur indépendance financière.

Les objectifs

- Donner aux Associés la possibilité de se familiariser avec et de partager la spiritualité des F.M.J. grâce à des conférences, des groupes de discussion, des partages de prière ou d'écriture.

- Encourager et aider les Associées à traduire cette spiritualité en service actif dans l’Eglise.
- Favoriser une interaction qui profite à la croissance spirituelle de chacun des partenaires.
- Fournir aux Soeurs un soutien occasionnel là où celui-ci leur permet d’élargir leur apostolat.

La formation.

Les futurs Associés sont invités à participer au moins à deux ou trois rencontres d’Associés: il s’agit d’un “Venez et voyez”.

Après s’être quelque peu familiarisés avec l’esprit des Associés, ils peuvent demander ou être invités à commencer un programme de formation de trois ans.

Pendant ces trois ans, le nouvel Associés s’initie à l’histoire et à la spiritualité des Soeurs et du Fondateur. Il approfondit la signification du charisme de miséricorde, d’attention prévenante et de joie et apprend comment le vivre dans le monde d’aujourd’hui. Il a l’occasion de prier les Ecritures et d’être accompagné dans la prière personnelle et en groupe. Il prend le temps de se familiariser avec les Constitutions des Associés. La formation continue est organisée grâce à divers regroupements et au Week-end national annuel des Associés.

Après trois ans, la Coordinatrice après avoir consulté le Core Group (le groupe noyau) demande à ceux qui sont prêts s’ils souhaitent donner une ‘Réponse’ personnelle à l’appel à devenir Associé des F.M.J. et à concrétiser les exigences essentielles de l’association dans leur vie. Cette ‘Réponse’ est faite publiquement en présence de la Provinciale, de la Coordinatrice, d’autres Associés et de Soeurs, et habituellement à l’occasion du week-end national. Lors de cette cérémonie, l’Associé reçoit le symbole officiel des Associés: il s’agit d’un badge porté sur le vêtement et qui présente les insignes des F.M.J.

Une fois par an, lors du week-end national, les Associé et les Soeurs renouvellent publiquement leur engagement à vivre en “instrument de miséricorde”. Ce week-end est un moment de rencontre et d’approfondissement de notre relation à Dieu et de nos liens mutuels. Parmi les sujets traités on peut citer: le charisme des F.M.J., la vie de C. Van Crombrughe, notre charisme et l’Eglise, la prière et la prière de l’Eglise, le charisme et les Constitutions, l’Ecriture, la mission et les ministères, les prières du Fondateur, le charisme et la justice sociale...

Et enfin, comment avons-nous commencé en Angleterre?

La semence a été plantée au Chapitre général de 1981 à Rome. Soeur Teresa Clements a dès lors commencé à réfléchir à la fondation d’un groupe de membres associés en Angleterre, avec Maureen Dolan et Soeur Celia Beale. En 1986 la permission a été demandée à la Provinciale et à la Supérieure générale de commencer cette année-là une sorte de programme de formation d’Associés. Soeur Mary Cuthbert, Provinciale, et Soeur Bernadette Lecluyse, Supérieure générale, accueillirent chaleureusement cette demande et accordèrent la permission. Soeur Teresa qui dirigeait l’équipe de formation écrivit à toutes les communautés d’Angleterre leur demandant de prier et de proposer leurs suggestions quant à la possibilité de former un groupe d’Associés.

En 1987, cinq soeurs et six dames intéressées (Maureen et les Soeurs Teresa et Celia en étaient) se réunirent pour discerner s’il fallait continuer et comment. En conséquence, le premier groupe d’Associés fut établi en Angleterre. Au cours de cette même réunion, le groupe formula quelques directives. A partir des sections des Constitutions des F.M.J. de 1985 qui traitent de spiritualité de prière et de mission, un projet de Constitution fut établi pour les Associés.

La province fut tenue au courant du développement de l'Association et encouragée à inviter d'autres personnes à la réunion prévue pour l'été suivant (1988). Un groupe de 25 personnes participa à cette réunion, surtout des membres des familles des Soeurs et des personnes qui avaient déjà entretenu des relations avec une communauté F.M.J. On décida de publier un bulletin appelé *Wellspring* (acronyme anglais pour 'Peuple vivant la Pâque en plénitude, riant, aimant, partageant et priant dans la vie nouvelle en Dieu). Plus tard, cette même année, un groupe de laïcs se constitua à Middlesborough et l'année suivante un autre à Cornwall.

La petite semence plantée en 1981 commençait à prospérer au niveau national.

1997 a marqué un tournant important. En effet l'équipe provinciale a décidé qu'il fallait choisir une Coordinatrice parmi les Associés. Jusque là une Soeur avait assumé les fonctions. Maureen Dolan a été nommée, elle était l'une des six laïcs à l'origine du groupe en 1987. Maureen a gardé ses fonctions jusqu'en 2003 quand il lui a fallu donner sa démission pour des raisons de famille. Un autre événement important a été la première réunion plénière des Associés et des Soeurs à Ushaw en 2001. La même année, le Chapitre général tenu à Kilkenny a confirmé "la valeur de l'Association dans l'Eglise et dans la Congrégation".

Et voilà comment la même semence s'est développée et a fleuri jusqu'aujourd'hui. Nous comptons 56 Associés actifs, 18 membres priants, 6 personnes en formation et 8 qui attendent de commencer leur formation. Ces nombres vont-ils augmenter? Je ne le sais pas, tout ce que nous pouvons faire c'est de rester ouverts à l'action de l'Esprit et de nous laisser guider.

Ce que je sais cependant, c'est qu'être Associé ce n'est pas faire partie d'une sorte de 'club exclusif', il s'agit plutôt d'un genre de vie. C'est un partage mutuel dans le charisme, la spiritualité et la mission de la Congrégation F.M.J.

Programme de l'Association laïque des Associés des Joséphites – Californie

Paroisse St Louis de Montfort, Santa Maria – Californie

P. Charles Hofschulte, CJ

Ce que c'est : Un programme établi pour inviter les laïcs qui le désirent d'avoir une association avec les Joséphites, de partager leur spiritualité, de les aider dans leurs apostolats, soit à l'école, soit en paroisse.

Occasions de rencontre :

- Se retrouver ensemble et partager la vie de prière (prière du matin et du soir dans les paroisses St Louis de Montfort, Sainte Croix, Notre Dame de Guadalupe ainsi qu'au séminaire St Joseph)- ou de prier la prière quotidienne des Joséphites à la maison ;
- De prendre part lors d'une des recollections de 2 jours organisées chaque année ;
- De s'engager à participer à des réunions de groupes qui discutent de questions d'intérêt commun ;
- De s'engager à donner de son temps comme volontaire dans certaines activités apostoliques à l'école ou en paroisse, ou au séminaire St Joseph, ceci en accord avec les centres d'intérêt, l'expertise et les intérêts qui se sont développés dans le groupe ;

Ce que ce n'est pas : Le programme de l'association laïque ne désire pas s'engager dans des activités qui sont déjà prises en charge par les comités paroissiaux . Ceci ne veut pas dire que les membres de l'association ne peuvent pas être engagés dans ces activités, mais s'ils le sont, c'est en

essayant d'imprégner leur présence du charisme et de l'esprit des Joséphites dans ce groupe. Cet esprit se définit au mieux par l'hospitalité, la compassion et la miséricorde, un intérêt dans la jeunesse et les jeunes adultes.

Rencontres :

- Se tiennent à St Joseph Seminary, 180, Patterson Road ;
- Ont lieu 4 fois par an et les dates sont fixées lors de la première réunion annuelle qui a lieu en septembre ou octobre ;
- Sont organisées lors d'événements spéciaux : ainsi les journées de récollection sont fixées lors des rencontres régulières ;
- Sont en lien avec les neuvaines paroissiales avant le 1er vendredi du mois, lors de l'exposition du St Sacrement qui suit la messe de 8.00 chaque lundi matin et se prolonge jusqu'à midi. Ceci peut être un exemple encourageant pour d'autres.

FUSIONS ET FEDERATIONS DES CONGREGATIONS

DANS LE DIOCESE DE BRUGES.

Marie Rose Joye

A cette époque le nombre de congrégations apostoliques était presque au nombre de cent.

Comment procédait-il ?

Mgr De Smedt était guidé par le souci de la formation des religieuses et par les exigences de l'apostolat moderne.

Dans un premier temps, l'évêque lui-même observait et examinait les grandes congrégations pour voir si leur esprit et activités s'harmonisaient avec la manière de vivre des congrégations affaiblies.

L'évêque a eu plusieurs entretiens avec les supérieures concernées, pour leur expliquer la nécessité de s'unir à une plus grande congrégation. Les supérieures à leur tour devaient alors convaincre leurs conseils et consœurs du bien de la décision.

Il faut dire que bien avant, les congrégations du diocèse de Bruges ont dû admettre 'la sainte règle pour les religieuses des congrégations de droit diocésain'. Donc chacune des congrégations employait déjà cette règle commune. Les usages et accents particuliers des différentes congrégations existaient et existent toujours.

Avant la fusion des congrégations proprement dite, il y avait donc un long cheminement préparatoire : les premiers contacts, la préparation directe, la décision, et puis en dernier lieu, la réalisation de l'union. Cette union n'était pas toujours acceptée de bon gré.

En ce qui concerne notre congrégation, dans les années 1955, la congrégation des « Sœurs de Charité de Saint-Joseph » d'Ypres s'est unie à nous.

Cette congrégation avait une maison de repos pour dames et des écoles primaires.

En 1957, la congrégation des « Sœurs de Sainte Thérèse » de Rollegem (entre Courtrai et Mouscron) a aussi fusionné. Cette congrégation avait également des écoles primaires en différents lieux (entre autre à Mouscron) et un institut pour des enfants avec handicap mental.

Maintenant notre congrégation est composée de 3 congrégations. Il y a encore 5 sœurs originellement d'Ypres et 13 sœurs de Rollegem.

Au bout de 50 ans nous pouvons dire que nous formons vraiment une congrégation. L'union est réelle.

Fédérations

Les fédérations de congrégations commençaient en même temps que les fusions.
C'était le cas pour des congrégations, qui, bien qu'étant petites, avaient encore

- un nombre de religieuses suffisant pour accomplir les tâches confiées à la Congrégation
- des novices et postulantes en suffisance
- une vie religieuse fervente.

Il n'était pas question de la disparition de la Congrégation.

Les statuts de cette fédération prévoyaient le postulat dans les congrégations respectives, et un an de noviciat dans un centre commun.

Les supérieures se réunissaient régulièrement.

En ce qui concerne notre congrégation, nous formions une fédération avec 5 autres congrégations.

Le noviciat 'Marie Médiatrice' était chez nous à Vogelzang Brugge.

A la fin des années soixante, il n'y avait presque plus de novices dans ces congrégations. Le noviciat commun fermait et les novices du diocèse entier étaient confiées à une formation diocésaine.

Dans le diocèse de Bruges, une fédération existe encore pour la mission au Congo.

Brugge, 2 février 2005

Discussion

Sr. Agnes O'Shea s'est demandé comment trois congrégations ont fusionné leurs charismes respectifs avec seulement un texte de constitutions.

Sr. Marie Rose a répondu que le problème se trouve justement là. Les élections étaient une question très délicate. Les Zusters van St Jozef respectaient leur spiritualité et les autres ont doucement commencé à faire de même. Ce qui a été un élément aidant c'est que tout le monde se rendait compte de l'avancement en âge et d'une faiblesse plus grande et qu'il y avait de la joie à pouvoir être ensemble. Une autre congrégation n'avait que 3 maison et une école. Lors des élections, un effort réel était fait pour qu'au niveau du conseil général, il y ait une sœur de chaque congrégation. Cependant, quand on a dû mettre ensemble les ressources financières une congrégation, qui était riche s'est retirée de la fusion. La plus grande partie de leur richesse provenait de leur patrimoine et elles n'étaient pas prêtes à partager cela. Elles préféraient rester seules. Dans le diocèse, il y a encore 48 congrégations qui ont moins de 20 membres. Elles essaient de s'assembler sans employer le mot « fusion ».

P. Robert demande si la règle commune de 1953 pour les congrégations diocésaines est encore en usage.

Sr. Marie Rose répond qu'officiellement, cette règle est encore en usage mais que depuis Vatican II, elle ramasse la poussière dans les armoires des différentes congrégations.

Sr. Marie Rose demande quelques clarifications à propos de la communauté « laïque » qui a existé il y a environ 200 ans à Mouscron et qui a été mentionnée dans la présentation de Mona Sheehan dans son exposé sur les associés en Angleterre.

P. Robert signale que cette communauté existait du temps du fondateur comme groupe pieux de femmes à Mouscron et que ce groupe était connu du fondateur.

Sr. Teresa ajoute que ce qui était remarquable à propos de ce groupe de femmes, c'est qu'elle vivaient une vie communautaire comme laïques. En réponse à une question posée

dans le groupe, Teresa est d'accord pour dire que cela aurait pu être un béguinage, mais il n'y a pas eu de recherche assez poussée pour répondre par l'affirmative à cette question. 2 membres de cette communauté de laïques présentent un intérêt particulier pour les FMJ : Catherine Dal et Anne Marie Ponthieux. Cette dernière a été maîtresse des novices pendant 25 ans chez les FMJ et a formé trois supérieures générales : Olympiade, Flore et Raphaëlle.

Sr. Luc a expliqué qu'à Blankenberghe, Melle Knopf a enseigné un groupe de dentellières mais cela ne marchait pas très bien, ainsi elle a passé l'école aux Zusters van St Jozef et elle-même est devenue membre de cette congrégation.

P. Robert a annoncé que dans quelques mois, environ 1.000 lettres du fondateur seraient mises sur ordinateur, cela grâce à l'aide précieuse du frère Patrick.

P. Aidan a demandé pourquoi cela a pris plus de 150 ans pour que nous puissions nous rassembler ainsi. Il sent que c'est un moment de riche intensité comme filles et fils de van Crombrughe.

MARDI, 1^{er} mars : SPIRITUALITE

Les premières influences qui ont contribué à la formation de la spiritualité de Constant Van Crombrughe.

Robert Hamilton, C.J.

Introduction.

Ce bref exposé cherche à présenter les différentes influences qui ont fait de Constant Van Crombrughe l'homme de prière et d'action qu'il a été durant toute sa vie adulte, mais aussi le directeur spirituel expérimenté de nombreux hommes et femmes.

Le Fondateur n'a pas écrit des livres de spiritualité. Comme son grand oncle le chanoine Huleu il a été un directeur d'âmes et un fondateur de congrégations religieuses. Au cours de la plupart de ses 53 années de vie sacerdotale (1812-1865), il a exercé son apostolat dans la direction spirituelle grâce à sa correspondance avec les membres des Instituts qu'il a fondés (1)

Le climat spirituel en France et dans les Pays-Bas à la fin du 18^{ième} siècle et au cours du 19^{ième} siècle.

Comme la plupart d'entre nous, le Fondateur a assimilé l'enseignement religieux et spirituel de l'époque dans laquelle il est né et a grandi.

Quel était le climat religieux dans lequel Constant Van Crombrughe a grandi au cours des premières années de sa formation de jeune garçon à Grammont ?

Le climat religieux en France et aux Pays-Bas était fortement celui d'un rigorisme qui devait ses origines à l'esprit du Jansénisme.

Ce n'est pas le moment de développer la théologie de la grâce et du libre arbitre enseigné par Cornelius Jansen (1585-1638). A partir des écrits de Jansen et animés du désir de retrouver l'orthodoxie et l'esprit de l'Eglise primitive, les Jansénistes croyaient ceci.

1. Les sacrements de l'Eglise ne sont efficaces qu'après que Dieu a déjà transformé les dispositions intérieures du récipiendaire par sa grâce.
2. Puisque la grâce de Dieu est strictement réservée aux élus, l'Eglise ne doit pas se soucier de la conversion de ceux, hommes et femmes, qui sont hors de l'institution visible.
3. Les membres de l'Eglise doivent se purifier par une discipline sévère et un ascétisme rigoureux.
4. Les chrétiens ne peuvent faire aucune concession à leur moi (ainsi les spectacles et le luxe sont condamnés.
5. Les sacrements sont réservés à ceux qui grâce à une morale stricte se sont eux-mêmes qualifiés pour les recevoir.
6. Tout ce qui dans l'Eglise n'a pas reçu d'approbation divine doit être écarté sans pitié.

Les enseignements de Jansen ont été condamnés par la Bulle papale *Unigenitus* (1713). A partir de ce moment le jansénisme a cessé d'être un puissant courant hérétique dans l'Eglise pour devenir une tournure d'esprit, une manière de penser et d'agir.

Cette tournure d'esprit peut être mieux exprimée par le mot *rigorisme*. Il s'agit d'une spiritualité qui souligne :

- La justice de Dieu plutôt que sa miséricorde (2)
- La crainte des punitions infligées par Dieu ici-bas.
- Une peur accablante de l'enfer.
- Une opposition formelle à une théologie axée sur l'homme (souvent associée aux Jésuites).
- Une crainte de recevoir l'Eucharistie de façon indigne. Ce qui signifie que les fidèles, les religieux et les religieuses inclus, ne s'approchaient que rarement de la table sainte.
- Un mépris du corps humain, des sentiments et des émotions.
- Une vie ascétique et les mortifications corporelles.

Cette spiritualité rigoriste a été répandue en France et en particulier aux Pays-Bas. Elle resta vivante dans l'Eglise durant de longues années (3). On en trouve des traces jusqu'aux réformes de Vatican II (1962-1965).

Le Fondateur et l'esprit rigoriste.

Une lecture attentive des lettres adressés par le Fondateur à ses Joséphites révèle qu'il était bien de son temps et qu'il n'était pas complètement libéré d'une spiritualité rigoriste commune dans les Pays-Bas où il a grandi comme jeune garçon.

Il est possible que sa mère l'a influencé. Mgr Pieraerts qui connaissait bien le Fondateur suggère que sa mère a exercé une grande influence sur la vie spirituelle de son fils pendant son jeune âge (4)

Dans sa spiritualité personnelle le Fondateur ne semble pas s'être complètement libéré de la crainte de la colère de Dieu et celle d'être damné. Il a vécu une vie d'auto-discipline et d'ascèse personnelle. Parfois, sa fidélité à une règle de vie personnelle et sa participation régulière à l'office récité dans la cathédrale Saint Bavon de Gand devenaient de la scrupulosité (5)

Écoutons cette prière du Fondateur qui révèle un certain mépris du corps

“Acceptez la destruction de mon être comme un hommage que je veux rendre à votre souveraineté et à votre immortalité; et, miséricordieux Jésus, ayez pitié de moi.” (6)

Un autre exemple frappant de ce caractère négatif et sombre qui marque la spiritualité du Fondateur se retrouve dans une lettre qu'il écrit au jeune M. Stanislas (celui qui devint plus tard le 2^{ème} Supérieur général). Il écrit à un jeune religieux pour lui inspirer l'amour des jeunes qui lui sont confiés. Ce texte est à la fois plein d'inspiration dans ses propositions et alarmant pour l'attitude négative qu'il recommande vis-à-vis des jeunes.

Travaillez avec ardeur à vous pénétrer de plus en plus des sentiments de notre divin Maître; à mesure que vous connaîtrez mieux J. C., vous deviendrez de plus en plus sensible aux maux de ces jeunes gens que vous êtes appelés à secourir; votre amour, devenant chaque jour plus vif, vous parlera sans cesse en leur faveur; vous regarderez comme un bien fait à vous même, celui qu'on procurera à vos enfants; vous supporterez leurs défauts avec cette patience qui fait qu'on les corrige avec douceur; vous prendrez part à leur joie; vous vous affligerez de leurs peines; connaissant leur faiblesse, vous pourvoirez à leurs besoins, avec cette bonté qui prévient et qui finit toujours par triompher des caractères même les moins heureux. Lettre de 27 octobre 1832.

Dans une autre lettre, il parle du bras vengeur de Dieu.

Allez à cette Mère de miséricorde, et le bras vengeur de Dieu sera arrêté avant qu'il ne vous frappe. Lettre 18 mai 1839 à M. Athanase.

Il parle même de la vengeance de Dieu et du bras de Jésus comme s'il était levé pour frapper.

Qui nous dira où s'arrêtera la vengeance du Ciel. Tâchons de désarmer le bras du Seigneur en profitant des moyens que je viens de vous rappeler. Lettre 27 février 1847.

Dans d'autres lettres le Fondateur évoque le courroux de Dieu.

Je supporte tout dans l'espoir d'apaiser le courroux de Dieu. Lettre de 3 juin 1836.

J'adore les desseins de Dieu. Puissent-ils ne pas être, en cette occasion, un effet de son courroux. Lettre de 15. nov. 1844.

Humilions nous donc et tâchons d'apaiser le courroux céleste, en acceptant les punitions, sans murmure. Lettre de 20 avril 1850.

Le Fondateur craignait que les révolutions qui sévissaient en Europe ne provoquent le courroux de Dieu.

Prier, apaiser le juste courroux du ciel, implorer avec confiance notre Patron qui est aussi le Patron de notre Patrie... Lettre de 10 mars 1848.

Malgré ses propres craintes et angoisses, le Fondateur en tant que directeur d'âmes encourageait constamment ses religieux et religieuses à écarter les craintes négatives qui l'assaillent parfois lui-même. C'est comme s'il leur communiquait les pensées qu'il utilisait pour combattre ses propres craintes et angoisses.

Il leur recommande avec insistance de ne pas se laisser aller à la crainte ou à l'angoisse et d'avoir confiance en Dieu et en sa bonté. Il était opposé aux jeûnes rigoureux et même il les interdisait souvent pendant le Carême. Cet aspect positif du Fondateur apparaît clairement dans les lettres de direction qu'il envoie à ses religieuses (7)

Pour comprendre ce côté positif de la spiritualité du Fondateur et ses origines, il faut examiner les autres influences dues également au climat spirituel de l'époque. Une des plus importantes est celle de la spiritualité de Saint François de Sales.

Les influences positives qui ont marqué tôt la formation spirituelle du Fondateur

Que le Fondateur n'ait pas succombé à l'attrait d'une spiritualité dominée par un esprit janséniste et la scrupulosité, est dû à des influences exercées sur sa vie spirituelle pendant qu'il devenait adulte. Il est important de remarquer comment à l'âge adulte le Fondateur a été capable d'harmoniser toutes ces différentes influences pour en faire une spiritualité cohérente qu'il a communiquée aux membres des congrégations qu'il a fondées.

Ces influences positives sont :

- La spiritualité de Saint François de Sales.
- La formation spirituelle reçue des Pères de la Foi.
- La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus.
- La formation spirituelle reçue du Chanoine Huleu.

L'esprit de Saint François de Sales (8).

François de Sales (1567-1622) bien qu'évêque de Genève, a vécu à Annecy. Il a été canonisé en 1665. La doctrine spirituelle de François était très éloignée de l'austérité largement répandue dans la spiritualité française.

Il enseigne ceci :

- Avoir une attitude positive envers la nature humaine (l'humanisme dévot).
- Dieu est un Dieu d'amour, de miséricorde et de bonté qui veut le salut de tous.
- Tous sont appelés à vivre en union à Dieu, et pas seulement quelques élus.
- Le cœur est le point central de la vie spirituelle.
- L'importance de la douceur et de l'humilité.

Le Fondateur allait modeler sa propre spiritualité et sa direction spirituelle surtout selon la doctrine de François de Sales.

Les Pères de la Foi (9)

En 1806, le Fondateur entra à l'école en France et fut inscrit au Collège Saint Acheul d'Amiens. Cette école était dirigée par les Pères de la Foi. Les années passées dans ce Collège en compagnie des Pères de la Foi ont laissé une marque profonde sur tous les aspects de la vie du Fondateur, en particulier sur sa spiritualité.

Teresa Clements va parler plus en détail de l'importance des Pères de la Foi. Elle caractérise la spiritualité de ce groupe remarquable de personnes comme suit.

- L'accent mis sur la vie communautaire et le sens de la famille.
- Un accent tout spécial mis sur la dévotion au Cœur du Christ.
- L'accent mis sur les dispositions intérieures d'obéissance, de douceur et d'humilité
- Un style de vie pauvre.
- La disponibilité à aller ailleurs si des besoins apostoliques le demandent (10).

Tous ces traits caractéristiques deviendront des éléments importants dans la vie spirituelle des membres des Congrégations fondées par notre Fondateur.

Le Chanoine Huleu (11) et Saint François de Sales.

Adolescent au Collège Saint Acheul d'Amiens, le Fondateur a correspondu avec son grand oncle, le Chanoine Huleu. Celui-ci était Président du grand séminaire de Malines. Il fonda une congrégation religieuse féminine et de 1806 à 1813 et devint, par ses lettres, le directeur spirituel du Fondateur.

Huleu avait été fortement influencé par les écrits de Saint François de Sales. Il avait proposé celui-ci comme patron des séminaristes.

L'adolescent Van Crombrughe connaissait des moments de sécheresse spirituelle. Convaincu de son indignité, il avait cessé de communier. Huleu introduisit le jeune homme à la lecture de *l'Introduction à la vie dévote* de Saint François. Il est évident d'après les lettres de Huleu que c'est lui qui a introduit son neveu à l'école de spiritualité du saint évêque de Genève.

Huleu avait été grandement influencé par le *Memoriale Vitae Sacerdotalis* écrit par Avisenet. Cet ouvrage était imbu de la douceur de Saint François. Il est très probable que Huleu a communiqué cet ouvrage à son neveu.

Les archives des Joséphites contiennent 41 lettres envoyées par Huleu au Fondateur. Nous n'avons malheureusement pas les lettres écrites par le Fondateur à son oncle.

Une étude attentive des ces lettres est essentielle pour comprendre l'évolution spirituelle du Fondateur au cours de ses jeunes années.

Huleu encourageait le Fondateur

- à une soumission active à la volonté de Dieu..

- à travailler à sa propre sanctification,
- à entretenir une dévotion envers le Saint Sacrement, la Vierge Marie et Saint Joseph,
- à freiner sa tendance aux scrupules,
- à développer une conscience profonde de l'amour de Dieu.

Conclusions.

Le Fondateur n'a pas été un penseur original bien qu'en tant qu'homme d'action il a parfois été un novateur. Il a surtout été heureux, en étudiant les sagesses du passé, de découvrir ce qu'était le meilleur et le plus utile pour les temps troublés dans lesquels il vivait.

Ceci s'est vérifié pour sa spiritualité. Il a gardé le meilleur de ce qu'il avait reçu au cours de ses années de formation et en a forgé une spiritualité adapté aux besoins des membres des Congrégations qu'il a fondées.

Sa spiritualité a été fortement influencée par Saint François de Sales. Elle est caractérisée par la douceur, le zèle, l'humilité, la politesse et l'esprit de famille. Et c'est surtout une spiritualité qui cherchait à faire de la miséricorde de Dieu une réalité vécue non seulement pour ses religieux et religieuses, mais aussi pour ceux et celles avec lesquels ou pour qui ils travaillent.

Ce symposium nous aidera à découvrir comment cette riche spiritualité a marqué tant de vies au cours des années de manière diverse dans nos diverses familles religieuses.

Notes

- (1) Van Crombrugge a écrit plus d'un millier de lettres aux membres des congrégations fondées par lui : plus de 900 lettres à ses religieuses et plus de 500 aux Joséphites. Les lettres écrites aux Frère Athanase C.J. et à Sœur Marine Coulon D.M.J. révélaient la spiritualité positive que le Fondateur cherchait à inculquer à ceux et celles qu'il dirigeait.
- (2) Le succès extraordinaire des écrits autobiographiques de Thérèse de Lisieux (1873-1897) est dû au fait que la spiritualité de la 'petite voie' souligne la miséricorde pleine d'amour plutôt que la justice de Dieu.
- (3) Une Eglise janséniste schismatique à été établie à Utrecht en 1793. Nous savons que la vie du Curé d'Ars (1786-1859), presque exactement un contemporain du Fondateur, est marquée par cet aspect rigoriste. Etant enfant, encore à l'école primaire, je ne communiais pas tous les dimanches. Je ne communiais qu'après m'être confessé le samedi précédent. Cette façon de faire cessa quand je suis entré à St George's où les Joséphites encourageaient la messe et la communion quotidiennes.
- (4) "Cette excellente mère laissa dans l'âme de Constant des traces indélébiles." Page 5. Mgr. C.Pieraerts. *Vie et Oeuvres du Chanoine Constant Van Crombrugge*. Louvain 1878. Pages 5-6.
Mgr Pieraerts connaissait bien le Fondateur. Il a souvent servi sa messe quand il était élève chez les Joséphites à Tirlemont. Il écrivit la première biographie du Fondateur. Bien que cet ouvrage soit d'une certaine façon de style hagiographique, il nous livre les souvenirs personnels de l'auteur.

En 1936, le P. Adolphe Desmet C.J. a développé la biographie de Mgr Pieraerts. Pieraerts et Desmet. Vie et Oeuvres du Chanoine Constant Van Crombrughe. Bruxelles 1936. Page 22.

(5) Mgr Pieraerts consacre tout un chapitre de sa biographie à la vie exemplaire du Fondateur, en particulier à sa vie de prière et à sa fidélité aux offices de la cathédrale Saint Bavon de Gand. Pieraerts. *Op.cit.* pages 133-144. Pieraerts Desmet. *Op.cit.* pages 300-308.

(6) Cité dans J. Jorissen C.J. *Le visage idéal de la Congrégation des Pères Joséphites telle que son Fondateur l'a conçu dans sa claire sagesse et sa brûlante charité*. Articles dans le *Messenger de St Joseph*. 1965.

(7) Ceci apparaît très clairement dans les lettres du Fondateur adressés à Marine Coulon D.M.J.

Lettre du 19 janvier 1835.

Ne vous inquiétez plus de ces pensées qui vous troublent si gratuitement. Si vous pouviez gagner sur vous, de ne les plus craindre et de les mépriser, vous auriez fait un grand pas vers la paix que Jésus Christ est venu apporter sur la terre et que les Anges ont annoncée aux hommes de bonne volonté. Croyez-moi, ma pauvre Enfant, vous vous faites inutilement des peines d'esprit. Ayez confiance en Jésus, en Marie, en Joseph, en cet Ange chargé de vous et aussi en vos Supérieures et bientôt vous triompherez des attaques de L'ennemi. Ne craignez plus, et le démon craindra à son tour.

Lettre du 12 décembre 1840.

Rappelez-vous l'enfant qui se laisse guider par la main puissante de la Providence; c'est votre cas, c'est ainsi que vous devez vous laisser conduire. Qui pourra vous nuire, Jésus Christ vous portant dans son coeur et vous aimant de son amour tout-puissant?

Lettre du 19 avril 1843

Quoique nos faiblesses nous exposent dans ce combat continuel, nous n'avons rien à craindre, parce que Jésus Christ a vaincu le mal, et que sa grâce nous est promise et assurée, si nous la demandons. Soyez donc en paix, chère Enfant.

(8))E-M. La jeune. St François de Sales et l'esprit Salésien. Dans la collection Maîtres spirituels. Aux éditions du Seuil.

(9) Soeur Teresa Clements D.M.J. a écrit deux excellents articles sur les Pères de la Foi.

Teresa Clements D.M.J. "LES PERES DE LA FOI" in France: 18800-1814 Spirituality, Foundations, biographical notes. Archivum Historicum Societatis Iesu. 1988. Rome. Pages 233 –262.

Teresa Clements D.M.J. Reflections on apostolic spirituality. A study of the "Fathers of the Faith , Franc (1801-1814). Milltown Studies No 15, Spring 1985. Pages 51-64.

(10) Teresa Clements D.M.J. LES PERES DE LA FOI in France. Page 234.

(11) La vie du Chanoine Huleu et son influence sur notre Fondateur ont été étudiées par

A. Desmet c.j. *op. Cit.* Pages 43-53.

G.C. Garcia. *Constant Guillaume Van Crombrugghe (1789 – 1965. The response of a Christian and an educator to and within the historical context of the 19th century.* Doctoral thesis. Louvain 1980. Pages 27-32.

Teresa Clements D.M.J. *Instrument in the hand of God.* Rome 1983. pages. 47-61.

Les lettres adressées par le Chanoine Huleu à son neveu se trouvent dans les archives des Joséphites à Grammont. Elles viennent d'être transcrites et imprimées pour en faciliter l'accès.

APPENDICE

Sources primaires pour l'étude de la spiritualité de Constant Van Crombrugghe.

- Les lettres du Fondateur à ses religieux et religieuses.
- Le Manuel de Politesse.
- Le Manuel de la jeunesse chrétienne.
- Les instructions spirituelles aux Filles de Marie et Joseph.
- Divers manuels à l'usage des professeurs et des surveillants.
- Les premières Constitutions rédigées par le Fondateur pour ses Congrégations religieuses.

Parmi les lettres du Fondateur celles écrites au Frère Athanase C.J. et à Sœur Marine Coulon D.M.J. sont d'un intérêt particulier puisqu'elles traitent de direction spirituelle.

Sources secondaires pour l'étude de la spiritualité de Constant Van Crombrugghe.

Jacques Jorissen C.J. *Le visage idéal de la Congrégation de Pères Joséphites telle que le fondateur l'a conçu dans sa brûlante charité et sa claire sagesse.* Messenger de St Joseph. 1962.

Jacques Jorissen C.J. *Constant Van Crombrugghe : Essai de décryptage psychologique.* Leuven 1982.

G.C. Garcia. *Constant Guillaume Van Crombrugghe (1789 – 1965. The response of a Christian and an educator to and within the historical context of the 19th century.* Doctoral thesis. Louvain 1980.

Traduction française..

G.C. Garcia. *Constant Guillaume Van Crombrugghe (1789 – 1965. La réponse d'un chrétien et d'un éducateur au et dans le contexte historique du 19^{ème} siècle.*

Teresa Clements D.M.J. *Instruments of Mercy. A study of the spirituality of Constant Van Crombrugghe.* Rome 1982

Teresa Clements D.M.J. *Instrument in the hand of God.* Rome 1983.

L'influence de la spiritualité de Saint Ignace de Loyola sur Constant Van Crombrugghe.

Teresa Clements F.M.J.

Il est toujours difficile de saisir et de comprendre la spiritualité de quelqu'un, même sa propre spiritualité. Et c'est doublement difficile lorsqu'il s'agit d'une figure historique, comme c'est le cas pour Constant Van Crombrugghe. Ceci dit, je vais essayer de présenter quelques réflexions à propos de l'influence de la spiritualité ignacienne sur notre Fondateur et par conséquent sur les Congrégations qu'il a fondées. Robert Hamilton C.J. a analysé dans son exposé l'héritage spirituel de Constant Van Crombrugghe. Nos deux exposés doivent être utilisés ensemble et dans le contexte de tout ce qui sera présenté au cours du symposium ; il s'agit d'une sorte de conversation.

Il est de tradition chez les Filles de Marie et Joseph d'affirmer que notre spiritualité est fondamentalement ignacienne, et pour de bonnes raisons sur lesquelles on reviendra plus tard. Nous aborderons d'abord la question de l'influence ignacienne sur Constant Van Crombrugghe. Au début de sa vie, comme l'a rappelé Robert, Van Crombrugghe a subi l'influence des Pères de la Foi au Collège d'Amiens. L'importance de ce groupe de prêtres justifie que nous prenions le temps, dans la mesure du possible, de nous intéresser à leur spiritualité.

L'histoire des Pères de la Foi est intéressante et, soit dit en passant, j'estime qu'elle peut nous servir de leçon à nous tous et toutes. (1) Contrairement à une opinion répandue, aucun des Pères de la Foi n'avait été jésuite avant la suppression de la Compagnie de Jésus en France en 1773. Le plupart d'entre eux, mais pas tous, ont rejoint la Compagnie après sa restauration en 1814. Parmi eux on compte le Père Joseph Varin (celui qui aida Madeleine Sophie Barat et Julie Billiart dans leurs fondations) et le Père Louis Sellier qui exerça une très forte influence sur le jeune Constant. (2)

L'origine des Pères de la Foi en France est à chercher parmi un groupe de jeunes prêtres et de séminaristes du Séminaire St Sulpice à Paris. (3) En 1795 au début de leur vie en commun, ils firent les *Exercices spirituel de St Ignace de Loyola*, les exercices de 30 jours sous la direction des Capucins d'Anvers, fils de St François d'Assise. Une rencontre originale de spiritualité ! Ce groupe fondateur avait une profonde dévotion au Cœur du Christ qui s'était développée sous le mandat de leur supérieur, Eléonor de Tournelay. Il est possible que l'on retrouve ici l'influence à la fois de la dévotion popularisée aux 18 et 19^{ème} siècles en France à la suite de Marguerite Marie Alacoque (morte en 1690), et d'une réflexion fondée sur les Ecritures. La dévotion au Cœur du Christ trouve naturellement sa place dans une spiritualité ignacienne. Van Crombrugghe hérita cette dévotion des Pères de la Foi d'Amiens. De fait il fut parmi les premiers à l'introduire en Belgique, en particulier dans la région de Mouscron. Dans nos 4 Congrégations nous avons tous et toutes reçu cette dévotion comme faisant partie de notre spiritualité. Dans les dernières Constitutions (1864) approuvées par le Fondateur pour les Filles de Marie et Joseph, nous lisons :

Filled as I am myself, dear Sisters, with gratitude for the infinite goodness of God to us, and with a just desire to testify to the adorable Heart of my Divine Master my gratitude and love with which he inspires me, I have vowed and consecrated to Him your Institute and myself with all that I may possess. ⁱ (4)

Pour le Fondateur, la dévotion au Cœur du Christ était l'expression la meilleure de la miséricorde et de l'amour de Dieu. Il écrivait à Olympiade Derville en 1835.

« Remain in the Heart of Jesus Christ, take from there your impulses, your direction ; completely immerse yourself in the furnace of sacred fire, you will emerge purified, recreated. » (5)

Constant Van Crombrugge avait aussi un grand amour de la nature et de la création qui inspira sa vie spirituelle. Parmi les livres de sa bibliothèque personnelle qu'il laissa aux Joséphites, de nombreux ouvrages en témoignent. Nous pouvons par exemple rappeler cette belle prière. (6)

Make it possible that I take this walk with the same serenity, the same attention to your Presence, that you had yourself when you walked alone on the mountain, or with the apostles by the edge of the sea, or in the country. I offer you this simple pleasure and I unite it with everything that you have done on earth for love of me.
(7)

On pourrait évoquer ici la *Contemplation pour obtenir l'amour des Exercices* (8). Ou s'agit-il de l'influence lointaines, par les Pères de la Foi, de l'expérience franciscaine des Exercices ignaciens ?

A Amiens comme partout où les Pères de la Foi exerçaient leur apostolat, il y avait un grand esprit de famille. Le poète et philosophe français bien connu, Lamartine a été éduqué à Amiens immédiatement après le Fondateur. Il a écrit qu'il avait beaucoup apprécié cet esprit.(9) Par les premières lettres de Van Crombrugge conservées dans les archives Joséphites, nous apprenons qu'il appréciait l'atmosphère de l'école. (10) C'est vraiment remarquable si l'on considère les conditions de vie dans les établissements d'éducation partout en Europe au début du 19^{ème} siècle. Il faut dire également qu'un tel esprit de famille dans une école n'était pas un des traits les plus manquants des établissements jésuites, ni avant la dissolution ni même après la restauration de la Compagnie. On peut certainement affirmer que c'est un trait spécifique de la spiritualité des Pères de la Foi que notre Fondateur a introduit dans la spiritualité de nos Congrégations. C'est évident pour les Joséphites mais ce l'est également pour chacune de nos Congrégations féminines. Puisqu'il ne s'agit pas d'un trait particulier des établissements jésuites, il reflète une nette influence des Pères de la Foi qui ont cherché à interpréter et à vivre la spiritualité ignacienne en France pendant et après la révolution française avec tout ce qu'elle impliquait pour l'Eglise. Il faut également remarquer que Van Crombrugge a inculqué cet esprit aux Congrégations qu'il a fondées non seulement comme une valeur à mettre en œuvre dans l'éducation, mais que, dans ses premières instructions adressées aux communautés, il insiste sur le caractère familial des relations entre leurs membres.

Dans le contexte de cet esprit de famille, Van Crombrugge a été amené à insister sur la miséricorde de Dieu dans la formation donnée aux premiers membres de nos Congrégations. Dans ses premières lettres aux Fille de Marie et Joseph (et souvenons-nous que jusqu'en 1832, toutes les religieuses faisaient partie d'une seule congrégation) et tout particulièrement dans sa première lettre « officielle » qui date de 1818, et plus tard dans la Règle de 1830, il les invite à devenir des instruments de miséricorde entre les mains de Dieu. Cette invitation est au cœur de leur spiritualité.

« Cependant, filles bien aimées, vous n'arriverez jamais à réaliser ces buts importants, vous ne serez jamais capables d'accomplir votre sainte vocation, si avant toute autre chose, vous ne vous efforcez pas, par une vie pieuse et parfaite, à devenir les vrais instruments de la miséricorde divine ». (11)

Il me semble que c'est dans cet accent mis au cœur de notre vocation à la vie religieuse apostolique que nous reconnaissons une forte influence de la spiritualité ignacienne.

Ignace avait proposé de devenir un *instrument entre les mains de Dieu* dans le contexte de l'obéissance. Il s'agit d'une vocation apostolique qui libère la personne prête à aller où c'est nécessaire.

« Être un instrument entre les mains de Dieu, c'est être un autre Christ dont l'humanité est un instrument si parfaitement uni au Père qu'elle en devient véritablement la main de Dieu. » (12)

Van Crombrugghe propose la même idée, mais il la tempère, on pourrait dire qu'il l'adoucit, en l'appliquant à la miséricorde de Dieu. Y a-t-il là une influence de son oncle le Chanoine Huleu et de la spiritualité de Saint François de Sales ? C'est possible, c'est même probable, mais on ne peut en dire plus à cette étape de notre étude du Fondateur. Chez Ignace on a pu dire que l'expression révèle la largeur et la profondeur de la spiritualité ignacienne dont elle est en quelque sorte la synthèse.

L'appel à devenir un instrument entre les mains de Dieu se retrouve surtout dans les lettres de Ignace et dans les *Constitutions*. La spiritualité ignacienne est complexe et possède différents niveaux. Dans ses racines elle est trinitaire tout en étant fermement centrée sur le Christ. La vision d'Ignace à *La Storta* nous donne une idée de la complexité de sa spiritualité. Dans la vision, les paroles adressées par le Père à Jésus qui porte sa croix sont « Je veux que tu prennes cet homme pour qu'il soit ton serviteur ». Jésus dit alors à Ignace : « C'est ma volonté que tu nous serves ». Les implications de cette vision pour Ignace et la jeune Compagnie alors qu'il est en route pour Rome, sont profondément apostoliques dans leur portée spirituelle.

Ce n'est pas le moment de traiter longuement de l'importance de l'héritage ignacien pour nos instituts religieux apostoliques. Il suffit de dire qu'alors que nous reconnaissons l'utilisation des Ecritures dans les premières Constitutions de Van Crombrugghe, nous décelons également la forte influence sur lui d'une spiritualité qu'il a partagée avec nous. Un exemple de cette influence c'est que, dès les premiers temps, le Fondateur a qualifié et les Frères et les Sœurs de « collaborateurs » du Christ. (13) Dans la lettre de 1817 on trouve pour la première fois une admirable affirmation trinitaire qui sous des formes diverses se retrouvera dans les Constitutions et est essentielle à notre spiritualité.

« Vous êtes les instruments de la miséricorde du Seigneur pour former des servants au Père Céleste, des disciples à Jésus-Christ, des temples vivants du Saint-Esprit. Que dans ce sublime ministère aucune difficulté ne vous arrête ». (14)

En même temps, on peut dire que Van Crombrugghe ne semble jamais avoir eu l'intention que nous devenions des Congrégations ignaciennes comme telles. (15) Quand vers les années 1860 Madame Flore revoyait les Constitutions pour les Filles de Marie et Joseph, le Fondateur lui écrit

« Je persiste toujours dans la crainte que vous n'avez pas fait disparaître du texte de vos Constitutions et Règles les expressions capables de donner au terme Règles une signification différente de celle que nous lui attribuons. Dans notre esprit, nos Règles signifient nos exercices, nos usages, nos pratiques et mode de les exécuter, de les remplir, de les observer. Nous ne faisons aucune allusion au terme Règle de Saint Benoît, par exemple, de St François, de St Augustin. ». (16)

Nous pouvons conclure de ceci qu'il voulait que nous vivions simplement le charisme, le don fondateur qu'il avait partagé avec nous : être ce que nous étions. La seule Règle qu'il a donnée était que pour le Royaume de Dieu nous nous adapterions toujours aux besoins de notre temps. (17)

En étudiant la spiritualité que nous a donnée notre Fondateur, il est d'importance vitale de garder à l'esprit qu'il nous a laissés libres dans la manière de gérer notre vie spirituelle. C'est là un don précieux, un trésor pour nos Congrégations. Il est également important de faire la distinction entre la spiritualité d'une personne et celle qui est vécue dans les Congrégations fondées par elle. Dans

l'histoire de la spiritualité, le charisme de fondation s'est développé et a parfois aussi décliné. On pourrait dire que la spiritualité jésuite de la fin du 18^{ième} siècle et du début du 19^{ième} n'a pas toujours reflété toute la richesse de la spiritualité ignacienne. On pourrait dire la même chose à notre propos ; seul Constant Van Crombrugge a vécu en vérité et complètement sa spiritualité. Il a été profondément influencé pas les Pères de la Foi et leur interprétation de la spiritualité ignacienne. Au cours du développement de sa vie spirituelle il a subi l'influence d'autres spiritualités, celle de François de Sales entre autres, et il a réalisé sa propre synthèse qu'il nous a transmise. Dans ce contexte, il est utile de rappeler qu'avant d'entreprendre ses fondations en 1817, Van Crombrugge n'avait pas été influencé par les jésuites comme tels. Cependant, nous avons remarqué que l'étude des premières *Règles et Constitutions* révèle leur caractère trinitaire et la place centrale du Christ. Nous avons certainement hérité ces traits de spiritualité basés sur des vues ignaciennes.

La recommandation souvent répétée chez les Filles de Marie et Joseph de faire la retraite autant que possible avec un Jésuite date d'une époque postérieure. Dans le Livre de la Règle de 1830 nous lisons que les Sœurs, lors de la retraite annuelle « de quelques jours » utiliseront « le livre des exercices de St Ignace ». **(18)**

On ne retrouve pas cette recommandation dans les Constitutions des Filles de Marie et Joseph de 1844 **(19)** bien qu'à cette époque Van Crombrugge ait été aidé par un Jésuite (peut-être le P. Terwecoren) pour la rédaction des Constitutions. Elles furent écrites pour la première fois en français au lieu du flamand de la Règle de 1830. Il est à noter que ces Constitutions ne contiennent pas non plus ce qu'on appelle les « Allocutions » de notre Fondateur qui furent reprises plus tard dans le texte de 1864 édité par Madame Flore.

A propos de la mention des Exercices de St Ignace dans les Constitutions, Madame Flore souhaitait être plus explicite dans le texte de 1864 que ne l'avait souhaité le Fondateur. Bien qu'agé et en mauvaise santé, celui-ci marqua son désaccord de manière assez forte. Il faut rappeler ici qu'il avait déjà repris Madame Flore à propos de la manière dont elle comprenait la Règle. Vue l'importance de la chose, je cite leur lettres.

Madame Flore écrit :

J'ai oublié, mon très révérend Père, de vous proposer de mettre dans nos saintes Règles, que notre confesseur extraordinaire, autant que possible, est un Père Jésuite. Auriez-vous la bonté de réfléchir à ma proposition et de me dire quand vous le trouverez bon, ce que vous en pensez. Il me semble, mon très cher Père, que si nous sommes un peu soutenues et guidées par la Compagnie de Jésus, nous serons fortes et durables ». **(20)**

Le Fondateur n'est pas d'accord et répond :

« Il n'est impossible (sic) je pense, d'admettre que votre confesseur extraordinaire soit du tel ordre. C'est l'évêque qui choisit et donne ces confesseurs aux religieuses ». **(21)**

Cependant Madame Flore eut raison sur un point et introduisit ce texte :

« Pendant ce saint temps elles suivent, autant que possible, sous la direction d'un Père de la Compagnie de Jésus les exercices de St Ignace ». **(22)**

Il est intéressant de noter que lors de l'approbation des Constitutions par le Saint Siège en 1878, Rome insiste pour que ce point soit modifié. **(23)**

Cet échange de lettres montre comment quelqu'un d'autre que le Fondateur souhaite, élargit ou restreint l'inspiration fondatrice. D'une certaine façon, les *Allocutions* nous donnent accès à l'*ipsissima vox* de Van Crombrughe. Mais ce n'est pas une tâche facile. Une méthode consisterait à étudier le texte des diverses Constitutions y compris le *Regel-Boek* de 1830 pour déterminer ce qui a évolué avec l'accord du Fondateur. Comme nous l'avons vu, il était tout à fait capable de dire s'il approuvait ou non une interprétation particulière. Une autre source, mis à part le riche ensemble des lettres, serait d'utiliser les *Instructions Spirituelles*. On en trouve beaucoup dans les archives des Joséphites et celles des Filles de Marie et Joseph.

Conclusions

En résumant ces réflexions nous pouvons souhaiter nous arrêter à deux domaines principaux qui nous touchent :

1. Les éléments de la spiritualité ignacienne .
2. Ce qu'on peut trouver dans les écrits de Van Crombrughe adressés aux Congrégations qu'il a fondées.

Ces réflexions nous inviteront, je l'espère, au-delà des limites de cet exposé.

Il pourrait être possible de conclure par cette question; dans quelle mesure Van Crombrughe était-il ignacien dans sa spiritualité et dans quelle mesure a-t-il voulu que ses Congrégations soient ignaciennes ? De plus, peut-on dire que nos Congrégations sont ignaciennes dans leur vision spirituelle et alors, dans quelle mesure ? Seuls les membres, masculins et féminins, de ces Congrégations et les Associés laïcs peuvent répondre à ces questions. Nous pourrions pour commencer nous demander : dans quels domaines constatons-nous une résonance vécue de la spiritualité ignacienne ? Ceci peut apparaître dans l'invitation à devenir un instrument entre les mains de Dieu ; ce peut être aussi en réfléchissant à la spiritualité trinitaire et Christo-centrique reprise dans les *Constitutions* et qui reflètent la vision de St Ignace à *la Storta*. Ce peut être aussi au cours d'une retraite de 30 jours selon les *Exercices de St Ignace*, en particulier lors de la *Contemplation pour obtenir l'amour*.

Quel que soit le point de départ d'une réflexion ultérieure, elle offre une conclusion à cet exposé. Peu importe ce qui nous a été donné par notre Fondateur et ceux et celles qui nous ont précédé et nous ont transmis une riche tradition, c'est seulement dans ce qui nous vivons chaque jour que nous nous retrouverons nous-mêmes tels que nous sommes, filles et fils de van Crombrughe à la suite de Christ. Ces journées nous aideront certainement tous et toutes à réfléchir et à discerner l'inspiration spirituelle que de nos jours nous sommes appelés à transmettre aux hommes et aux femmes des générations futures.

Teresa Clements, FMJ

Février 2005

Notes

1. Voir Teresa Clements, DMJ, « Reflections on Apostolic Spirituality. A Study of the 'Fathers of the Faith ', France (1801-1814), dans *Milltown Studies* Dublin, 15 (1985)51-64 et T. Clements, DMJ, "Les Pères de la Foi" en France: 1801-1814. Spirituality, Foundations, Bibliographical Notes, ans *Archivum Historium Societatis Jesu*, Rome, 571988 233-262.Des copies de ces deux articles peuvent être obtenues après demande.

2. Un autre Père de la Foi, le Père Pierre Roger, a exercé une très grande influence par son travail à Lyon, en collaboration avec Pauline Jaricot, entre autres dans la fondation de l'œuvre *Propaganda fide*.

3. Un des buts principaux de cette nouvelle fondation était de restaurer la Société de Jésus. Connue originellement comme la *Société du Sacré-cœur de Jésus*, les membres s'inspiraient de la spiritualité de St Ignace et désiraient en imprégner leur vie. Ils se caractérisaient par une vie de contemplation, et des attitudes de douceur et d'humilité ainsi que de pauvreté. Ils étaient aussi animés par le zèle missionnaire.

4. Cité dans T. Clements, *Instruments in the hand of God*, désormais IHG (Rome: Université grégorienne, 1983) 179. C1891 Art 194

5. Cité dans T. Clements, *Instruments in the hand of God*, désormais IOM (Rome: Université grégorienne 1982) 61 à Olympiade Derville, Archives des FMJ, désormais ADMJ A 2A 6-8 – 26.03.1835

6. C. Van Crombrughe, *Manuel de la jeunesse chrétienne*, (Aalst : J. Sacré, 1821)48 ;ADMJ A 2A 9

7. IHG185

8. Voir surtout, *The Spiritual Exercises of St. Ignatius Trans. Louis J. Puhl*, (Chicago, Loyola university Press, 1952) Annot. 236. ceci m'amène à considérer comment Dieu travaille et est à l'oeuvre en toute créature sur la face de la terre, pour moi. Ceci montre comment il se comporte, comme celui qui est à l'oeuvre dans les cieux, les éléments, les plantes, les fruits, le bétail, etc. Il leur donne naissance, les protège, donne vie et sensations, etc.

9. L. Deries, *Les congrégations religieuses au temps de Napoléon* (Paris : Félix Alcar, 1929) Ch. VI-IX. Cite Lamartine, *Confidences*, Livre VI, notes 2, 3 et 4. (Les professeurs) mes amis plutôt que mes professeurs resteront dans ma mémoire comme des modèles de sainteté, de vigilance, de paternité, de tendresse et de grâce pour les élèves. Cité dans IHG 29.

10. Lettre de Van Crombrughe à ses parents, 28-10-1805. Archives des Joséphites, *L'arrangement de ce pensionnat me plaît beaucoup à cause de la douceur et affabilité avec lesquelles on nous conduit*, (dans IHG 30)

11. ADMJ, *Regel-Boek der dogters van Maria en Joseph*, (Aanspraek, 1830). Citation d'une lettre écrite à Aalst 06-03-1818. Nogtans, beminde Dogters, gy zult tot deeze groote eynden nooyt geracken, nooyt zult gy uwen heyligen roep volbrengen, in het zaeke gy niet eerst voor al en tragt u weerdig te macken, door uw godvrugtig en volmaekt leeven, de waere instrumenten te worden bermhertigheyd Gods. (dans IHG, Append. Vii : 209) (Néanmoins, chère Filles, vous n'atteindrez jamais ce grand but, vous n'accomplirez jamais totalement votre vocation à moins que vous ne vous efforciez de mener une vie parfaite comme instruments de la miséricorde divine)

12. D. Maruca SJ, *Instruments in the hands of God*, (Rome: Université grégorienne, 1963) 72 Voir aussi IHG 37-38

13. RB Lettre 06.03.1918 : *Gy zyt medewerkesters van den Zaligmaeker*. (Vous êtes les collaboratrices du Divin Sauveur).

14. C 1891 Art. 161, "Zèle pour le salut de la jeunesse"... Vous êtes des instruments de la miséricorde du Seigneur pour former des servants au Père céleste, des disciples à Jésus-Christ, des temples vivants du Saint-Esprit. Que dans ce sublime ministère aucune difficulté ne vous arrête.' Ce

teste a été employé en lien avec le 4^e vœu : l'éducation pour les pauvres. Ce vœu était prononcé par les membres de la congrégation à son origine. En 1844, il est devenu plus simplement le vœu pour l'éducation. Il a cessé d'être prononcé à partir de 1878, suite à une recommandation du Saint Siège. Voir IHG 106-7 et plus particulièrement fn (72)

15. Lors d'un symposium organisé à Milltown Institute of Theology and Philosophy, Dublin, je nous ai décrits davantage comme des cousins que comme des fils et des filles de St Ignace. T. Clements, 'The influence of Ignatian spirituality on Apostolic Religious Life for Women', *Milltown Studies* (Dublin) 29 (1992) 51-64

16. Lettre à Flore Delhaye A 2A 7-83: 29-01-1863. Je persiste toujours dans la crainte que vous n'ayez pas fait disparaître de vos *Constitutions et Règles* les expressions capables de donner aux *Règles* une signification différente de celle que nous lui attribuons. Dans notre esprit, nos *Règles* signifient : nos exercices, nos usages, nos pratiques et mode de les exécuter, de les remplir, de les observer. Nous ne faisons aucune allusion eu terme Règle de St. Benoît par exemple, de St. François de Sales, de St. Augustin. (IHG 123)

17. Addition manuscrite dans *De l'instruction et de l'éducation chez les Filles de Marie et de Joseph*, 1833. IHG 91. Enfin, pour être toujours utile, notre Institut se faisant tout à tous modifiera ses moyens d'action d'après les nouveaux besoins de la société.

18. RB Vierde Capittel, Jaerlyksche Oeffeningen in 'T Gemeyn, 1, p. 54 Jaerlyks dan, zullen alle de Zusters van onze gemeyntens eene geestelyke exercitie doen, van eenige dagen, volgens den boek der exercitien van den H. Ignatius. (4^e chapitre : Exercices annuels en communauté. Chaque année, toutes les sœurs de nos communautés suivront les exercices spirituels durant quelques jours, selon le livre des exercices spirituels de Saint Ignace)

19. C1844 Chapitre IV : *Des exercices annuels... de la retraite* p. 54-5

20. A 2A 22 : 10-11-1862 Lettre de Flore Delhaye à van Crombrugghe (IHG177) J'ai oublié, mon très révérend Père, de vous proposer de mettre dans nos saintes *Règles*, que notre confesseur extraordinaire, autant que possible est un Père Jésuite. Auriez-vous la bonté de réfléchir à ma proposition et de me dire quand vous le trouverez bon, ce que vous en pensez. Il me semble, mon très cher Père, que si nous sommes un peu soutenues et guidées par la Compagnie de Jésus, nous serons fortes et durables.

21. Lettre de van Crombrugghe à Flore Delhaye ADMJ A 2A 7-78. 12-11-1862. Il m'est impossible (sic) je pense, d'admettre que votre confesseur extraordinaire soit du tel ordre. C'est l'évêque qui choisit et donne ces confesseurs aux Religieuses.

22. C1864 Art. 13 (IHG177). Pendant ce saint temps elles suivent, autant que possible, sous la direction d'un Père de la compagnie de Jésus, les exercices de St. Ignace.

23. ADMJ, Rome, Réponse du Vatican, 1878, Item 20. Les raisons données étaient similaires aux remarques données par le fondateur en ce qui concerne le confesseur extraordinaire. Dans la rédaction suivante, c'est-à-dire celle de C 1891, Art. 113 {219}, cette demande n'est plus incluse.

Questions et réponses

Sr. Kitty Ellard Dame de St Maur a dit combien elle a apprécié les présentations et s'est réjouie de découvrir le sol commun.

- Sr. Maggy** a exprimé elle aussi son appréciation de la présentation de Teresa. Elle a souligné combien elle a été frappée par le titre que Teresa a donné à sa réflexion car souvent lors de chapitres et durant ses années de formation on lui avait affirmé que nous étions ignaciennes à 100%. Pour elle, l'important fut toujours de vivre comme instruments de miséricorde.
- Sr. Teresa** a répondu que la synthèse originelle offerte par le fondateur est d'être instruments de la miséricorde de Dieu, non de la nôtre. Ce sens est spécifique pour notre fondateur, tandis que Madeleine Sophie Barat et le fondateur des Maristes utilisent l'expression « miséricorde » dans le sens de la douceur.
- P. Robert** a attiré l'attention du groupe sur la belle encyclique, écrite par le pape actuel (Jean Paul II) sur la miséricorde de Dieu. Ce serait bien, dit-il, de la lire et d'étudier les passages bibliques importants.
- P. Aidan** a reconnu qu'il avait une certaine réticence envers l'idée d'une influence jésuite. Les gens ont souvent confondu CJ et SJ, et Joséphite avec jésuite. Pour lui, c'était devenu comme une crise d'identité. Comme prêtre, au confessionnal, il a fait l'expérience d'être un instrument de la miséricorde de Jésus, non de la sienne, mais de cette miséricorde du cœur du Christ, surtout envers ceux qui sont enclins au scrupule.
- Sr. Dolores** a exprimé le fait qu'elle reconnaît pour elle deux aspects importants comme FMJ : la miséricorde et l'adaptation. Malheureusement, le mot « miséricorde » est démodé chez les jeunes. Ils n'emploient plus ce langage. Il nous faut trouver des alternatives qui expriment la réalité de la miséricorde d'une manière qui est significative pour les jeunes d'aujourd'hui.
- Sr. Liz** désire remercier Robert parce qu'il a souligné l'amour du fondateur pour la nature dans son rapport. Elle trouve cela très significatif pour les questions écologiques actuelles.
- P. Robert** a souligné que le fondateur aimait promener dans les jardins de Melle avec les Joséphites.
- P. Richard** a raconté qu'il a vu dans la bibliothèque de Melle un livre en français qui porte la signature du fondateur sur la page de garde qui traite de l'exploitation des serres.
- P. Bill** a dit combien il a été frappé par l'importance donnée au rigorisme chez le fondateur et il voit là une résurgence possible de cette attitude dans le fondamentalisme qui est si présent aujourd'hui.
- P. Robert** souligne combien les Joséphites sont connus pour leur sens de l'adaptation et leur douceur lors des confessions.
- Sr. Renee** explique que la résurgence d'intérêt pour la spiritualité, spécialement dans la confluence entre les spiritualités occidentales et orientales a créé un questionnement sur le but réel que veut poursuivre leur centre de retraite. Il faudra une déclaration ferme de notre spiritualité afin d'éviter la confusion et afin d'empêcher que « la spiritualité ne devienne un liquide trop fluide ».

Brèves présentations sur la manière dont est vécue aujourd'hui la spiritualité héritée du fondateur.

CONGREGATION DES SOEURS DE MARIE ET DE JOSEPH

Présenté par Robert Hamilton, C.J., au nom des Sœurs

Pour nous, l'ESPRIT du Fondateur peut se résumer de la façon suivante :

NOBLESSE DE CŒUR VIS-A-VIS DES HOMMES QUI SONT CREES A L'IMAGE DE DIEU
Nous voulons rester fidèles à cet esprit.

Nous y voyons un ensemble harmonieux de vertus et de qualités qui, la grâce de Dieu aidant, constituent les fondements de l'amour du prochain.

Notre Fondateur, grand pédagogue qu'il était, désirait voir intégré cet esprit dans l'engagement de notre vie de religieuses, vécue dans la chasteté, le partage et l'obéissance.

De cette façon, notre Fondateur voulait respecter le plan divin du Créateur, qui, de par son Fils notre Seigneur Jésus-Christ, nous a rachetés et libérés.

Il ne suffit pas d'être des hommes humainement parlant, nous devons aussi être des hommes chrétiens.

Pour notre congrégation, le Fondateur a voulu que nous vivions cet esprit d'amour chrétien comme il se vivait à Nazareth. Toute la spiritualité de notre communauté est fondée sur la vie de la Sainte Famille.

Dans les écrits du Fondateur et de par le témoignage de sa propre vie, nous découvrons que la vie de famille, telle qu'elle était vécue à Nazareth, (constituerait) devrait être notre idéal.

La Sainte famille a vécu d'une façon admirable et parfaite la vie d'une pauvreté évangélique, d'une chasteté et d'une obéissance qui a, basée (fondée) sur la grâce divine, rendu possible cette harmonie.

Dans cette famille, les peines de toute vie humaine étaient portées par chacun. Marie et Joseph vivaient, en la présence de Jésus, une vie de famille où régnaient l'amour, le service mutuel, la simplicité dans l'humilité, la cordialité et une bonté rayonnante.

A Nazareth, Jésus est le centre. Il est l'animateur de l'amour le plus pur. Il comble le cœur et l'esprit de Marie et de Joseph. Il transforme la pauvreté en richesse du cœur, l'obéissance en liberté d'esprit et pureté devient fertilité spirituelle.

C'est ainsi que notre Fondateur voulait ses communautés (C'est l'idéal que proposait notre Fondateur à ses communautés ?): Jésus au centre, Marie l'exemple idéal et Joseph le protecteur. L'amour doit s'y épanouir et tous ceux et celles qui nous sont confiés, élèves, parents, personnes âgées dans nos homes, doivent être intégrés dans cette famille. A la jeunesse nous apprenons cette « politesse du cœur » par nos paroles et nos exemples. Avec tous ceux que nous rencontrons sur le chemin de la vie, nous partagerons cet esprit de famille. Ainsi, comme le dit notre Fondateur, à travers notre amour pour ses créatures, nous leur apprendrons cet amour pour le Père. Ainsi nous confondons, pour ainsi dire, l'amour que nous devons à Dieu, de par notre exemple, avec l'amour pour les hommes : un idéal toujours à poursuivre dans notre vie d'engagement.

Nous voilà arrivés au niveau du Concile Vatican II, qui a défini la vie religieuse comme la continuation de la vie de Nazareth. C'est ainsi que notre Fondateur voulait que nous nous identifions avec l'Évangile.

Dans les écrits du Fondateur, nous trouvons des textes qui ne demandent que cela : « N'oubliez jamais comment Jésus se comportait vis-à-vis des hommes ». Ou encore : « Que le Christ œuvre par vos mains et vos paroles ».

Une autre citation, plus longue celle-là : « Puisque le Christ s'est anéanti pour nous, soyons humbles et évitons ce que l'orgueil humain nous imposerait à poursuivre. Puisque Jésus a été obéissant, soyons obéissants, puisque Jésus est devenu pauvre pour nous, détachons-nous de tous les obstacles sur notre chemin, en un mot, puisque Jésus a pris sur lui toutes les souffrances, acceptons tout par amour pour Lui ».

Selon notre Fondateur, la Sainte Famille est au centre du plan de notre salut. C'est le lien entre le ciel et la terre.

Mettons en pratique dans notre apostolat, par notre exemple et nos paroles, ce lien entre le ciel et la terre.

Release Date: 3/02/2005

Comment les Joséphites vivent aujourd'hui la spiritualité de leur fondation. Martin Ashcroft, C.J.

Je voudrais commencer cet exposé en partageant avec vous un petit extrait de la lettre écrite par Van Crombrughe le 1^{er} mai 1818. Elle préface les Constitutions des Frères de Marie et de Joseph.

« You are fellow workers of the saviour. He has commissioned you to help in leading His sheep into the pastures of eternal bliss. You are the favoured instruments of the most Holy Trinity and the children are its living abode. Your duty is to make every effort to adorn and enrich the souls of these children so that they be pleasing to the infinite majesty of God. »

Il faut se souvenir, dès le début, que la situation ecclésiale et socio-politique de 1817, lorsque Constant van Crombrughe fonda les Joséphites est bien différente de celle que nous vivons en ce début du 21^e siècle.

De plus, comme nous le savons, van Crombrughe était un prêtre ultramontain conservateur. Il appartenait à l'Eglise catholique romaine qui se voyait comme parfaite, hiérarchique et monarchique dans une culture européenne toujours très chrétienne à cette époque, dans son apparence et dans la pratique, sans négliger les tendances nationalistes.

Nous nous efforcerons donc, cet après-midi, à identifier les caractéristiques essentielles de l'esprit joséphites qui transcendent les errements dus au temps, nous chercherons le lien historique avec l'éducation, et les circonstances ecclésiales et socio-politiques qui émergent comme signes de notre société post-chrétienne.

Cette tâche est importante pour plusieurs raisons que je vais évoquer. Pour la plus longue partie de leur existence, les Joséphites ont vécu et œuvré au sein de la société des classes moyennes, engagés dans l'éducation et le fonctionnement quotidien d'internats pour de jeunes garçons. Même si les Joséphites sont encore engagés dans l'éducation de ces jeunes garçons aujourd'hui, les relations qu'ils ont avec leurs écoles ou anciennes écoles a évolué. Il y a aussi des Joséphites engagés dans des œuvres apostoliques qui ne sont pas en lien avec l'école ou l'éducation.

Le temps ne me permet pas de m'étendre longuement sur l'esprit des Joséphites mais voici quelques éléments essentiels.

L'expression la plus commune utilisée pour décrire l'esprit des joséphites est « l'esprit de famille ». Cela vaut la peine de souligner qu'il a toujours été difficile d'expliquer cet « esprit de famille » à d'autres, surtout à ceux qui ne sont pas mêlés à la vie et au travail dans un internat. Cependant, dans le quatrième paragraphe des Constitutions de 2002, les Joséphites ont reçu une description, en 5 points de ce qui constitue cet « esprit de famille » :

1. Proclamer Dieu comme notre Père
2. Obéir à la volonté du Père, en imitant l'obéissance même de Jésus
3. Imiter l'obéissance que Jésus nous montre envers Marie et Joseph
4. Imiter le service et l'amour montré par Jésus envers la communauté des disciples
5. Cultiver une attitude de charité discrète et de partage entre nous.

Peut-être les trois métaphores que les Joséphites ont le plus employées lorsqu'ils parlent de leur esprit sont :

1. L'hospitalité : dans le sens suivant : être des hôtes généreux et accueillants

Il vaut peut-être la peine de souligner ici qu'un des aspects de la vie communautaire des Joséphites qui a toujours frappé les visiteurs est celle d'une chaleureuse hospitalité. Ces visiteurs disent souvent se sentir détendus et « à la maison » quand ils sont parmi les Joséphites. Souvenez-vous aussi que Jésus appréciait souvent l'hospitalité offerte dans la maison de ceux qui le recevaient chez eux.

2. *Douceur* : souvent décrite comme une ferme douceur, basée sur la version des Béatitudes chez Matthieu, reflet de la vraie douceur de Jésus envers les autres.

3. *Politesse* : dans le sens d'une vie de rectitude, basée sur 1 Corinthiens 13. En d'autres mots, il s'agit de plus qu'une simple politesse.

« L'esprit de famille », comme on le remarque, est aussi fort en lien avec l'image de L'Eglise comme *communio ou koinonia*, et qui est surtout connue depuis le concile Vatican II. Cette image est sans doute mieux traduite en anglais par le mot 'fellowship' que par simplement 'communion' ou 'communauté'.

Rattaché à cet aspect on peut aussi parler de la tension continue entre les demandes qui sont faites à la personne en tant qu'individu et les besoins liés au témoignage évangélique d'une vie communautaire partagée. En Angleterre, par exemple, si notre communauté autour de la table peut être citée comme modèle, notre communauté eucharistique s'appauvrit certainement.

Un autre trait caractéristique de l'esprit des Joséphites pourrait être la facilité à s'adapter. Comme nous l'avons entendu hier, notre fondateur était très actif lorsqu'il s'agissait d'adapter ses congrégations aux besoins des temps et cela pouvait même signifier de commencer des activités apostoliques tout à fait nouvelles.

D'un autre côté, ici en Angleterre, nous sommes très conscients du paragraphe 84 de «'Consecrated Persons and their Mission in Schools' (Congregation for Catholic Education – October 2002) qui dit explicitement :

« Aucune difficulté ne doit éloigner les hommes et les femmes consacrés des écoles et de l'éducation en général, quand la conviction d'être appelé à porter la Bonne Nouvelle du Royaume de Dieu aux pauvres et aux petits est si profonde et vitale »

Ayant écouté avec attention les exposés d'hier, il y a peut-être un aspect de l'«esprit de famille» qui doit être relevé et c'est notre volonté d'aller à la rencontre de ceux qui partagent notre apostolat, grâce à un apostolat spontanément collaboratif enraciné dans le 'fellowship' ou *communio*. En langage théologique, l'apostolat collaboratif évoque le peuple de Dieu dans son entièreté, les laïcs, les religieux, les prêtres et les évêques, partageant leur sacerdoce commun, engagés ensemble dans la mission du Christ et dans le ministère. C'est la conséquence de leur baptême.

Faire cela signifie qu'il faut aller au-delà d'une invitation à joindre les Joséphites dans leur apostolat. Il faut une perspective autre de la part des Joséphites et de leurs partenaires laïcs si cette mission commune doit devenir un vrai ministère collaboratif – un ministère qui est fondé sur un partenariat vécu dans l'égalité. Je voudrais même aller plus loin et changer la question :

« Comment des hommes et des femmes laïques peuvent-ils assister les Joséphites dans leur mission ? » ainsi : « Comment les Joséphites peuvent-ils servir les hommes et les femmes laïques dans leurs apostolats tout en étant au service des besoins de l'église locale ? »

Un autre aspect de l'« esprit josphite » qui prend vigueur aujourd'hui, c'est la réévaluation de notre compréhension de la Paternité, surtout quand on sait qu'aujourd'hui, cela porte tant de négativité dans notre société contemporaine. Heureusement, notre compréhension, comme Joséphites de cette Paternité a été l'objet d'une réflexion récente d'un de nos confrères dans *Studia Josephetica* et d'un commentaire du Père Robert dans les Constitutions de 2002.

La compréhension qu'ont les Joséphites de la Paternité n'est pas enracinée dans un quelconque modèle socio-politique mais sur la relation authentique vécue entre Jésus et son Père. Cette compréhension, une fois de plus, est en relation avec les racines trinitaires de *communio* ou 'fellowship' soulignées par Vatican II. Nous pouvons lire, dans le paragraphe quatre de *Lumen Gentium* que l'église universelle est « le peuple formé par l'unité du Père, du Fils et du Saint Esprit ».

Cette compréhension trinitaire du « fellowship » fait surgir un sens renouvelé d'une responsabilité personnelle, surtout en ce qui concerne le vœu d'obéissance. Ceci pourrait se caractériser comme suit dans cette petite phrase: « *Vous ne devez pas demander la permission de sortir, mais nous devons savoir que vous serez absent* » mais aussi dans un sens accru de la collégialité dans les prises de décision. Il faut cependant ne jamais oublier que la vie religieuse, comme l'Eglise, n'est pas une démocratie.

Une autre métaphore qui illustre la Paternité est celle du lavement des pieds des apôtres fait par Jésus. Le supérieur exerce sa « paternité » non dans un esprit de puissance et de domination, mais dans celui du service ; cherchant à animer et à apporter un soutien pastoral. Comme le père Jean Lefebvre, un animateur de beaucoup de chapitres des Joséphites, le souligne :

« Dieu s'est révélé Père à son peuple, mais un Père avec des fibres maternelles. La révélation de la paternité est caractérisée par la miséricorde, la tendresse maternelle, et une bienveillance sans faille. Nous ne pourrions jamais remplir notre mission de pères pour nos confrères et pour ceux que nous rencontrons, si nous ne devenons pas nous-mêmes fils du Père céleste. »

Cette perception est intrinsèquement liée à une autre poignée de l'esprit josphite et c'est l'exigence, pour tout Joséphite d'être « un instrument de la miséricorde de Dieu ». Le fondateur a sans doute puisé cette exigence chez St Ignace de Loyola, mais elle caractérise l'esprit josphite qui nous appelle à être « miséricordieux comme notre Père du ciel l'est avec autrui. » Pour van Crombrughe, être « un instrument de la miséricorde divine » exigeait de suivre ces six attributs :

1. S'abandonner à la volonté divine
2. Etre pauvre en esprit et en réalité
3. Etre ouvert à faire l'expérience de la miséricorde divine dans le sacré cœur de Jésus
4. Etre à l'écoute de l'Esprit Saint
5. Proclamer Dieu comme plein de miséricorde et de compassion
6. Etre au service de toute l'Eglise

Van Crombrughe désirait que la formation de ses religieux les prépare à être « instruments de la miséricorde divine ». Ceci signifiait donc que ses religieux devaient chercher la volonté de Dieu et y être entièrement disposés. Cet acte d'obéissance radicale correspond dans ce que van Crombrughe appelle la « soumission active » (Election ignacienne) à la « volonté divine ».

L'esprit josphite demande aussi quelques dispositions personnes qui sont clairement stipulées par van Crombrugghe dans la « Règle des Frères de Marie et de Joseph » de 1818 et inclut : la politesse, la patience, la joie, la gentillesse, la bonne humeur et la prudence.

En conclusion, je veux juste rappeler que j'ai essayé de souligner ce qui caractérise l'esprit josphite et de montrer comment c'est enraciné dans la vision du fondateur . Je l'ai fait d'une manière qui transcende le contexte éducationnel des premières communautés josphites. J'ai aussi essayé de relever et d'illustrer un certain d'aspects de l'esprit josphite qui doivent recevoir une réflexion plus profonde.

Merci.

La spiritualité des Filles de Marie et de Joseph hier et aujourd'hui.

Agnès Charles F.M.J.

Qu'est-ce qu'une « spiritualité » ? Quel sens le mot évoque-t-il pour nous ? Mais plus encore quelle influence cette « spiritualité » peut-elle avoir dans nos vies aujourd'hui ?

Si l'on prend connaissance des textes de notre fondateur, on réalise très rapidement que certains mots reviennent fréquemment dans ses écrits et dans ses lettres, nous rapprochant des concepts qu'aujourd'hui on nomme : profond attachement à Jésus-Christ et à son Eglise, à nos frères et sœurs, une attention particulière à Marie et à Joseph, adaptabilité, joie, confiance, compassion, miséricorde, simplicité de vie, zèle, politesse, fidélité, amour fraternel en communauté,... et la liste s'allongerait facilement.

Au début de nos Constitutions, il est écrit que « son milieu familial (celui du fondateur), l'influence du collègue d'Amiens, l'impact d'une époque historique tourmentée, en avaient fait un homme résolument voué aux pauvres et aux faibles, un défenseur des libertés de culte et d'enseignement »... Sa vie profonde le portait à saisir dans une même prière la miséricorde de Dieu incarnée en Jésus-Christ et les problèmes concrets du monde qui l'entouraient... Cette ouverture à Dieu s'est traduite en actions qu'il adaptait selon les circonstances, ouvrant aux membres de ses fondations de nouveaux horizons et les invitant à se tourner vers l'avenir, à modifier les formes de leur apostolat suivant les nécessités du monde contemporain... Le travail apostolique des sœurs ne tarde pas à s'adapter aux différentes nécessités de l'époque : la pitoyable condition des enfants pauvres, l'ignorance religieuse des classes moyennes, le besoin d'élever le niveau d'éducation dans cette classe et le souci des malades.

Dès les premiers jours de notre existence comme congrégation, nous avons été appelées à être attentives aux autres, à témoigner l'amour de Dieu à toute personne, qu'elle soit riche ou pauvre, jeune ou âgée, malade ou en bonne santé. C'est ce que le fondateur appelait « devenir des instruments de miséricorde dans les mains de Jésus-Christ ». Nous sommes proches de « la contemplation dans l'action » si chère à St Ignace de Loyola. Une vraie attention demande d'être proche, vraiment présente, comme St François de Sales le souligne dans ses écrits.

Grâce aux années passées chez les Pères de la foi, C.G. Van Crombrugghe est frappé par la richesse de la spiritualité de Saint François de Sales et de celle de Saint Ignace de Loyola. Ces deux grands initiateurs d'une spiritualité particulière nous ont influencées. Vous avez reçu déjà l'essentiel de ces deux sources. Toutes deux sont fondées sur l'attachement profond à notre Dieu, tout en étant bien ancrées dans notre monde. Celui d'aujourd'hui n'est plus celui des 19 et 20^e siècles. Comment nous sommes-nous adaptées, que s'est-il passé au long de nos années de vie comme Filles de Marie et de Joseph ?

Celles qui comme moi ont étudié dans « nos » écoles, se souviennent de sœurs conscientes d'être des femmes éducatrices, attentives aux meilleures méthodes d'enseignement, donnant aux élèves non seulement un bon bagage intellectuel mais un esprit d'ouverture dans bien des domaines, tant académiques que sociaux et culturels. C'étaient des femmes ouvertes, très humaines et en même temps des femmes de prière. Ce serait un bon « exercice » que de partager entre nous quelles sont les motifs qui nous menés dans la congrégation à laquelle nous appartenons et non dans une autre. Cela nous aiderait à clarifier certaines raisons moins conscientes qui ont orienté notre choix et nous permettrait aussi de voir comment cette « spiritualité spécifique » à nos instituts respectifs donne encore sens à nos vies et nos engagements d'aujourd'hui.

Le souci du fondateur de pouvoir s'adapter est resté très vivace au cours des années, les premières fondations sont suivies par d'autres et par des engagements dans des apostolats qui répondaient aux besoins d'une époque dans l'attention à ceux qui sont laissés en marge par nos sociétés.

Je voudrais vous partager les documents de nos derniers chapitres généraux qui pour moi sont l'incarnation actuelle de ce qui fait notre spiritualité. En 1985, un décret sur la justice sociale et un autre sur la qualité de vie communautaire nous interpellent à un engagement concret non seulement comme personne, mais aussi comme membres à part entière d'une congrégation à faire de ces deux réalités une prise de conscience effective dans nos vies. En 1997 et en 2001, à chaque fois, les membres du chapitre général réitèrent ce désir profond « à être là pour toute l'Eglise ». Ceci nous a aidées à être femmes consacrées dans notre monde et à entendre de nouveaux cris de souffrance, d'exclusion, de mépris et de marginalisation.

Je vous partage ces textes qui m'ont aidée dans mes engagements comme fille de Marie et de Joseph. Ils ont donné et donnent encore l'éclairage plus actuel à la spiritualité de « miséricorde » qui fut la nôtre dès les débuts de notre congrégation, même si elle s'est exprimée différemment. Le fondement de chaque engagement est ancré dans la prière, la réflexion, la conformité à l'appel évangélique et en même temps il est « adapté » aux situations concrètes des différentes époques. Il laisse place à cet esprit d'ouverture et d'initiative dans la fidélité qui ne se mesure pas à la permanence mais à une nécessaire transformation, tant intérieure qu'extérieure.

L'amour sans borne pour Jésus-Christ, son Eglise tous nos frères (et sœurs) reste d'actualité aujourd'hui, il le sera demain aussi car il est fondé dans le message évangélique. Nous avons reçu un héritage, nous essayons de le passer aux générations actuelles et futures, sous des formes variées qui sont à l'image de la diversité de notre Eglises et de nos Eglises, de notre monde et de nos sociétés.

Rome, le 25 juillet 2004.

**Zusters van St Jozef
Marie Rose Joye**

“L'esprit qui doit vous animer réside essentiellement dans une dévotion illimitée envers notre divin maître Jésus Christ, son Eglise et tous vos frères.”

« Vous êtes appelées à devenir des instruments de la divine miséricorde dans les mains de Jésus Christ. »

« Comprenez toujours davantage le privilège merveilleux d'être associé et co-travailleur avec Jésus dans la grande œuvre qu'il vous demande de faire sur terre. »

Ces trois citations résument pour nous le charisme qui nous a guidées tout au long des ans.

Pendant le noviciat, nous avons la possibilité de traduire en néerlandais les lettres du fondateur gardées dans nos archives. C'était un excellent moyen pour nous rendre familières avec l'esprit du fondateur.

Ces textes qui expriment notre charisme sont comme un refrain continu qui fut toujours repris durant nos chapitres ces quarante dernières années. Nous avons un chapitre tous les 5 ans. Durant ces chapitres, aux moments importants et lors des élections, nous nous inspirons toujours de cet esprit.

Ceci fut une source enrichissante pour :

- L'esprit dans nos communauté et le souci des sœurs,
- Un souci pour nos élèves dans nos différentes écoles et cela nous a aidées à rester ouvertes, à oser entreprendre les changements nécessaires qui se sont imposés d'eux-mêmes et qui aident nos élèves,
- Un souci de s'adapter et d'entreprendre des tâches nouvelles comme le soin des malades par exemple,
- Une volonté d'aider les autres dans toutes sortes de domaines variés.

Lors des célébrations des jubilés, soit dans la congrégation ou dans nos écoles, nous faisons toujours référence à l'esprit de la congrégation et au fondateur. Les quelques textes que nous avons apportés avec nous en font foi.

Depuis 15 ans, un groupe existe qui comprend des sœurs, des laïcs et des prêtres et s'appelle « Les Amis de St Joseph ». Les membres ont une dévotion profonde à St Joseph et sont actifs dans la publication, des cartes de prière qui circulent largement et même une exposition sur St Joseph.

En 1991, une vingtaine de sœurs ont participé à un séminaire sur le thème de l'appartenance à la congrégation. A part quelques écrits du fondateur, nous nous sommes concentrées sur ce que les frères et les sœurs devaient être. A partir de ce point de départ, nous avons été capables d'établir jusqu'à quel point chaque sœur comprenait le charisme et comment elle le vivait personnellement. Cette session a été très importante pour nous et a donné une vie nouvelle à la spiritualité de la congrégation.

Aux alentours du 19 mars, nous invitons tous ceux qui sont engagés dans la direction de nos écoles et d'autres institutions et grâce à une présentation PowerPoint, nous leur offrons l'occasion de connaître la congrégation, le fondateur, l'esprit dans lequel nous travaillons et que nous aimerions voir se continuer. Chaque école et chaque institution a l'occasion de faire sa propre présentation. Un lien se développe ainsi entre les différentes institutions grâce à notre spiritualité commune.

La célébration des fêtes et des jubilés ainsi que les rencontres avec d'autres congrégations nous procure la possibilité d'être plus directement engagées dans notre spiritualité. Ce sont aussi des expressions concrètes de notre attachement à la mission qui nous a été transmise par le fondateur.

Echange d'idées

P. Robert s'est excusé car la traduction anglaise du texte sur la spiritualité des Zusters of Maria en Jozef a été faite à partir d'un document en français, lui-même traduction d'un document originel en néerlandais. Il peut donc y avoir des inexactitudes. Il dit que la noblesse de cœur vient d'un mot employé au point de départ en néerlandais et qui est maintenant obsolète. Cela signifie courtoisie et douceur.

- Sr. Felice** demande si le mot « partage » pourrait désigner le vœu de pauvreté et s'il y a quelque chose de plus profond derrière ceci.
- Sr. Marie Rose** répond que le mot en néerlandais signifie pauvreté et aurait dû être traduit ainsi.
- Sr. Liz** s'est déclarée surprise que l'accent à mettre sur l'écologie n'apparaît pas dans les documents capitulaires des FMJ.
- Sr. Agnès** est d'accord mais dit que chacune des capitulantes présente à ce symposium devrait prendre note de cette remarque et y porter remède lors du prochain chapitre général d'août 2005.
- Sr. Agnes** a répondu que l'intégrité de la création est apparue en lien avec la justice sociale. C'est un des grands besoins d'aujourd'hui.
- Sr. Teresa** peut-être avons-nous été vite contentes de nous-mêmes parce que c'est déjà présent dans nos constitutions.
- Sr. Dolores** veut remercier les présentateurs pour la profondeur et le sérieux de leurs textes. Elle a trouvé que le fait qu'Agnès Charles ait souligné l'évolution du sens de la mission chez les FMJ à travers les documents des chapitres très utile et source d'inspiration.
- Sr. Agnes** souligne qu'à cause de l'attention grandissante donnée à l'écologie et l'intégrité de la création les associés ont créé un sous-comité qui étudie cette question.
- Sr. Renne** exprime combien elle se sent inspirée par la richesse des présentations. Elle admet qu'en Californie elle se sent étouffée car elles se sentent détachées des jeunes. Le défi pour elle c'est de pouvoir transmettre cette inspiration à la génération suivante et de la traduire dans un langage qui sera compris par elle.
- P. Robert** s'est enquis de la nature des amis de St Joseph dont a parlé Sr. Marie Rose.
- Sr. Marie Rose** répond que ce ne sont sûrement pas des associés et que de toute façon, le groupe a cessé d'exister vu l'âge de ses membres.
- Sr. Maggy** demande plus d'information à propos des sessions du 19 mars.
- Sr. Marie Rose** répond que depuis 3 ans, elles ont une session aux environs du 19 mars pour les directeurs de leurs écoles, ainsi qu'avec les participants à la spiritualité de leur congrégation.
- Sr. Teresa** a demandé comment les Zusters van St Jozef ont travaillé ensemble dans leurs écoles pour transmettre et approfondir leur spiritualité.
- Sr. Marie Rose** a répondu combien les professeurs ont été étonnés de l'impact qu'ils ont reçus par l'emploi du Power Point. Cette année, ils ont demandé aux directeurs de l'école primaire et de l'école secondaire d'expliquer comment ils gardent vivantes dans leur vie la spiritualité et les valeurs reçues.
- Sr. Agnès** a demandé d'où elles ont reçu la phrase : « *L'esprit dont je veux vous voir animées réside...* »

- Sr. Marie Rose** a répondu qu'elle l'a trouvée sur une image et que c'est une tradition dans leur congrégation et ce, au moins depuis 40 années.
- Sr. Alice** dit qu'elle l'a trouvée dans un livre chez les Joséphites : « *Le fondateur nous parle...* » ce qui suggère que nous avons commencé à l'employer autour des années 70 et elle a l'impression que c'était utilisé dans le domaine des vœux.
- P. Robert** a répondu que puisque cela vient du livre des Joséphites : « *Le fondateur nous parle...* » cela doit être une citation directe d'une lettre du fondateur aux Joséphites, et il est certain que cela pourra être retrouvé.
- Sr. Margaret E.** a remarqué combien les charismes des Zusters van S Jozef et les FMJ sont proches. Ceci pourrait suggérer que la citation remonte avant le temps où nous avons été divisées.
- Sr. Teresa** dit que dans une lettre formelle adressée à nous toutes en 1818, le fondateur emploie l'expression « soyez instruments de miséricorde ». C'était lié à notre 4^e vœu pour l'éducation des pauvres, qui devint plus tard l'éducation de toute la personne et le zèle pour le bien-être de la jeunesse. Simone pense que Jacques Jorissen employait cette expression en Belgique quand il s'adressait aux novices. Ceci fait penser que cela vient du livre : « *Le fondateur parle...* » parce que cela a été publié au même moment, vers les années 1970.
- P. Aidan** a demandé ce que le mot « miséricorde » signifie dans nos congrégations. C'est important pour nous de creuser ceci et d'approfondir notre concept, maintenant qu'un dimanche est consacré de manière plus particulière à la miséricorde divine. C'est surtout une dévotion polonaise, qui diffère fort de notre compréhension. Nous devons chercher dans les Ecritures et approfondir notre compréhension de ce que cela veut dire pour nous : « être instruments de miséricorde ».

Comment transmettre aujourd'hui l'héritage spirituel de

Constant G. Van Crombrugghe dans la formation initiale ?

P. Jacob Beya, c.j.

La communication que nous nous proposons de vous faire est un essai de réponse à la question qui nous a été proposée. Question à la fois actuelle et difficile. Actuelle, puisqu'elle se pose et est posée avec la même acuité, dans nombre de familles religieuses se réclamant d'un père fondateur ou d'une mère fondatrice. Difficile, car l'expérience nous démontre que ni la détermination des formateurs à vivre et à partager avec les jeunes, dans la vie de chaque jour et dans les relations humaines, la richesse spirituelle héritée de leurs fondateurs ; ni l'enthousiasme des jeunes, qui croient sans douter à leur vocation, ne suffisent pas toujours à traduire cette forme spécifique qui les identifie.

En témoignent, ces mots empruntés à un spécialiste de la formation à la vie consacrée : « Chaque charisme est une véritable mine de sagesse spirituelle, de mystique et d'ascétique, mais comment sommes-nous capables de traduire ce dépôt précieux en un parcours pédagogique, pour que le jeune soit formé et puisse parcourir de nouveau l'expérience du fondateur ou de la fondatrice ? En conséquence, sommes-nous sûrs que notre formation a et suit une méthode bien précise liée au charisme ? Ou nous contentons-nous d'appliquer des techniques diverses et

génériques, de schémas préconçus (au niveau de la prière, de la vie communautaire, de la maturité intellectuelle...), de répéter servilement des méthodes pédagogiques obsolètes et d'avancer sans aucun programme méthodologique précis ? Comment nos « *ratio formationis* » réussissent-elles à traduire en pédagogie tout le capital de sagesse spirituelle contenu dans nos charismes ? » (AMEDEO CENCINI, *Les sentiments du Fils. Le chemin de formation à la vie consacrée*, Ed. du Carmel, Toulouse, 2003, pp. 26-27).

Comme vous pouvez le remarquer, le problème fondamental est celui d'une méthode qui soit capable de nous aider et d'aider les jeunes à revivre l'expérience spirituelle du fondateur ou de la fondatrice. Nous pouvons scruter tous les documents du Fondateur, nous pouvons affirmer connaître sa spiritualité ; mais cela suffit-il à nous garantir sa transmission fidèle, captivante et fascinante, d'une part ? D'autre part, il ne me semble pas qu'il existe une méthode qui fasse l'unanimité quand il s'agit d'aider à refaire le chemin parcouru par un autre pour se l'approprier. Une association bien pesée de méthodes me semble une solution. J'en relève quatre : l'exposition et la proposition, l'expérience mystique, le témoignage de vie et la mystique de terrain.

1. L'exposition et la proposition

« Comment l'invoqueraient-ils, sans avoir cru en lui ? Et comment croiraient-ils en lui, sans l'avoir entendu ? Et comment l'entendraient-ils, si personne ne le proclame ?... ». Ce texte de la lettre aux Romains (10,14) met bien en évidence l'exposition et la proposition. C'est cette méthode d'enseignement formel qui ne dispense pas le formateur de jouer son rôle de maître qui expose et propose ce qu'il sait du Fondateur comme une aide valorisante qui éveille, nourrit, édifie, éduque et épanouit la foi de celui ou ceux à qui il s'adresse. Il crée ainsi chez les jeunes la passion non d'un modèle du passé, devenu obsolète pour notre temps, mais celle d'un modèle crédible, toujours actuel dans sa recherche de la perfection. Il cherchera à éveiller en eux la conscience et la conviction de ce qu'ils sont : des religieux dans une famille qui a, dans l'Eglise, un patrimoine propre. C'est de cette manière que dans nos communautés, une lecture des lettres du Fondateur, de l'un ou l'autre de ses écrits est encouragée dans le but d'amener les jeunes à s'abreuver à la source et à devenir des religieux que le Fondateur aurait aimé voir, c'est-à-dire des religieux disponibles, joyeux, ponctuels, réguliers, ouverts, ordonnés, polis, des saints et des savants ; mieux : plus des saints que des savants. C'est aussi dans ce but que certaines réunions communautaires sont centrées sur des points qui ont trait à la vie de notre Fondateur.

2. L'expérience mystique

Nos fondateurs et fondatrices sont des hommes et des femmes de prière qui « ont contemplé le mystère divin, un aspect particulier de la réalité divine ou de la vie humaine de Jésus, et qui dans ce mystère se sont progressivement et soudainement découverts eux-mêmes. Ils ont découvert le projet de Dieu sur eux et sur d'autres personnes, une identité à assumer, une image divine à vivre dans le concret de l'existence, une ressemblance avec Dieu à manifester » (cfr Amedeo Cencini, p. 158-159). C'est donc par la prière et par la *lectio divina* que les jeunes en formation ont à découvrir l'héritage spirituel du Fondateur comme une réalité riche et diversifiée enracinée dans l'Ecriture et vécue dans la foi. Un jeune qui prie comprend mieux cet héritage, le contemple en Dieu en ouvrant son cœur et son esprit à des intuitions fécondes.

3. Le témoignage de vie

Une formation soutenue par l'exemple pénètre et opère avec succès. En effet, de nos jours, l'homme semble saturé de discours et guette une parole authentique. Les jeunes en formation attendent de leurs formateurs, non pas des professeurs mais des témoins. « *Car l'homme contemporain, écrit Paul VI, écoute plus volontiers les témoins que les maîtres – ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins. C'est donc d'abord, poursuit le Pape, par sa conduite, par sa vie, que l'Eglise évangélisera le monde, c'est-à-dire par son témoignage vécu de fidélité au Seigneur de pauvreté, de détachement, de liberté, de sainteté* » (Evangeli Nuntiandi, 41).

Le formateur jésuite doit être le premier à vivre ce qu'il enseigne, doit être celui par qui l'esprit de famille se propage par contagion, doit être celui qui met en pratique les valeurs évangéliques de communion, de miséricorde et de compassion, de disponibilité et de joie, de vérité et de fidélité. Pour que la formation à la spiritualité du Fondateur soit vivante, il est plus que souhaitable que les formateurs aient « la capacité de faire participer les jeunes à la découverte du trésor, de dire la beauté de ce qui a ravi le cœur puisqu'il est impossible de cacher ce qui est beau... Et cela jusqu'à rendre le jeune lui-même capable du même enthousiasme, libre de partager son expérience avec d'autres, et de se laisser illuminer par le chemin spirituel du frère qui vit aujourd'hui à ses côtés, et de tous ceux qu'il rencontrera demain » (Amedeo Cencini, p. 262). Nous croyons que c'est à cette condition que nous pouvons conduire nos jeunes à une écoute responsable de l'héritage spirituel du Fondateur, à un accueil de ses exigences dans la vie quotidienne de consacré jésuite.

4. La mystique de terrain

Les jeunes en formation sont initiés aux expériences apostoliques adaptées et vérifiées. C'est ici qu'ils sont invités à faire de chaque relation, dans et en dehors de la communauté, le lieu où s'expérimente et s'exprime l'amour qui se fait service et miséricorde. C'est ici qu'il leur est aussi demandé de rester attentifs à toutes les réalités qui façonnent la vie dans leurs cultures et dans leurs régions respectives. Car, ces réalités représentent à la fois des chances et des points de résistance à la réalisation des trésors hérités du Fondateur.

Peut-on conclure ?

Nous devons notre existence comme famille religieuse à une expérience de Dieu vécue par Constant Guillaume Van Crombrughe. Et nous continuons à exister parce que d'autres et nous-mêmes avons accepté de refaire cette expérience à frais nouveaux, c'est-à-dire avec l'entendement des environnements socio-culturels qui nous portent. Convaincus de toutes les valeurs qui nous caractérisent comme fils et filles de Van Crombrughe, c'est notre devoir de nous sentir tous - formateurs et formatrices, tous ceux et toutes celles qui ne sont pas impliqués directement - solidaires de l'œuvre de la formation pour que ne se dilue pas notre identité.

La formation dans la province d'Afrique. Teresa Bateta d.m.j.

L'organisation de la formation

On peut distinguer l'affiliation, le postulat, le noviciat, la formation des professes de voeux temporaires, la formation continue. Cette organisation couvre l'ensemble de la formation, don reçu et vécu dans la foi par la grâce de Dieu.

La formation dans la province d'Afrique est dirigée par une Coordinatrice de formation initiale. Celle-ci travaille en lien avec la provinciale, les régionales, la formatrice des novices, les coordinatrices de communautés de formation. Elle est également chargée d'accompagner les jeunes professes. La coordinatrice est Soeur Donatilla Nyirarwanga.

La formation initiale est précédée par une période de promotion des vocations. Les soeurs désignées à cet effet visitent les écoles secondaires, les paroisses, les lieux de travail pour contacter de jeunes femmes.

Au niveau diocésain, nos soeurs se joignent à un équipe qui donne dans les paroisses des conférences sur les diverses vocations et sur notre Congrégation. Cette pratique nous a attiré quelques jeunes femmes désireuses de se joindre à nous.

Tous les membres de la province sont en quelque sorte des promotrices de vocations, soit en priant, soit en accueillant les jeunes femmes qui visitent les communautés. Certaines répondent par écrit aux demandes d'information qu'elles reçoivent, d'autre organisent des journées de recollection pour les aspirantes.

L'affiliation concerne celles qui ont exprimé le désir de se joindre à nous. Elles reçoivent quelques cours dans une de nos communautés dans chaque pays. Ces cours se donnent pendant les vacances. Cette période nous permet d'apprendre à nous connaître mutuellement avant le postulat.

Avant d'entrer au postulat, les jeunes femmes sont invitées à travailler pendant deux ans. Chaque région a cependant la possibilité d'adapter cette demande à la situation des candidats et la chose est discutée par l'équipe de formation. Il n'y a pas d'exigences uniformes posées à l'entrée au postulat à cause des différents systèmes d'éducation dans les régions.

Une retraite de discernement est donnée à celles qui sont prêtes à vivre en communauté F.M.J. comme postulantes. Celles qui entrent au postulat sont reçues au cours d'une simple cérémonie qui marque le commencement de leur formation religieuse. Le postulat peut durer deux ans. Les postulantes reçoivent des leçons qui portent sur la vie religieuse et communautaire. Elles continuent à travailler hors des communautés F.M.J.

Le postulat a lieu dans le pays d'origine pendant un an. Les postulantes d'Uganda et celles du Burundi changent alors de pays pour apprendre le français ou l'anglais. Vivre dans différents pays est important pour les postulantes et les soeurs. Elles apprennent à connaître les soeurs des autres pays. L'étude d'une seconde langue est importante pendant le postulat parce que les novices suivront leurs cours en français. Plus tard elles seront capables de communiquer avec les soeurs qui parlent soit le français soit l'anglais, et c'est une bonne préparation à la mission en différents pays.

Cette organisation profite socialement et spirituellement aux postulantes qui vivent ainsi dans des pays de culture et de caractère ethnique différents. En entrant au noviciat elles connaissent assez bien et respectent la culture et le genre de vie des autres.

Le noviciat.

Les novices suivent les cours donnés par les différents professeurs du centre intercongrégationnel de Yaoundé au Cameroun. Elles ont la possibilité de partager entre elles leurs valeurs culturelles et spirituelles et de profiter des connaissances de leurs professeurs. Je remercie Marie-José Baranyanka et son équipe qui ont organisé le noviciat au Cameroun : j'ai pu constater depuis deux ans comment elles ont mieux compris les exigences de la mission et de l'internationalité grâce aux cours et aux sessions qu'elles suivent avec d'autres novices.

Les novices suivent tous les jours les cours du centre intercongrégationnel. D'autres cours sont donnés dans la communauté par des soeurs, des prêtres, des laïcs. Cinq sessions sont organisées pendant l'année spirituelle, suivies par les novices masculins et féminines. Il y a des partages de foi et d'expériences. Les sessions durent de 3 à 4 jours. Les thèmes des sessions sont la prière, l'affectivité et la sexualité, les vœux, le discernement, la mission.

Ces sessions profitent aux novices aussi bien qu'aux formatrices parce qu'elles éclairent et confirment le cheminement des novices aux plans personnel et communautaire et les préparent à la mission.

Pendant la première année du noviciat les novices travaillent dans les paroisses voisines. Elles font le catéchisme. Elles s'occupent de groupes de jeunes de moins de 15 ans ou de plus de 20 ans qui fréquentent les collèges et l'université ou qui travaillent. D'autres animent les écoles du dimanche

pour les enfants pendant que leurs parents assistent à la messe. Les enfants ont ainsi l'occasion de s'initier aux lectures dominicales.

Pendant la seconde année, les novices sont accueillies dans différentes communautés et participent à leur apostolat. Soeur Eléonore travaille avec les Soeurs de St Paul dans leur maison provinciale. Alice vit et travaille dans une paroisse du Nord Cameroun. Elle s'occupe des jeunes et visite des familles. Les autres novices qui parlent l'anglais font de l'apostolat parmi les anglophones qui vivent près du noviciat. Elles font le catéchisme aux enfants et aux adultes en même temps qu'elles continuent leurs études.

Nous avons 6 novices en première année : Priscilla, Evelyne, Scovia, Sarah, Claudia et Clarisse.

Il y en a 5 en seconde année : Alice, Eleonore, Fauster, Lucy et Rossete.

Parmi ces 11 novices, 4 sont du Burundi et 7 de l'Uganda.

Les postulantes de seconde année sont 4, une de l'Uganda et 3 du Burundi . Les postulantes de première année sont 3, toutes de Burundi.

Les jeunes professes.

Quelques jeunes professes vivent en communauté et sont engagées à plein temps dans un ministère tandis que d'autres terminent leurs études. Elles suivent toutes des cours de formation spirituelle au niveau national ou régional. Ces cours leur donnent l'occasion de partager leur vécu avec des soeurs d'autres Congrégations.

Une année de renouvellement personnel prépare aux vœux perpétuels. Les cours sont en fonction de leurs besoins personnels et du projet apostolique des communautés. Des journées de recollection, des retraites et des séminaires de week-end sont également prévus.

La formation continue

Le gouvernement provincial s'occupe du développement spirituel des soeurs en même temps qu'il organise leur apostolat. Quelques soeurs suivent des cours de spiritualité ou des cours professionnels en vue de leur apostolat.

Je voudrais dire ici que l'envoi en mission des jeunes soeurs et des professes perpétuelles dans différentes régions a été et reste un moyen de formation des personnalités aussi bien que des communautés d'accueil. On constate de fructueux échanges culturels et communautaires, un soutien mutuel accru, un réel partage de foi : on donne et on reçoit les diverses valeurs de la vie religieuse et de la mission. Les jeunes soeurs ont beaucoup à offrir dans le domaine d'une liturgie vivante et créative et dans le partage des idées neuves sur la vie religieuse reçues dans les cours qu'elles ont suivis. Les valeurs congrégationnelles sont transmises aux jeunes par les anciennes. Ces échanges élargissent la formation. De fait tous les membres de la province sont activement concernés par cette formation, soit directement soit indirectement selon la nature des communautés. Les anciennes sont animées et remplies d'espoir grâce aux jeunes avec lesquelles elles vivent.

Je termine en remerciant chacune de nos soeurs pour l'aide morale et matérielle accordée à la province d'Afrique dans sa tâche de formation. Je remercie les soeurs présentes et celles qui sont loin de prier pour les vocations et pour les soeurs en formation. Nous apprécions votre aide constante, quelle que soit la manière dont elle s'exprime.

Merci à ceux et celles qui ont pris l'initiative de nous réunir pour partager notre vie et notre foi en Congrégations fondées par le même Fondateur.

Forum : commentaires et réactions

- Sr. Liz** pense que les deux présentations sur la formation nous donnent beaucoup de raisons d'espérer en Afrique ainsi que pour l'avenir de l'Eglise, elle apprécie surtout le témoignage de la vie mystique, évoqué par Jacob.
- P. Aidan** confesse que « *soyez parfaits comme votre Père céleste est parfait* » a toujours créé problème pour lui. Ceci a trouvé une solution grâce à Robert, qui fut son professeur en 2^e année, puis son maître des novices, puis son supérieur général. Il lui a expliqué que le mot « perfection » vient d'un mot grec qui signifie « être une créature parfaite », c'est-à-dire, la personne que Dieu désire que l'on soit. Ainsi, la citation de Matthieu reprise plus haut signifie que « la perfection du Seigneur c'est sa miséricorde ». Depuis lors, Aidan a essayé d'aider les personnes à devenir celles que Dieu désire qu'elles soient, juste comme les Joséphites lui ont permis d'être lui-même. Aujourd'hui, c'est un jour très fort pour Aidan, il désire partager avec la génération suivante l'expérience qu'il a faite de cette « miséricorde ».
- Sr. Renee** se sent humble en réalisant tout ce qui a été fait pour préparer ce symposium, la qualité des présentations, le sérieux des recherches. Même si nous avançons en âge et diminuons en nombre et en ressources, elle fait l'expérience d'une espérance qui nous entraîne vers l'avenir, nous donne une vitalité plus forte pour être prêts à assumer ce qui est encore à faire.
- Sr. Deirdre** sent la joie l'envahir parce que nous ne sommes plus 4 congrégations séparées mais nous sommes unis, apprenant à nous connaître davantage.
- Sr. Dolores** est très heureuse de tout ce qu'elle a entendu. En se référant à la présentation de Jacob, elle y a trouvé inspiration et aime le fait que ce texte nous conduise vers l'avenir de manière très positive. Ce texte n'a pas été copié d'ailleurs mais reflète une expérience de vie. Elle pense que dans l'avenir, nous devons travailler plus étroitement ensemble non pour établir des modèles mais pour travailler plus main dans la main. Il nous faut trouver la manière de travailler ensemble et cela nous aidera à nous dépasser, à aller au-delà de nous-mêmes et de croître grâce à cette expérience partagée.
- P. Robert** Dolores a soulevé un point très important et peut-être que le travail du dernier jour sera de voir comment souligner l'identité de nos 4 congrégations pour pouvoir nous enrichir mutuellement.
- Sr. Teresa** Un des plus grands dons que Teresa a reçu au cours des années passées avec les associés, c'est la richesse de la variété des vocations parmi eux. Il y a des gens mariés, célibataires, engagés ou non. Ils se réunissent pour partager quelque chose de leur connaissance du monde actuel. C'est important de célébrer nos différences dans notre enracinement en Christ qui nous réunit.
- Sr. Renee** Grâce à l'exposé de Martin, elle est plus consciente de l'importance de l'esprit de famille chez les Joséphites. Elle regrette l'absence des Bene Mariya ici, congrégation que nous avons aidée à sa fondation. Nous avons aidé d'autres communautés en Afrique, lors de la formation, mais elles avaient une orientation spirituelle différente, tandis que les Bene Mariya nous sont très proches.
- Sr. Agnès** est d'accord avec Dolores et pense qu'il fallait d'abord que nous soyons bien dans notre propre identité avant de pouvoir accueillir les différences. Elle vit l'expérience

de ce symposium comme un temps de grâce, temps où nous sommes capables de recevoir, d'écouter, de partager.

P. Robert demande une explication à propos des Bene Mariya et de leur lien avec nous.

Sr. Renee et Agnès ont expliqué que les Bene Mariya ont été fondées par un Père blanc au Burundi. Les FMJ ont été approchées pour aider à leur formation et Marie Godelieve, Bernadette Lecluyse et d'autres ont participé à cette tâche. Les BM vivaient dans nos communautés et nous vivions dans les leurs. Elles ont été fondées pour le bien-être des familles, leur charisme est donc différent du nôtre. Les évêques, au moment de leur fondation encourageaient les vocations dans les congrégations diocésaines locales plutôt que dans les congrégations internationales.

P. Charles apprécie le grand effort fait durant ces dernières années pour mettre à notre disposition les lettres du fondateur. Sans cela, les recherches et la préparation de cette rencontre n'auraient pas été possibles.

MERCREDI 2 mars : LES APOSTOLATS, LA MISSION

L ' importance et la richesse de nos archives

Alice Nugent D.M.J.

Les deux thèmes que j'ai reçus pour cette présentation sont : l'importance et la richesse des archives. Je les traite ensemble car il n'y a pas moyen de les séparer sans les amoindrir. Je devrais souligner ici qu' en préparant mon exposé, j'ai aussi mentionné des sujets qui requièrent une étude supplémentaire.

Introduction

Prenez un moment pour faire mentalement le tour de votre chambre. Si vous me ressemblez, vous avez sans doute accumulé un tas de choses au cours des ans. Vous pouvez avoir des lettres qui datent de longtemps, des photos, des documents, des papiers qui réfèrent à votre apostolat, votre communauté. Vous pouvez également avoir une collection de souvenirs d'événements, de voyages d'un passé lointain. La liste de ce que nous collectionnons n'a pas de fin. Ce n'est que quand nous devons déménager ou changer d'apostolat que nous réalisons l'étendue de nos collections... et nous nous retrouvons à remplir boîte après boîte de tout cela.

Les choses que nous conservons sont chargées de sens pour nous. Elles facilitent notre mémoire du passé et nous aident ainsi à raconter notre histoire personnelle.

Se remémorer des événements et en garder des traces fait partie de la nature humaine. Nous savons, grâce à notre étude de l'histoire mondiale et aux découvertes des archéologues que dans beaucoup de civilisations, il y a eu des personnes dont la tâche consistait à rapporter, de diverses manières, les événements de la vie de leur peuple.

Les archives

Nos archives racontent l'histoire du genre de vie d'hommes et de femmes qui ont vécu avant nous et comment ils ont interprété, compris et mis en pratique, dans leur vie quotidienne, les enseignements de notre fondateur. Ils ont reçu les enseignements du fondateur de façons variées ;

par des lettres, des visites personnelles, des conférences, des causeries, les constitutions et les exhortations jointes à certains articles des constitutions.

Par le mot « archives » nous entendons la place où ces faits sont gardés.

Dans nos archives, nous trouvons des documents qui relatent les apostolats de nos communautés et la manière dont ces apostolats ont été exercés, en accordance avec les lettres, les exhortations et l'accompagnement de notre fondateur. Dans ses lettres, nous lisons comment certaines sœurs ont été « changées » d'une maison vers une autre pour pouvoir répondre aux besoins respectifs des apostolats et des communautés.

Voici une liste des documents qui constituent nos archives :

- les lettres et instructions spirituelles de notre fondateur
- les constitutions (et leurs révisions jusqu'à nos jours)
- les lettres des supérieures générales, provinciales, régionales
- les circulaires des supérieures générales
- les documents des chapitres généraux, provinciaux, régionaux, incluant les actes des chapitres, les réflexions, discussions, décisions, etc.
- les listes des membres (1)
- les listes des sœurs défuntes
- les biographies des sœurs défuntes
- la correspondance avec la hiérarchie ecclésiale
- les documents officiels
- les testaments, donations
- la liste des propriétés (lettres de ou à la supérieure générale exigeant l'autorisation
 - de vendre ou acheter des propriétés ; lettres de ou à l'autorité ecclésiastique quand son autorisation est requise) ;
 - les documents officiels : actes de propriété, accords
 - pour un emprunt/prêt, police d'assurance, etc.
- les photographies
- les objets personnels et autres

Idéalement, ces documents devraient être classés avec méthode d'après leur sujet pour permettre de les retrouver aisément. On peut trouver dans les librairies, bibliothèques publiques, des livres de référence pour organiser les catalogues des archives ou l'on peut user de l'ordre alphabétique qui répond aux besoins de la congrégation. (2)

L'importance des archives

Elles racontent notre histoire. Elles font connaître notre passé, nous parlent dans le présent et éclairent notre avenir.

Tout d'abord, je désire vous partager ce que notre fondateur a écrit à propos des archives.

Dans une lettre adressée à la révérende mère Olympiade (3), il écrit :

Pour assurer la sauvegarde des papiers plus ou moins utiles, j'ai créé une farde pour chacune de vos maisons et une pour votre institut... Je vous les envoie, ainsi que les papiers qu'elles contiennent. Veuillez consulter à nouveau ces documents. Certains peuvent être utilement conservés dans les fardes à cause de certaines informations relatives à chaque maison, des preuves du bon esprit qui anime certains membres de

l'institut, de l'utilité d'autres documents pour faire appel à des sentiments édifiants, etc... Vous garderez ces documents dans un endroit sûr et leur classification pourra aider à les préserver utilement. (4)

Notre fondateur était très attentif à ce qu'on garde des traces des fondations et du développement de l'institut. Il voulait aussi que tout cela soit classé et gardé en lieu sûr.

Dans une autre lettre à la révérende mère Olympiade en octobre 1840, on voit qu'il ne pensait pas seulement à préserver des documents. Il semble avoir une autre raison en tête. Je pense que la citation ci dessous parle d'elle même et se passe de commentaires.

Il écrit :

Je vous envoie certaines notes mises sur papier pour que vous puissiez, en temps voulu, en faire un petit résumé pour chaque couvent. Je pense me souvenir que nous les avons déjà employées à Alost et qu'il existe un récit de l'institut. (5)
Il ne faut pas agir avec précipitation quand il s'agit de choses à transmettre à la postérité. Piété, bon sens, style doivent s'y retrouver pour le bien de chacun. Il ne suffit pas pour nous de continuer à vivre à travers ceux qui nous succèdent, d'avoir un petit mot à dire dans leur pieuses récréations, de glisser une remarque lors de leurs conversations du soir ou même lors de leurs conférences ; nous devons nous montrer dignes du choix que le bon Dieu a fait de nous pour fonder une sainte famille. Ils doivent nous trouver sages en tout. Nos mots doivent répandre une douce piété et cette joie que Jésus Christ communique à ses serviteurs fidèles. Nos styles de vie, nos jugements ne doivent pas être en désaccord avec notre position... C'est ainsi qu'il est opportun pour nous de vivre aussi longtemps qu'il y aura des enfants de Marie et de Joseph sur cette terre qui auront un intérêt envers nous... (6)

Il apparaît, d'après la phrase du fondateur « du choix que le bon Dieu a daigné faire de nous comme fondateurs d'une sainte famille... » que lui et Olympiade sont les fondateurs de notre congrégation. (7) Nous verrons plus tard qu'il y a une observation différente et sans doute plus correcte à faire ici.

La richesse de nos archives

Les documents de nos archives, c'est certain, sont très riches tant par leur contenu que par leur variété... et sans doute sont ils plus riches que nous ne l'imaginons.

Récemment, l'intérêt renouvelé pour les écrits du fondateur a permis une diversité d'études faites de son charisme, de sa spiritualité, de ses principes et directives pour l'éducation, etc.

Il y a cependant beaucoup de points qui n'ont pas encore été explorés dans leur entièreté. Notre fondateur n'a pas écrit à des hommes et des femmes inconnus. Comment, par exemple, une connaissance de la vie de nos membres défunts peut elle aider à comprendre la manière dont les religieux de nos congrégations ont mis en pratique, dans leurs communautés respectives, les enseignements, directives et exhortations de notre fondateur ? Quel est l'intérêt que cette connaissance peut nous offrir aujourd'hui ?

Un exemple pourrait être de chercher comment nos premières supérieures ont guidé et dirigé leurs communautés en accord avec les lignes de conduite et exhortations de notre fondateur.

Heureusement pour vous, je ne prétends pas répondre à ces questions ici. Je veux seulement les mentionner comme des domaines dans lesquels une recherche et une étude poussée pourraient

être entreprises ; ainsi la vie et la spiritualité de notre fondateur et les origines, le développement de nos congrégations respectives.

Je voudrais maintenant m'attarder sur quelques documents de nos archives que j'ai mentionnés plus haut.

La première place serait donnée aux constitutions de nos congrégations respectives. Notre intérêt ne devrait pas tellement s'attacher à nos constitutions elles mêmes puisqu'elles ont été révisées maintes fois mais aux exhortations de notre fondateur liées aux articles de nos anciennes constitutions. Des chapitres triennaux ont eu lieu dans les premières années d'existence de nos instituts. Il semble d'après les cahiers conservés dans nos archives que le fondateur participait souvent à ces chapitres, y donnait des causeries, y commentait les constitutions.

Notre attention peut se porter sur un autre domaine : les lettres circulaires de nos premières supérieures et supérieures générales. Il y a des cas où la supérieure rencontre le fondateur avant d'écrire la lettre ou circulaire. Celle ci reflète alors sans doute la pensée du fondateur. Il y a aussi des circulaires écrites par la même supérieure après le décès du fondateur. Les documents diffèrent ils et comment diffèrent ils de ceux écrits de son vivant ?

Il y a encore un domaine à explorer, je l'ai déjà mentionné, c'est celui qui relate la vie de nos frères et sœurs défunts. Ces hommes et femmes qui ne sont plus mais ont appartenu à nos instituts nous racontent les débuts de nos congrégations comme personne d'autre ne peut le faire. Et nous sommes part de leur histoire qui se prolonge en nous.

J'ai moi même un intérêt dans la connaissance de la vie de nos membres défunts. Ceci date d'une conférence que j'ai suivie à Rome il y a longtemps. Une remarque fut faite à cette occasion qui dit ceci : si vous désirez faire des recherches et comprendre les origines de votre communauté et l'influence qu'a eue votre fondateur sur ces premières communautés, étudiez avec soin la vie de vos membres défunts.

C'est ceci que je vais faire brièvement.

En juillet 2004, notre gouvernement général nous a envoyé un dossier en préparation de notre chapitre général. Il s'agit de références à des femmes de la Bible et à d'autres femmes d'époques et de cultures différentes. Quand j'ai commencé à travailler pour cette présentation, j'ai décidé d'inclure une section sur quelques unes de nos sœurs défuntes. Je suis convaincue qu'en partageant à propos d'une de nos sœurs dans cet exposé, nous pourrons être motivées et ajouter les noms de ces sœurs aux autres »grandes« femmes.

Pour souligner l'importance et la richesse de nos archives et pour illustrer ce que j'ai dit précédemment... j'ai fait une petite recherche et voici ce qui en résulte.

Dans la préface du tome 1 de « Biographies de nos sœurs défuntes », la révérende mère générale Flore écrivait (8)

Nos sœurs avaient un style de vie simple, qui apaise nos cœurs et nos peurs.
C'est cela la route qui mène à la perfection. Ces modèles que nous avons reçus, ces beaux portraits de notre esprit religieux, ces maîtresses zélées, en un mot, ces Dames de Marie parfaites, nous les trouvons chez nos sœurs qui nous précèdent dans les cieux.

Avant de continuer, je veux d'abord mentionner que dans ses lettres le fondateur mentionne si fréquemment certaines vertus et qualités qu'il faut les énumérer. (9) Parmi elles, retenons : la simplicité (souvent employée dans le sens suivant ; parler et agir avec simplicité) mentionnée 70

fois. La joie , la gaieté apparaissent 120 fois ; le sommet de la liste c'est la confiance avec 243 références et le courage est présent plus de 100 fois. Souvent, deux vertus ou qualités sont jointes, ainsi par exemple courage et confiance. Il va sans dire que dévotion, dévouement et zèle sont très souvent cités.

Dans un deuxième temps, j'ai passé en revue la liste de nos sœurs défuntés. Celle ci fait mention de la date du décès, de celles de la naissance et de la profession. Il y eut environ 140 sœurs professes dans notre Institut durant la vie de notre fondateur. Je cherchais parmi elles une sœur qui fut membre de notre congrégation pendant un certain nombre d'années et pour qui il n'y avait pas de trace de lettres qui lui furent adressées dans nos archives. J'étais aussi curieuse de voir si sa biographie reflétait, d'une certaine façon, les vertus et qualités fréquemment citées dans les écrits du fondateur. Plusieurs noms auraient rempli ces conditions. J'ai choisi sœur Henriette pour une raison supplémentaire... les dates de son entrée et de sa profession.

Sœur Henriette est née à Grammont en 1792. Elle joignit la communauté le 4 février 1820, fut professe en 1821 et mourut à Alost en 1861. D'après sa biographie, la communauté n'existait que depuis 3 ans quand elle entra. Celles qui joignirent la communauté avant elle ne semblent pas avoir persévéré très longtemps. Et ici j'ai appris quelque chose qui, aussi loin que vont mes connaissances, n'est mentionné dans aucune histoire de nos origines et est ignoré de la plupart des sœurs. La biographie dit que sœur Henriette, ainsi que sœur Antonia, la future supérieure fondatrice des sœurs de Marie et de Joseph à Grammont peut être considérée comme la fondatrice de notre congrégation (10). Ceci veut dire que sœur Henriette remplissait la fonction de supérieure quand sœur Antonia est partie à Grammont et pour quelques années elle fut maîtresse des novices à Alost. On lit dans sa biographie que sœur Henriette était toujours pleine de courage, une qualité admirée et recommandée par notre fondateur. Pendant quelques années, elle fut responsable des sœurs malades, une tâche qu'elle a assurée avec zèle, charité et dévouement, qualités à nouveau recommandées et admirées par notre fondateur. En 1844, elle devient maîtresse des classes de dentellières, une fonction qu'elle a exercée jusqu'à peu de temps avant sa mort en 1861. On souligne dans sa biographie qu'elle était toujours pleine de sollicitude et de gentillesse pour ses élèves.

Dans une lettre adressée à la révérende mère Olympiade, quand elle était supérieure du couvent St Joseph à Alost, notre fondateur écrit :

Si cette chère sœur, qui s'éloigna de moi à Malines, avait été là dimanche, je lui aurais dit que, grâce à ses soins, ma santé s'est bien maintenue pendant tout cet hiver, à l'exception de quelques jours la semaine dernière. Si sœur Henriette entendait cette constatation, elle pourrait bien être un peu jalouse... si à ce stade de perfection qu'elle a atteint, quelqu'un est encore susceptible de jalouser... (11)

La biographie de sœur Henriette se termine ainsi :

La mémoire qu'elle laisse parmi nous est bienfaisante car elle est un exemple des vertus religieuses et des bonnes manières (politesse courtoisie) vécues dans une communauté. (12)

Cette dernière référence de la vie de sœur Henriette reflète aussi l'esprit, les qualités ou vertus que le fondateur désire trouver vivants dans les religieux de ses congrégations.

Il est évident que nos archives sont d'une grande importance pour nos congrégations. Comme je l'ai dit au début de cet exposé, elles relatent l'histoire de nos apostolats et de nos communautés. Elles font apparaître aussi comment, dans nos apostolats, nous avons répondu aux

changements survenus autour de nous. Le fait que ce sujet fait partie de ce symposium ajoute une dimension significative à leur valeur.

Nos archives sont sûrement riches dans leur contenu et leur variété. Leur vraie richesse, c'est à nous de l'explorer, la rechercher, la cerner. L'étude que nous faisons des documents dans nos archives peut nous aider à mieux comprendre l'histoire de nos congrégations respectives.

Elles nous aident aussi à mieux connaître et apprécier nos origines partages et notre attachement à notre fondateur.

Ajoutes par rapport au texte original :

Lorsque Ruth Schwalenberg était supérieure générale, Simone Vandensteene et Bernadette Lecluyse, ainsi que Barbara Batten ont entrepris le projet de mettre à la disposition des sœurs, soit en français, soit en anglais, les lettres du fondateur. Simone a copié les lettres gardées dans les archives à Rome, Mary Baptist les a traduites du français en anglais et Josephine Bellm les a traduites du néerlandais en anglais. Au même moment, Marie Edmée a retrouvé dans les greniers d'Uccle un autre lot de 150 lettres du fondateur ainsi que des cahiers de notes et cela fut également copié et traduit.

A propos du dernier paragraphe de son exposé, Alice ajoute que lorsqu'elle était à Rome elle a retrouvé une liste des sœurs. La première sœur professe le fut en 1821, comment alors pouvions-nous avoir une congrégation fondée en 1917 sans sœurs ? Elle a trouvé la réponse dans la biographie de Sr Henriette, celles qui sont entrées en même temps qu'elle n'ont pas persévéré.

Alice a aussi lu une déclaration du Congrès sur la vie consacrée qui exprime l'importance du matériel historique pour la transmission du charisme.

Notes

- (1) Récemment, en Californie, nous avons dû recourir aux listes plus anciennes des communautés en différentes occasions
- (2) En Californie, bien que nous ayons gardé la plupart de ces documents, ils ne sont ni classés, ni catalogués
- (3) la révérende mère Olympiade est née en 1812, a fait sa profession en 1834 et a été supérieure générale de 1840 à 1858
- (4) Lettres et instructions spirituelles adressées par C.G.V.C. aux religieux, p. 254
- (5) L'histoire de l'institut de la congrégation des F.M.J. de 1817 au 8 décembre 1950
- (6) Lettres et instructions spirituelles adressées par C.G.V.C. aux religieux, p. 241 et 242
- (7) la révérende Mère Olympiade est née en 1812 et professe en 1834
- (8) Supérieure générale de 1858 à 1885
- (9) Je n'ai pas inclus les Instructions spirituelles et les Exhortations dans ce passage

- (10) Sœur Régine Donner, une FMJ pour près de 50 ans, tandis qu'elle traduisait la biographie de sœur Henriette, a dit : « Je ne savais pas cela ».
- (11) La fin de la lettre et la date manquent. Lettres et instructions spirituelles de CGVC... p. 215
- (12) Sur l'affection réciproque... Lettres et instructions spirituelles de CGVC, p.622, Constitutions des FMJ (revues) p.33

TRANSMISSION DE L'HERITAGE SPIRITUEL DU FONDATEUR ET DE L'ESPRIT DES JOSEPHITES DANS NOS ECOLES.

Alois Dupré, C.J.

Pour aborder ces questions il est sans doute intéressant d'être à l'écoute de nos prédécesseurs : leur manière de formuler ce qu'ils entendaient par **éducation josphite**. Je me base sur un texte que j'ai trouvé dans un « Album-Prospectus » de notre collège de Leuven qui date de la seconde moitié du XXI^e siècle et qui n'a pas encore perdu de sa rigueur ni de son actualité. Voici l'extrait :

EDUCATION

« Prétendre plier un enfant au ioug de la discipline et de l'obéissance; créer en lui un principe d'énergie qui le fasse résister à ses passions: accepter volontairement la loi du travail et du devoir: contracter les habitudes de l'ordre et de la régularité, et ne pas demander cette force à la religion, c'est tenter une oeuvre impossible. » MICHEL. de l'Université de France,

INSPIRER aux élèves une foi intelligente et pratique, l'amour et le culte de la famille, le dévouement au pays, l'estime du devoir, le goût de la vertu et du travail: tel est le but que se proposent les maîtres. Pour l'atteindre, ils s'attachent à prévenir les fautes par une vigilance paternelle, et à exciter une louable émulation; ils font fréquemment appel à la raison et au cœur des enfants; ils se plaisent surtout à leur faire comprendre et aimer les devoirs de la piété filiale.

Notre système d'éducation fait une large part à l'influence que la famille doit continuer à exercer sur l'enfant, même au Collège; de là les rapports fréquents de la direction avec les parents, les facilités que nous accordons pour les visites et congés, l'obligation que nous imposons à nos élèves d'écrire chez eux au moins tous les quinze jours.

Les sentiments de confiance réciproque des maîtres et des élèves font régner dans l'établissement l'esprit de famille, charme de la vie de collège; ils maintiennent une discipline douce et ferme qui protège les mœurs, favorise le développement de l'intelligence et garantit le succès des études. Les maîtres trouvent dans ces rapports de tous les instants, des occasions de travailler à la formation des caractères, de faire acquérir à leurs élèves des habitudes d'ordre et d'économie; de les entretenir dans des manières aisées et polies, et de les entourer de ces mille soins délicats et minutieux dont ils sont l'objet au foyer paternel.

Voici comment ce système d'éducation a été apprécié dans la Revue Catholique, n°1, tome XXIV :

« Les Joséphites ont basé tout leur système d'éducation sur les mêmes idées que leur fondateur; leurs pensionnats sont autant de familles dont le supérieur est le père et où la plus cordiale amitié unit tous les condisciples. La piété y est florissante mais sans affectation, les études sérieuses mais variées, la discipline exacte mais sans dégénérer en rigueur excessive. »

Je voudrais en même temps citer une formule d'un ancien élève de Melle et qui date de 1912 ; Maître Paul Quintin, originaire de Leuze, avocat à la cour d'Appel de Bruxelles, ancien vice-président de A .R.A.M. qui relate ceci : « *Maintes fois, on a cherché à caractériser la méthode*

éducative « Melliste ». Si on étudie le « procédé » de la maison, on sera tenté d'y voir une nuance « à l'anglaise » et en même temps « moderniste » dans le bon sens du mot. On suscite et dirige les initiatives, loin de les comprimer ; on y pratique la discipline, non l'autoritarisme ; on s'inspire du passé mais on marche vers l'avenir. » (Album-Souvenir des Fêtes Jubilaires de la maison de Melle, du 75^e anniversaire de la fondation du collège (1837-1912)

Deuxième angle d'incidence : notre formation.

Quand j'évoque ma propre formation (et sans doute celle de la plupart de mes confrères) je me rappelle spontanément une histoire que j'ai racontée dans une homélie pendant la célébration de l'Eucharistie pour les moyens à Melle un mercredi soir. La voici : on demande à un père spirituel ce qu'il fallait faire pour transmettre la foi à quelqu'un. Le père donna une réponse aussi simple qu'étonnante. Et bien, dit-il, j'invite le jeune homme à s'installer chez moi et je lui demande de ne rien faire, seulement de m'observer pendant toute une année. Cela lui suffira pour qu'il devienne un véritable chrétien.

Je crois que cette histoire est ici bien à sa place. Elle vous explique comment nos maîtres de novice et les autres responsables dans l'Institut nous invitaient avec peu de mots (et trop peu d'explications) à nous transformer en vrai Joséphite. Dans toutes nos maisons, j'ai régulièrement entendu parler de certaines notions typiquement joséphites, telles que « l'esprit de famille », « la politesse du cœur », la compassion, etc. Jusqu'à ce moment, il me reste difficile de formuler clairement pour moi-même et certainement pour les autres ce qu'on entend par l'esprit joséphite.

Puis-je m'exprimer ainsi: La manière d'être et de se comporter en présence des autres, de nos meilleurs confrères se caractérise par une certaine authenticité joséphite. On reconnaît facilement dans tous nos collèges et dans toutes nos maisons cette attitude et façon d'agir devant la vie. Malgré la diversité de population dans nos différents collèges (en tout cas en Belgique) on peut dire qu'il règne partout le même esprit familial. Cette constatation ne se fait pas que par les confrères et les élèves, mais aussi par les collègues laïcs qui passent parfois d'un collège joséphite à l'autre. Plus d'une fois j'ai eu le plaisir d'entendre de nouveaux professeurs exprimer leur satisfaction avec l'esprit régnant chez nous.

Alors, il n'est pas étonnant que pendant plusieurs générations le climat de simplicité et d'ouverture de cœur et d'esprit a formé parmi nos collaborateurs laïcs de « véritables » joséphites. Il est aussi vrai que cet effet salutaire a été la terre nourricière pour plusieurs de nos professeurs et éducateurs laïcs.

Cependant, puisque la direction de nos écoles est restée longtemps aux mains des confrères, les laïcs ne se sentaient pas encore responsables pour la transition silencieuse qui s'est effectuée ces dernières années : le passage de nos collèges entre les mains des équipes presque totalement laïques. N'oublions pas qu'au moment du commencement de ces changements nous vivions un catholicisme fortement traditionnel. Ainsi à pas feutrés, s'est installé un état de fait pour lequel on n'est pas encore préparé à l'heure actuelle.

Il est donc compréhensible que dans un tel climat et cadre nos collaborateurs laïcs ne se sentaient pas directement responsables pour tout ce qui concernait l'aspect religieux de leur fonction. On peut dire qu'ils ont été mal préparés pour devenir de véritables professeurs et éducateurs chrétiens.

Dans une des conférences du P. Garcia datant de 1979 on lit ceci: «On a souvent insisté sur le côté « naturellement » pratique, pragmatique et politique et même « diplomatique » du chanoine Van Crombrugge. Ce qui devient de plus en plus évident, c'est qu'il était avant tout un homme de prière, cherchant toujours à faire la volonté du Dieu miséricordieux « d'une manière qui plaise à ce souverain Maître ». Voilà donc la source profonde de toutes ses activités.

C'est cela qu'il a voulu transmettre à ses collaborateurs religieux, les Joséphites ; et c'est cette même attitude que nous voulons transmettre à notre tour à nos collaborateurs laïcs et à nos élèves.

Mais je pense que cette remarque n'est pas sans importance ici. Car, nous le savons tous, nous vivons dans une société devenue de plus en plus unidimensionnelle. Elèves et professeurs n'échappent pas à cette réalité. C'est là pour nous, un grand défi à relever. Cette situation n'est pas à mettre sur le compte de toutes nos régions. Ailleurs, et spécialement en Afrique, elle est tout autre. On assiste à un renouveau et un engouement pour l'école avec nos jeunes confrères.

Commentaires et questions

Sr. Agnès vu l'aspect multidimensionnel de la foi dans nos écoles, et de l'appartenance à différentes religions, comment transmettre le charisme dans cette réalité ?

P. Aloïs répond que comme nous avons dans toutes nos écoles des directeurs qui se sentent responsables de la dimension pastorale et religieuse, cela présente un grand avantage. Dans chaque collège, il y a des équipes pastorales et la tradition prouve que ce n'est qu'en demeurant fidèles à notre tradition, en la laissant évoluer, que nous avancerons.

P. Aidan remarque qu'une nouvelle situation surgit dans nos écoles en Europe. Même si elles sont dirigées par des directeurs laïcs engagés, la grosse question c'est celle des nombreux professeurs laïcs. Son expérience comme professeur dans des écoles catholiques mais pas dans les mains des Joséphites lui a montré que la meilleure contribution vient des professeurs pratiquants qui enseignent la religion ou des non catholiques. Le grand problème venait des professeurs non pratiquants qui enseignent la religion et transmettent leurs préjugés personnels à propos de l'Eglise.

P. Aloïs reconnaît que cette situation prévaut partout mais qu'il n'y a pas de sens de rupture avec ce qui se faisait précédemment. La Religion était enseignée différemment, mais dans nos collèges il y a toujours eu un groupe de professeurs qui avait à cœur de rester fidèle à l'esprit des Joséphites. Nous devons les laisser libres d'interpréter la spiritualité de notre fondateur et de la transmettre à de nouvelles générations.

D'où sont venues les idées pédagogiques du Fondateur?

Frère Michael Powell C.J.

Drôle de question, car elle suggère dans un certain sens, qu'il a pu faire une sélection, après de mûres réflexions, parmi toute une rangée de possibilités pédagogiques qu'il avait étudiées et soumises à des critères déjà établis, ou au moins dont il avait une connaissance préalable.

Par contre, si on considère les événements de sa vie, il devient très évident qu'il n'avait pas été guidé par ces circonstances à faire un choix, mais plutôt que ces mêmes circonstances l'ont mené inexorablement vers une seule possibilité.

J'irai plus loin: toutes mes recherches et mes réflexions au cours de ces huit dernières années me mènent à constater que la pédagogie que j'appelle de convenance "constantienne" existe déjà dans son esprit comme idée fixe depuis sa jeunesse.

Il faut absolument comprendre que Van Crombrughe ne cherchait point à établir quelque chose de nouveau comme modèle pédagogique.

De plus, il faut absolument comprendre que pour Van Crombrughe l'important c'était le comment et pas le quoi.

J'explique:

Ce que j'ai écrit au sujet de l'histoire de la région montre que, comme belge, Van Crombrughe a vécu pendant une période de changements énormes au plan social et politique. Pendant sa vie il a connu quatre régimes: les occupations autrichienne et française, une alliance peu confortable et mal conçue avec les Pays-Bas, et, finalement, la Belgique indépendante. Est-ce que tout cela ne lui a demandé aucune lutte pour une identité nationale? Probablement pas. Jusqu'en 1830 Van Crombrughe est considéré comme citoyen de la Flandre Orientale et, plus spécifiquement, comme Grammontois, et rien d'autre. Des occupations étrangères arriveraient et partiraient comme distraction assez importante mais ne causeraient aucune instabilité d'identité au niveau personnel. Même après l'établissement de la Belgique indépendante on se demande si Van Crombrughe se considérait vraiment "Belge".

Comme catholique romain, et, plus spécifiquement comme prêtre catholique romain, il a vécu pendant une période où le rôle directeur de l'Eglise dans la vie quotidienne, et, plus important, dans l'éducation, avait été mis en question et dramatiquement affaibli. Pour la région qui deviendrait la Belgique c'était une mise en question et un affaiblissement qui existaient comme résultat de l'occupation étrangère et, pour beaucoup de citoyens, le pouvoir de l'Eglise resterait au centre de leur vie. Pour beaucoup, la fin éventuelle des ces occupations signifierait un retour au statu quo ecclésiastique. On sait qu'au collège d'Alost Van Crombrughe n'a point essayé d'établir quelque chose de nouveau dans le champ pédagogique mais il s'est essayé plutôt à faire rouvrir le collège Jésuite de 1773. On pourrait supposer que ce n'était pas parce qu'il avait fait un choix délibéré, mais plutôt que ce choix était fondé sur une nostalgie humaine pour sa "seconde famille" d'Amiens.

Comme éducateur, et comme éducateur catholique romain (car chez Van Crombrughe les deux ne peuvent point être séparés) il a hérité d'une situation où l'éducation en Belgique était en quelque sorte un terrain dévasté, ayant été soumis à des interventions bien intentionnées par l'Autriche et les Pays-Bas et à la manipulation révolutionnaire par la France. On pourrait dire que l'insistance de Van Crombrughe sur la liberté de l'éducation au Congrès National est née en réaction profonde contre la fonction utilitaire de l'éducation demandée par les états unitaires de Joseph II et de Guillaume d'Orange. Van Crombrughe parle des Belges comme d'"un peuple qui voudrait être privé d'éducation plutôt que de la voir imposée par l'administration et au caprice du pouvoir civil". C'est surtout la nature de l'éducation secondaire qui avait été fortement endommagée par la suppression des Jésuites et, pour leurs collègues, soit la suppression ou bien le transfert du pouvoir organisateur à d'autres.

On pourrait constater que toute la vie publique de Van Crombrughe, c'est-à-dire les 17 années entre 1814 (date à laquelle il est nommé directeur du collège d'Alost) et 1831 quand il s'est plus ou moins retiré de la vie publique, était vécue en réaction à la situation dont il avait hérité. Il était donc, à un grand degré, un "redresseur de torts", cherchant à rétablir les valeurs d'un ordre dévasté plutôt que d'être philosophe radical cherchant quelque chose de neuf. Il était, après tout, membre de cette bourgeoisie belge catholique romaine dont les sensibilités avaient été menacées de tous côtés depuis 1713: comme belge, par l'occupation étrangère, comme catholique, par la soumission du pouvoir ecclésiastique au pouvoir civil par le despotisme éclairé: comme bourgeois de province par la notion du gouvernement central, et finalement comme bourgeois par la perte des droits traditionnels du « burgher » dans la société belge. Joseph II cherchait à créer un état efficace; les belges préféraient adhérer au status quo assez délabré. Joseph et, plus tard, Guillaume d'Orange, cherchaient la tolérance religieuse, les belges insistaient sur la souveraineté de la foi catholique.

Il a véritablement eu de la chance, ce jeune Van Crombrughe. Je propose d'affirmer, selon ma lecture des lettres à ses parents datées de son adolescence, que sa jeunesse a été marquée par une réelle angoisse de solitude, d'incertitude, et d'un manque d'affection profonde envers lui de la part

de ses parents. On lit certainement dans ces lettres, adressées par un fils respectueux et déjà doté d'un sens profond du devoir, des protestations formulées d'amour et de respect envers ses parents. Mais si on les lit plus soigneusement pour trouver la vérité derrière ces formules de l'art épistolaire de l'époque, j'entends toujours une petite voix qui demande: "aimez-moi comme je vous aime". Les lettres du jeune Van Crombrugge à ses parents nous permettent d'y voir un peu plus clair: connaître l'enfant, c'est connaître l'adulte. Dans ces lettres, le jeune Van Crombrugge se révèle solitaire et accablé par des responsabilités que ses parents auraient dû assumer. Il revient sans cesse sur le fait que ses parents sont lents à communiquer avec lui et qu'il est obligé de prendre sur lui la responsabilité de son frère et de sa soeur. Il peut nous paraître aujourd'hui cruel de la part de ses parents de l'avoir envoyé faire ses études si loin de chez eux, lui si jeune et fragile de santé: il parle souvent de ses problèmes d'yeux. Les distances peuvent nous paraître assez courtes, mais elles semblaient énormes à la fin du 18ème siècle. Par ailleurs, il s'agit moins d'un éloignement physique que d'un éloignement psychologique.

D'autre part il serait injuste de s'en tenir à pareil jugement. Être envoyé en France était tout à fait normal pour un enfant de son milieu et cela, dans le contexte de la désorganisation de l'enseignement en Belgique: ses parents ont fait ce qu'il convenait de faire pour lui. Mais il reste vrai que le jeune Van Crombrugge était un enfant émotionnellement perturbé et qu'il devrait son salut aux bons soins des Pères de la Foi auprès desquels il trouverait amour, compréhension et un milieu dans lequel il se sentirait chez lui. On pourrait même aller plus loin et dire que l'esprit de famille que Van Crombrugge s'efforcerait d'inculquer à ses religieux n'était pas celui du foyer dans lequel il avait vu le jour, mais celui dont il avait fait l'expérience chez les Pères de la Foi.

Qu'il était accablé de responsabilités peu de son âge est confirmé par ses fréquentes allusions aux soins qu'il doit prodiguer à son frère et à sa soeur, tous deux éloignés dès leur jeune âge de leurs parents. Son frère a de toute évidence des difficultés scolaires et nous voyons le jeune Van Crombrugge lui servir de mentor. Sa soeur était souvent malade et parfois gravement, et il est évident que Van Crombrugge apprécie beaucoup les soins que lui ont prodigués les religieuses auxquelles elle avait été confiée. S'est-il jamais demandé pourquoi sa soeur si faible de santé avait été éloignée de ses parents? Il n'en parle pas dans ses lettres, mais il est probable qu'il s'est posé la question. On pourrait dire que ces expériences l'ont prédisposé à assumer des responsabilités envers les autres. On peut en tout cas le penser en constatant qu'à la fin de ses études il a été chargé de l'internat des choristes de la cathédrale d'Amiens, un peu en qualité de surveillant. Si on lui a confié cette charge c'est qu'il avait révélé des talents d'organisateur et de pasteur et c'était peut-être de la part de ses maîtres une manière de tester sa vocation sacerdotale et de lui donner une idée de ce qui l'attendait s'il devenait prêtre éducateur et peut-être même Père de la Foi.

Les lettres du jeune Van Crombrugge sont importantes surtout parce qu'elles nous révèlent l'impression profonde laissée sur lui par la formation reçue chez les Pères de la Foi. On pourrait dire que sans reconnaître combien cette formation l'a marqué, il serait impossible de comprendre les fondations de Van Crombrugge.

Si Van Crombrugge a souffert d'isolement pendant son enfance et d'un manque d'affection de la part de ses parents, ce sont ses états émotionnels et la manière dont les Pères de la Foi ont répondu à ses besoins qui ont constitué le creuset dans lequel il a forgé l'idéal des Joséphites en matière d'éducation. A peu près tout y est: la paternité des maîtres envers leurs élèves, leur manière de les traiter non pas avec sévérité ni raideur, mais avec affabilité et gentillesse, la flexibilité du système pour répondre aux besoins personnels de l'élève. Et surtout il y a le bonheur d'avoir été éduqué dans un milieu pareil, un bonheur qu'il voudra plus tard voir fleurir chez les élèves des écoles joséphites.

Un autre évènement de la vie de Van Crombrugge qu'on ne peut éclairer de manière évidente est la raison pour laquelle son évêque l'a choisi pour devenir principal du collège d'Alost. On a suggéré que la raison décisive de cette décision aurait été le fait qu'il était un ancien élève des Pères de la

Foi. Il est certain qu'il était capable de mettre en pratique ce qu'il avait appris chez les Pères de la Foi et qu'ainsi une nouvelle génération d'élèves, des belges cette fois-ci, allaient en bénéficier dans leur propre pays.

On pourrait ici se poser une question fondamentale: quel était pour Van Crombrugge le modèle "idéal" d'une école josphite? Il semble bien qu'il s'agissait d'un établissement scolaire triple. Le noyau devait être un internat, s'y ajoutaient un externat et en troisième position une école pour enfants de familles pauvres à laquelle s'ajoutait une école du dimanche. L'internat constituait le centre vital de l'établissement pour deux raisons. D'abord pour des raisons financières: destiné de fait à des élèves issus de classes sociales aisées et capables de payer un minerval assez élevé, l'internat devait assurer la stabilité financière de l'ensemble. D'autre part l'internat fournissait le milieu par excellence dans lequel Van Crombrugge pouvait réaliser ses vues sur l'éducation: un lieu fermé, protégé des distractions et de l'influence néfaste du "monde", un milieu dans lequel un groupe de Joséphites cultivés et savants vivait en symbiose avec des élèves studieux et dociles dans une atmosphère de respect mutuel.

L'externat était destiné à des élèves de bonnes et de "moins bonnes" familles locales. Ils suivaient les mêmes leçons que les internes et étaient également l'objet des soins des Joséphites, mais on les considérait comme un peu dangereux, et sauf pendant les cours, ils restaient séparés des internes puisqu'ils représentaient une sorte d'intrusion du "monde" dans le cercle fermé de l'internat. Venaient enfin les enfants de familles pauvres, eux aussi objet de soins attentifs de la part des Joséphites, mais dont le programme académique était moins exigeant et plus pratique, leurs enseignants étant pour la plupart des confrères moins capables. Nous constatons ici une inversion de l'organisation première des fondations josphites. Mais nous ne savons pas s'il s'agit d'une inversion des vues originelles du Fondateur lui-même.

Les Joséphites se distançant progressivement de l'éducation de la classe pauvre, une autre question se pose: Quel était pour Van Crombrugge le programme académique "idéal" d'une école josphite?

La réponse est à chercher; comme dans bien des cas, d'abord dans l'expérience de Van Crombrugge lui-même et dans ce qu'il avait vécu personnellement. Les lettres qu'il adresse à ses parents nous disent que tout jeune il avait l'intention d'entrer comme son père dans le monde des affaires. Il exprime sa surprise en découvrant le programme des Pères de la Foi à Amiens, celui des humanités classiques: latin, grec et littérature. Mais était-ce vraiment une surprise? Van Crombrugge père ne s'était-il pas informé au préalable et n'en avait-il pas discuté avec son fils? Quoi qu'il en soit, c'est parce que le père Sellier proposa au jeune Van Crombrugge de lui donner des cours privés de commerce qu'il le persuada de rester à Amiens. À Alost, Van Crombrugge s'était engagé, en qualité de principal, à restaurer les humanités classiques dans la tradition des Jésuites. À cette époque toute initiative prise en vue de modifier le programme classique aurait été considérée comme suspecte et elle n'aurait été approuvée ni par l'opinion publique ni probablement par l'évêque. Il suffit de relire les discours adressés par Van Crombrugge aux parents en 1815 pour constater qu'il s'en tient largement au programme des humanités classiques.

D'autre part, il est évident que quand Van Crombrugge a eu la possibilité d'organiser ses propres établissements scolaires après 1830, il a bien montré qu'il avait d'autres vues. Ses origines et sa vision d'une Belgique nouvelle à une époque d'expansion commerciale et de développement technique lui font prévoir la nécessité de former un autre type de belge cultivé, prêt à prendre sa place dans ce monde nouveau qui s'annonce. Il suffit de relire ce qu'il écrit dans ses lettres au sujet des matières que plusieurs josphites devraient étudier. Le jeune Athanase, âgé de 17 ans devra étudier les mathématiques, la comptabilité, la géographie, l'histoire, le flamand et plus tard la physique, l'astronomie, la chimie, la botanique. Une tâche très lourde pour un jeune homme déjà engagé à temps plein dans l'enseignement. A la même époque, des frères sont encouragés à

approfondir leurs connaissances en grammaire, arithmétique, composition littéraire, histoire et calligraphie. En 1855 on signale le départ de la congrégation d'un confrère qui enseignait le droit commercial et constitutionnel et Bonaventure, le supérieur, est invité à reprendre ces cours. Polydore étudiera la physique et la chimie. Une lettre sans date envoyée probablement à Bruxelles dit que les matières enseignées doivent inclure la religion, l'histoire, les langues modernes nécessaires au commerce, le grec, le latin, les sciences commerciales et administratives. En 1839, Van Crombrugge demande à Athanase de réfléchir à l'ensemble des matières à enseigner dans une section commerciale et de se renseigner sur la possibilité de se procurer les manuels requis; ceci en vue de développer l'enseignement commercial à Melle. Il ajoute cependant qu'il faut y aller avec prudence.

Il est évident que Van Crombrugge a cherché à organiser des sections modernes dans toutes ses écoles. Melle aurait été "le vaisseau amiral" de cette entreprise, en particulier grâce à la création de grands musées de science, de technologie et d'histoire naturelle. Même le prospectus de Grammont déclare qu'on y offre "une instruction littéraire, scientifique, commerciale et industrielle". C'était d'ailleurs essentiel pour la survie de l'institution parce qu'on affirmait ainsi qu'elle n'entraînait pas en concurrence avec le collège diocésain qui offrait un programme classique. Mais l'année 1857 a en quelque sorte marqué le coup de grâce de ces programmes modernes et ouverts. En effet une loi fut votée cette année-là qui interdisait l'entrée dans une université belge à ceux qui ne possédaient pas un certificat d'humanités classiques complètes. Les écoles Joséphites ont été obligées de revoir leurs programmes et de cesser de développer l'aspect commercial des études et de mettre fin brutalement à une expérience audacieuse et innovatrice. Melle fit exception, sa population scolaire largement internationale n'étant pas concernée par les exigences du système belge. Les sections commerciales et techniques s'y maintinrent plus longtemps qu'ailleurs.

Comme je l'ai dit dans l'introduction de ce travail, on s'est efforcé à partir des sources de centrer les recherches sur les éléments qui caractérisent les Joséphites tout particulièrement en tant qu'éducateurs, en laissant à l'arrière-plan ce qui les concerne formellement en tant que membres d'un Institut religieux. Cette distinction est cependant quelque peu fallacieuse parce que pour Van Crombrugge ces deux dimensions de leur vie n'en faisaient qu'une. Il s'ensuit que porter un jugement purement séculier sur les activités de Van Crombrugge et de ses collaborateurs est sans doute un exercice académique utile mais qui ne donne pas une vue globale du tableau. Il faut en effet se rappeler que Van Crombrugge ne visait pas deux fondations distinctes, celle d'une congrégation religieuse et celle d'un institut d'éducation: l'une de fait rendait l'autre possible et celle-ci constituait le lieu où celle-là accomplissait sa mission religieuse.

Quelles sont les grandes lignes de la pensée pédagogique de Van Crombrugge ?

Si on parcourt les textes de Van Crombrugge, tout en prenant en compte l'arrière-plan vivement jésuitique de sa vision pédagogique, on peut isoler plusieurs fils qui composent l'essentiel de son concept pédagogique.

L'émulation, *honestam aemulationem*, est pour Van Crombrugge un moyen important pour encourager l'effort et pour minimiser le besoin des punitions. Mais de tous les éléments du tissu pédagogique de Van Crombrugge, c'est l'émulation qui peut paraître la plus problématique de nos jours. Même Quintilien suggère la possibilité de mal: "bien que l'ambition puisse être un vice elle contient souvent une source de vertu." On voit chez Compayré que l'émulation l'a mené à attaquer les jésuites car elle engendrait une ambition corruptrice.

De nos jours on a des sentiments mixtes envers l'émulation. En 1997 le "Catholic Education Service" a proposé:

"L'émulation elle-même n'est ni bonne ni mauvaise, mais, quand elle est employée pour marquer des enfants ou des écoles afin de limiter leur liberté ou leur potentiel, elle est nocive à l'

épanouissement humain. Elle comporte aussi le danger de communiquer aux enfants et aux jeunes – et même à la communauté plus large – que la valeur d’une personne dépend de ses succès dans les domaines académiques, sportifs ou financiers. Quand, selon Saint Paul, on essaie de gagner la course, on entre en compétition contre soi-même. Donc, dans le domaine de l’éducation, quand une école encourage ses élèves et ses professeurs à faire de leur mieux, elle vise à la réalisation d’un potentiel personnel qui vient de Dieu. Si jamais l’émulation met une école en compétition contre une autre; ou si le succès dans une institution est réalisé délibérément au mépris d’une autre, elle devient inacceptable”

L’autorité d’un professeur se base sur une estime mutuelle entre élève et professeur. Le professeur gagne cette estime par la vertu de son exemple, et par ses soins et son intérêt envers l’élève individu. Il y aura aussi un élément de crainte dans le sens du timor reverentialis qui s’exprime mieux comme respect.

Le professeur doit montrer une vraie affection pour ses élèves: c’est-à-dire une affection réelle et humaine. Le lien entre professeur et élève est caractérisé par un rapport qui va au-delà du respect mutuel vers une vraie tendresse. Cette tendresse est basée selon Jouvancy sur “l’ardeur d’un père et la dévotion d’une mère”. Dans ce contexte l’éducation devient, pour Van Crombrugge une activité intensément personnelle entreprise dans le contexte d’une institution bien réglée.

L’éducation a comme but une transformation (selon Jorissen “aller au-delà de soi”) plutôt que la formation. Essentiel à tout cela on trouve la culture simultanée du coeur et de l’esprit (dans cet ordre) des élèves. Ce ne veut pas minimiser l’importance de l’excellence académique, mais plutôt la mettre au sein d’une économie plus large du développement personnel.

Pas d’éducation sans religion. Van Crombrugge est resté sans équivoque sur ce point.

Douceur, ce mot-clé apparaît sans cesse dans les textes de Van Crombrugge. Le professeur doit avoir “un air doux et modeste”. Van Crombrugge avait été frappé par “la douceur et affabilité avec lesquelles on nous conduit” à Amiens. Les professeurs doivent gagner l’affection des élèves par leur douceur, et aussi les corriger dans un esprit de douceur et d’humilité.

Convenance: l’éducation et la discipline d’un élève ne se basent avec succès que sur une compréhension de l’individu. Van Crombrugge insistait toujours sur ce point : les professeurs devaient “étudier » leurs élèves.

La bonne éducation ne se réalise point sans l’ordre et la méthode. Rien ne peut être laissé au hasard et, bien que l’éducation se réalise dans le contexte des relations personnelles, le tout est soutenu par une structure où tout est sujet à une analyse profonde et à la régulation. Chez Van Crombrugge, pas de place pour le “maverick”(non-conformisme). Tout doit être justifié, mesuré, pas contre la règle de ce qui est nouveau et radical, mais contre ce qui à été déjà mis à l’épreuve.

Quant à l’esprit de famille, je me méfie de cette notion trop confortable. Parler de l’esprit de famille en lui-même serait tout simplement traiter de manière simpliste de quelque chose de bien plus profond et de plus riche: un peu comme si on estimait la valeur d’un diamant en considérant une seule de ses facettes choisie au hasard.

Ceci ne veut pas dire que cet “esprit de famille” n’est pas un image utile mais elle pourrait être d’une simplicité un peu naïve. Certes, la notion de la famille comme structure hiérarchique se retrouve partout chez Van Crombrugge. Le fils a un devoir filial envers ses parents: les parents ont le devoir de soigner leur fils. Le rôle des parents est pris par les Pères de la Foi à Amiens; le fils cherche à rester dans cette structure hiérarchique dans l’Eglise; le fils devient parent comme

directeur du collège d'Alost et comme fondateur. Au sein des communautés une ambiance presque trinitaire doit être créée par laquelle le religieux vit en harmonie avec ses confrères et avec ses élèves dans un rapport symbiotique. C'est peut-être cette idée de symbiose qui illustre le plus spécifiquement ce concept Van Crombrugghien de l'esprit de famille. C'est la raison pour laquelle je réagis si fortement à titre personnel contre l'orthodoxie pédagogique contemporaine qui insiste pour que nous appelions nos élèves "étudiants". Comme élèves ils peuvent s'introduire dans ce rapport trinitaire: s'ils ne sont que des étudiants le rapport ne peut exister qu'à un niveau beaucoup moins personnel.

Si on se pose la question de savoir si au cours de sa vie Van Crombrughe a pu réaliser ses objectifs concernant l'institut des Joséphites en tant que congrégation enseignante il faudrait répondre, dans un contexte séculier, par la négative. Ce n'est pas pour autant le critiquer ou le blâmer. Au départ Van Crombrughe a cherché à améliorer le sort des pauvres de Grammont grâce à une éducation de base donnée par un groupe de chrétiens engagés réunis en congrégation religieuse. Si le Fondateur avait disparu en 1830, on aurait pu dire que de fait il avait atteint les objectifs qu'il s'était fixés. Mais ceux-ci auraient été très restreints et on aurait pu penser que Van Crombrughe avait manqué de souplesse et d'imagination. De plus les Joséphites seraient restés une petite congrégation locale sans beaucoup de possibilités de développement et sans réel impact sur la société belge. La clef du succès de Van Crombrughe, c'est qu'il ne s'est pas enfermé dans ses propres vues, mais qu'il a su les modifier pour répondre à des besoins nouveaux. Ce qui fait problème, c'est que si les circonstances évoluaient, le personnel dont il disposait ne se modifiait pas de la même manière et il s'est vu obligé de forcer les Joséphites, qui répondaient certainement aux tâches limitées qui leur avaient été confiées originellement, à devenir en très peu de temps des enseignants répondant à l'objectif "second" du Fondateur. Celui-ci résultait de la découverte qu'il fit après le Congrès National de 1830 du besoin en Belgique d'une élite appartenant à la classe moyenne et formée de manière moderne afin qu'elle puisse infuser à la société les valeurs chères à Van Crombrughe comme à l'Eglise elle-même. Voulant répondre à ce besoin nouveau qu'il découvre, il témoigne de cette "impétuosité chrétienne" qui a obstinément poussé les Joséphites à se rendre capables de réaliser les objectifs que Van Crombrughe appréciait si fortement.

Van Crombrughe était un idéaliste profondément humain, brûlant de la passion d'accomplir la volonté de Dieu, une passion qui lui fit commettre des erreurs de jugement, mener de manière implacable son personnel religieux et exiger une soumission surhumaine de la part d'esprits qu'il cherchait d'autre part à ouvrir à des connaissances et à une sagesse nouvelles. Ses Joséphites étaient des hommes ordinaires, sollicités au delà de leurs possibilités naturelles à répondre aux besoins discernés par Van Crombrughe. Si leurs activités semblent parfois devenir de la folie, il s'agit d'une folie puissante en ses oeuvres, celle des "fous pour Dieu" dont l'éducation de milliers de jeunes a largement bénéficié.

Je reviens finalement à la première question: d'où est venue la philosophie pédagogique du Fondateur? Au niveau académique on peut assez facilement en tracer les origines dans les Evangiles, en puis en tracer la continuation et la transmission par les jésuites, les Pères de la Foi, et les congrégations constantiennes. Mais en fin de compte cela revient à dire que c'est la philosophie même dont il a été sujet au cours de son éducation. Pourquoi est-ce qu'il la choisie pour son propre projet? Car elle a répondu exactement à ses propres besoins comme élève; de plus, elle a répondu à deux niveaux. Au niveau institutionnel elle lui a donné la sécurité et le véritable amour qui lui manquaient dans sa jeune vie; au niveau personnel il a trouvé des pères qui, par la manière dont ils ont vécu cette philosophie, lui ont communiqué avec force les valeurs des Evangiles. Répondons donc à tous nos élèves comme l'aurait voulu le jeune Van Crombrughe: aimez-moi comme je vous aime.

Assemblée plénière

Sr. Dolores désire faire remarquer que l'esprit de famille a été fort appuyé durant ces jours, mais elle pense que c'est plutôt le concept de paternité, c'est-à-dire le rôle conjoint du père et de la mère qui est essentiel. Elle n'a pas entendu parler de cela chez les FMJ, on soulignait plutôt l'importance de la formation de jeunes femmes capables de jouer un rôle dans la société. Il y a toujours eu, bien sûr, l'instance sur la politesse, ce qu'elle a trouvé culturellement très difficile, parce que ce qui est signe de politesse dans une culture ne l'est pas nécessairement dans une autre.

P. Richard est d'accord avec Dolores. Il a rencontré de la difficulté à voir le rôle du « père » mis en équation avec la paternité. Il désire souligner que le fait d'exercer un rôle de père ou de mère n'est pas équivalent à la paternité.

Fr. Michael dit que le n°129 du Guide pédagogique souligne que les Joséphites doivent être père et mère pour leurs élèves, et les Joséphites mettent l'accent sur le rôle féminin. Les jeunes joséphites un peu rudes devaient apprendre comment développer leur côté féminin. L'esprit de famille n'a pas reçu la même importance chez les FMJ car le fondateur estimait que leur féminité couvrirait cela. Le rôle du père est souligné pour aider les sœurs à préparer leurs élèves à prendre une place active dans la société.

Comment vivons-nous et transmettons-nous le charisme de notre fondateur dans nos écoles ? P. Jacob Beya C.J.

Comment vivre et transmettre le charisme du Fondateur dans nos écoles?

La Congrégation des Joséphites se veut un cadre où ses membres, imprégnés de l'esprit de leur Fondateur, « essayent de se conformer de leur mieux à l'esprit de l'Évangile, qui reste leur principale norme », en s'attachant plus particulièrement à retrouver le sens de la famille telle que le Christ lui-même l'a vécue: obéissance à l'égard de Dieu, son Père, amour filial à l'égard de Marie et de Joseph, amour fraternel à l'égard des disciples et de l'humanité. En perpétuant ainsi l'esprit du Fondateur, les Joséphites oeuvrent pour leur propre rédemption et leur propre sanctification. Ce faisant, ils rayonnent le charme de la charité en attirant le monde vers celui qui est venu nous révéler l'amour toujours aimant du Père.

Or le premier rayonnement pastoral reste, pour les Joséphites, l'école. C'est à travers l'éducation et l'instruction de la jeunesse qu'ils répandent les vertus religieuses, morales, sociales et intellectuelles ainsi que l'esprit du Fondateur à leurs collaborateurs laïcs (professeurs et parents) et aussi et surtout à leurs élèves (enfants et jeunes).

Certes, les méthodes et moyens d'y parvenir sont multiples et variés, mais dans le contexte de notre Province africaine et plus particulièrement de la République Démocratique du Congo où nous avons des écoles, dirigées toutes par les confrères, ces méthodes et moyens s'inscrivent dans l'organisation normale de la vie scolaire, c'est-à-dire dans les activités scolaires et para-scolaires de chaque milieu éducatif: Règlement d'Ordre Intérieur, catéchèse scolaire, réunion pédagogique, réunion des parents, recollection et retraite organisées à l'école. Je vais y revenir.

Le charisme du Fondateur dans nos écoles est d'abord vu du côté des enseignants. Nous dirigeons des écoles, nous donnons des cours mais nous ne savons pas seuls donner tous les cours et assurer le grand travail de surveillance et de maintien de la discipline. C'est pourquoi, nous faisons appel pour notre œuvre de l'éducation et de l'instruction de la jeunesse à des collaborateurs laïcs. Ils sont, avec

nous, des canaux par lesquels l'esprit du Fondateur est vécu et transmis aux élèves. C'est ainsi qu'au début de chaque année scolaire, nous mettons à leur disposition les documents pédagogiques à l'usage des éducateurs. Ces documents ou certains de leurs articles leur sont rappelés à chaque réunion pédagogique ou à des recollections organisées à leur intention.

Nous faisons l'effort de cultiver l'esprit de dialogue entre eux et nous; de façon qu'ils sont toujours mis au courant de grandes décisions qui concernent la marche de nos écoles. Dans ce même ordre d'idées, nous organisons pendant l'année, pour eux et avec nous, des moments de détente sous forme d'excursion qui sont créateurs de joie et de confiance entre nous.

A ceci vient s'ajouter un élément de taille qui est un signe de notre compassion à leur égard. Aujourd'hui au Congo-Kinshasa, les enseignants reçoivent ou presque pas de l'Etat un petit salaire que nous appelons salaire de misère (plus ou moins l'équivalent de 10 dollars américains). Ce sont les parents (eux aussi mal payés ou impayés) qui les prennent en charge avec un supplément sous forme de prime.

De notre côté, nous leur montrons notre solidarité en leur donnant à notre tour une petite prime, fruit de la générosité des confrères de la région anglaise.

Venons-en maintenant aux élèves. Nos écoles ne sont pas des écoles sélectives. Elles sont ouvertes aux riches comme aux pauvres, aux catholiques comme aux non-catholiques, aux filles comme aux garçons; bref, à tous les enfants à l'âge de scolarité. Mais il se pose le problème de paiement de minerval. Quand bien même nous sommes obligés de renvoyer ceux qui n'ont pas payé, nous ne le faisons pas à la manière des autres écoles du pays qui mettent le facteur « argent » avant l'enseignement. Et nous ne renvoyons que ceux dont nous sommes informés des moyens des parents à payer pour eux et prenons sur nous la charge de ceux dont les parents ne le peuvent pas.

Nous sommes toujours proches de nos élèves, attentifs à tous et à chacun; en faisant l'effort de connaître leurs noms, leurs parents, leurs milieux de vie.

Cet effort ne concerne pas seulement les confrères enseignants mais aussi ceux qui ne le sont pas. De la sorte, un parent ou un élève trouve en chacun des Joséphites quelqu'un qui peut répondre à ses questions. Nos élèves sont bien accueillis dans nos écoles et trouvent la joie à y rester après les cours. Ceux qui étaient renvoyés pour une mauvaise conduite ou un échec y reviennent sans rancune et partagent avec les autres nos moments de joie (comme la fête d'échanges des vœux avant les vacances de Noël et la fête de Saint Joseph). C'est notre manière de vivre l'esprit de famille. Nos élèves se sentent chez nous comme chez eux. Nous n'hésitons pas à partager nos repas avec eux. De façon générale, ils se sentent aimés des Joséphites. Notre Fondateur ne disait-il pas: «Aimez vos élèves, soyez pour eux des pères et plus que des pères, des mères ».

Pour eux et pour les enseignants, nous avons un Règlement d'Ordre Intérieur qui est fait sur le modèle des règlements d'ordre intérieur de nos différentes écoles. Il reprend les idées-clés quant au préambule, aux objectifs et aux sanctions à donner aux élèves. Ces idées s'inspirent des principes pédagogiques du Fondateur et des directives relatives aux élèves et aux professeurs.

Pendant l'année, il est organisé une catéchèse scolaire, des messes de classe et des recollections qui sont une occasion pour les enseignants et les Joséphites de transmettre l'esprit du Fondateur. Ceux de nos élèves qui se distinguent par une bonne conduite et/ou un meilleur résultat reçoivent un prix d'encouragement selon l'esprit de Van Crombrughe.

La conscience d'être éducateur, le soin à préparer les cours, la manière de les donner et les punitions adaptées pour tout enseignant d'une école josphite restent la preuve qu'il vit lui-même de l'esprit du Fondateur et qu'il le transmet à ses élèves. D'où nous ne cessons d'inviter chaque josphite et leurs collaborateurs laïcs à faire siens tous les principes relatifs à la bonne éducation et instruction de la jeunesse et à s'efforcer de les appliquer pour promouvoir l'esprit josphite dans nos écoles.

Echange après l'exposé du Père Jacob

- Sr. Liz** a félicité Jacob pour sa très belle présentation et se demande pourquoi les collaborateurs sont informés uniquement des décisions majeures et ne sont pas partie prenante du processus de la prise de décision.
- P. Jacob** répond qu'ils étaient partie prenante dans le processus de décision.
- P. Aidan** remarque qu'en lien avec l'esprit de famille, une application pratique très valable a été soulignée par le P. Jacob et apparaît dans la formule « nos élèves se sentent à la maison quand ils sont avec nous. »
- Sr. Renee** pense que l'expression « se sentir chez soi, à la maison » est l'équivalent de l'esprit d'accueil d'hospitalité, si développé chez les FMJ.
- Sr. Teresa B.** désire féliciter l'administration au Congo qui a posé les bases pour une excellente fondation dans l'avenir. « Faire la différence », c'est ce qui compte dans l'éducation de nos élèves. C'est ce qu'ils transmettront dans leurs familles, ce qu'ils feront dans leurs responsabilités au niveau gouvernemental.
- Sr. Joan** désire savoir comment les Josphites, et ceux engagés dans l'éducation au Congo, sont interpellés par la situation politique et sociale de ce pays.
- P. Jacob** répond que les enseignants connaissent une situation très vulnérable car ils dépendent du gouvernement pour leur salaire, qui est infime et appelé « salaire de misère ». Les enseignants laïcs ne peuvent pas faire grand-chose et les évêques ont pris cette situation à cœur et demandent au gouvernement de donner un salaire décent aux enseignants. Il résulte de cette situation que depuis février, les enseignants sont en grève, une grève provoquée par l'Eglise. Il existe des écoles privées, en plus des écoles gouvernementales et ces écoles privées jouissent d'une liberté un peu plus large.
- Sr. Maggy** ajoute qu'en Belgique on a vécu une expérience un peu similaire. Il a fallu accepter les professeurs nommés par l'Etat. Le gouvernement contrôle et régit les écoles de l'enseignement libre et il n'y a pas beaucoup de place pour une liberté à exercer. Elle se demande comment il est alors possible de transmettre les traditions du fondateur.
- P. Jacob** répond qu'au Congo, c'est tout à fait différent. Ils ont la liberté de choisir leurs enseignants.
- P. Charles** ajoute que Sr Stella Enright leur a distribué un livret qui contient les phrases et mots employés par le fondateur, en lien avec l'éducation. Un professeur laïc, après avoir lu ce livret a dit : « Je comprends maintenant ce que font les FMJ et pourquoi elles le font. »

Sr. Teresa se souvient que quand Maureen Martin est devenue directrice de Coloma, elle a reçu ce même livret des mains de l'évêque. Il n'y a que 2 copies dans les archives.

Education initiale (à l'école primaire) Cathleen Calvey F.M.J.

Je vis et j'enseigne à Tallaght (Dublin Irlande). Tallaght est situé au Sud-Ouest de la ville de Dublin. Il y a trente ans que cette extension a commencé.

La localité dans laquelle je travaille et j'enseigne s'appelle Tallaght Ouest. C'est un endroit idéal pour établir une école. Tallaght est à approximativement trois km de là où j'habite et où vit la communauté FMJ.

L'école où j'enseigne s'appelle Ste Anna. L'âge des enfants varie entre 4 et 12 ans. Il y a presque 400 élèves dans cette école. C'est une école paroissiale catholique, cofinancée par le diocèse et le département de l'éducation.

Il y a presque 10 ans que j'enseigne dans cette école. Les réflexions que je vous livre sont, dans une large mesure, basées sur cette expérience de ces 10 années.

Une des premières références ou conseils qui me sont devenus familiers sont : « être là pour toute l'Eglise... »

Une des plus belles choses à propos de l'enseignement dans une école primaire, comme vous le savez tous, c'est que l'enfant ne doit pas être considéré ni éduqué de façon isolé, mais il doit être aidé et regardé dans toute son expérience vitale.

L'enfant à l'école tire parti de la vie scolaire, de la vie familiale, de la famille élargie et participe à la vie de la communauté locale et à celle de la communauté de foi. C'est au fond l'expérience tout entière de l'enfant... C'est son église locale, l'«église entière de l'enfant». Tout cela m'a donné raison pour dire comme notre fondateur : je peux « être là pour toute l'Eglise » à cet endroit. J'espère pour mon compte que j'y suis.

« Aucun enfant ne devient paresseux ou difficile sans raison... Connaissez-vous la raison ? » disait une des citations de notre fondateur s'adressant aux enseignantes. Connaissant les familles, la situation des enfants m'a profondément aidée à comprendre leur comportement.

Je voudrais expliquer quelque chose de relatif à l'environnement respectif des enfants en question. Le milieu est socialement et économiquement désavantagé, à telle enseigne que tous ceux qui habitent cette localité sont marqués par cette situation de pauvreté.

Les gens ont, en effet, l'impression de ne rien pouvoir offrir à la société, ainsi se sentent-ils sans valeur. Le résultat de cette situation de n'être rien a comme conséquence l'excès de boisson, le gaspillage des ressources financières, l'agression, les relations éphémères, les divorces, l'irresponsabilité parentale, etc.

Si ces expériences négatives nous marquent tous, à plus forte raison, les enfants le sont. Les enfants sont blessés, désillusionnés, trahis. C'est vécu plus fortement à leur âge vu leur vulnérabilité

Lorsqu'on connaît leur situation, on comprend dès lors les raisons qui font qu'ils deviennent difficiles à l'école.

Je fais aussi partie de cet environnement... de cette Eglise.

Je suis moi aussi touchée par leur expérience.

Je suis toujours touchée et remise à ma place quand je vois beaucoup de bons parents et de familles heureuses dans des circonstances difficiles qui sont les leurs. Je sais que moi, je ne pourrais pas vivre comme ils vivent. Je les admire certes et je les respecte.

Je suis touchée par leur hospitalité ; les portes des maisons sont toujours ouvertes pour m'accueillir, je n'ai pas besoin de frapper. C'est devenu une habitude d'entrer partout, dans la cuisine, dans la maison et vous êtes toujours le bienvenu !

Je suis remise à ma place quand je réalise quelle est mon arrogance comme enseignante. Je pensais que dans cette situation, seuls les enseignants volaient l meilleur pour les enfants. J'ai appris et je dois apprendre que **CHAQUE PARENT DE CHAQUE ENFANT DANS L'ECOLE DESIRE SEULEMENT LE MEILLEUR DANS TOUTE CHOSE POUR SON ENFANT.**

Je le crois... je le sais même s'il semble que les parents n'ont rien fait à ce sujet-là, s'ils peuvent retarder le développement et le progrès de leurs enfants, mais je crois profondément qu'ils désirent le bien pour eux. Je suis touchée par leur transparence, leur franchise, leur collaboration.

Je me considère bénie de faire partie du staff qui aime les enfants, qui est intéressé et qui les comprend. Nous essayons de donner le meilleur pendant le temps des classes pour que les enfants soient à l'aise, en sécurité et heureux. Je sens que les enfants comprennent cela ; ils se sentent valorisés, importants, appréciés.

Un peu de mon histoire en bref.

J'ai toujours voulu être enseignante. Mais quand je suis entrée dans le corps professoral, je n'étais pas sûre d'avoir du talent pour l'enseignement. J'ai arrêté d'enseigner (pendant quelque temps au Ghana et ai travaillé en paroisse), mais j'ai découvert que l'enseignement était mon domaine. Les enfants m'ont manqué. J'ai eu besoin de revenir à l'enseignement.

Quelquefois, je regrettais de n'avoir pas enseigné ou de ne pas avoir l'expérience d'enseignante dans une école des FMJ. Est-ce que j'aurais été meilleure enseignante si j'avais eu cette expérience ? Est-ce que j'ai manqué à la grande tradition d'enseignement de la congrégation ? Je ne sais pas. Je ne le saurai jamais.

Il me semble qu'il y a comme un fil invisible qui relie toute notre vie.

Durant ma première semaine comme enseignante, j'ai reçu un très bon conseil. Je l'ai reçu de ma mère : être tendre et gentille avec les enfants. Elle m'a dit : « c'est de cela (tendresse et gentillesse) qu'ils se souviendront. ». Cela fait écho à l'un des conseils du fondateur.

Quand j'ai terminé mes études au collège de Coloma, Sr Mary Moore a présenté à chacune de nous un petit livre « The Educational Principles of Canon Van Crombrughe ». C'est plein de sagesse.

Dans ma situation actuelle, je puise consolation dans ce livre. L'éducation est une chose simple et très pratique qui requiert moins de théorie que d'attention, moins de préceptes et plus d'amour.

J'espère que les enfants que j'ai enseignés et que j'enseigne comprennent qu'ils ont une place spéciale dans mon cœur. Qu'ils réalisent ma compréhension pour eux, qu'ils connaissent ma tendresse et qu'ils grandissent dans l'estime qu'ils ont d'eux-mêmes. J'espère qu'ils ont acquis le sens de l'autre, le sens de Dieu qui est tendresse, amour, sympathie. Enfin je prie en espérant que je les ai aidés de quelque manière à être les personnes telles que Dieu les voulait.

Je ne peux regretter d'être dans la lignée de la spiritualité du fondateur. Cependant, en retournant au petit livre, je me suis étonnée quand j'y ai reconnu mon approche comme enseignante. Il y a sûrement là quelque chose du mystère de notre charisme et du fil qui relie toute notre vie.

En préparant cette présentation, j'en ai été plus que bénéficiaire moi-même. Je n'ai jamais réfléchi de cette manière après plusieurs années d'enseignement.

Je suis contente et je vous remercie pour la circonstance.

**Education dans l'enseignement secondaire
Maureen Martin
Head Teacher Coloma, Directrice de Coloma**

Pas de texte disponible en français

**Education.
Taking over a Josephite school -
Antony Hudson**

Pas de texte disponible

**Les influences du charisme du fondateur sur les éducateurs du XXI^e siècle
Californie Joséphites et FMJ**

Les réflexions suivantes sont le résultat d'une réunion d'environ 30 éducateurs, F.M.J., Joséphites et leurs collaborateurs laïcs réunis en 3 sessions de 2 heures de réflexion et de prière. Les participants à ces discussions étaient des enseignants du degré primaire et secondaire. Ils se sont basés sur les « Principes pédagogiques » proposés par le fondateur C.G. van Crombrughe (1789-1765)

Une reproduction du tableau « L'adoration de l'agneau mystique », un des plus précieux trésors de l'art en Belgique, est mentionné dans l'avant-propos d'un livret de van Crombrughe ayant pour titre : « Le maître chrétien ». Ce magnifique tableau fut peint par van Eyck pour le maître autel de la cathédrale de Gand. Le thème central du tryptique est l'ADORATION DE L'AGNEAU DE DIEU. La contemplation de cette peinture par le jeune Constant l'a conduit à faire de l'agneau de Dieu le centre de son œuvre et de sa vie. Sa devise était similaire à celle de Jean Baptiste : « Voici l'agneau de Dieu ». Constant se demandait : « Comment puis-je porter l'agneau de Dieu au monde ? »

Constant réunit un groupe d'hommes et de femmes qui ont fixé leur regard sur le Sauveur et sur les enfants de toute langue, nation et race, et en même temps sur le peuple qu'ils conduiraient à l'autel de Dieu. Aujourd'hui, son œuvre est vivante dans les instituts de religieux et religieuses et dans les collaborateurs laïcs dédiés à l'œuvre de l'éducation chrétienne. Les paroles du fondateur sont un peu comme celles de la Bible ; écrites il y a longtemps mais avec une universalité qui les font significatives aujourd'hui.

Le fondateur au sujet de la prière

**« Si vous êtes empreints de l'esprit de prière,
Votre enseignement ne va ni distraire ni endurcir les cœurs. »**

Enseignants : (commentaires abrégés des enseignants sur la citation du fondateur)

- Prier est le centre de la vie d'un enseignant
- Nous semons dans la vie des élèves le besoin d'une vie de prière différente des prières obligatoires
- Durant la préparation aux sacrements, nous éduquons les parents afin qu'ils soient les éducateurs de leurs enfants
- Nous encourageons la participation à la liturgie hebdomadaire
- Nous confirmons que les directeurs d'école sont responsables à veiller à l'introduction d'un programme d'éducation dans la foi aussi bien pour les élèves que pour leurs maîtres

Le fondateur au sujet de la confiance, du respect et du souci pour les pauvres

**CONFIANCE : « Nous devons écouter les élèves avec attention.
Nous sommes parfois les seuls adultes avec lesquels ils peuvent parler. »**

Enseignants :

- L'école pourrait être l'unique influence stable dans la vie d'un élève
- C'est possible que nous soyons, dans la vie d'un enfant, la seule personne aux apparences et odeurs agréables
- Nous devons être conscients de la manière dont nos élèves nous observent
- C'est important de prier pour chaque élève individuellement. Le fondateur écrivait à chaque religieux en utilisant leur nom
- L'hospitalité et la politesse étaient très importantes à ses yeux.

RESPECT : « Montrez toujours de la confiance et les enfants se confieront en vous »

Enseignants :

- Respecter toutes les facettes de la vie d'un élève
- Les maîtres doivent attacher de l'importance à la ponctualité. Ce fut important pour le fondateur. Arriver à temps prouve du respect pour les élèves et pour la valeur de leur temps

SOUCI DES PAUVRES : C'est sa mère qui développa en lui son attitude vis-à-vis des pauvres

Enseignants :

- Du temps de notre fondateur, la vie de famille fut détruite par des circonstances propres à cette époque. A cause de cela, l'école remplaçait la famille que les enfants ne trouvaient pas à la maison.
- Le fondateur voulait que les élèves se sentent partie d'une famille. Pour cela, les Joséphites et les F.M.J. devaient vivre avec leurs élèves dans l'internat.
- Le fondateur exigeait qu'une école pour enfants pauvres soit érigée là où il y avait une école pour les enfants des familles plus aisées
- Aujourd'hui, beaucoup d'écoles avantagées sont obligées de jumeler avec une école dans une région défavorisée et d'établir ainsi un esprit de communauté en aidant l'autre école par différents moyens
- La vie de famille continue à se désintégrer et, plus que jamais dans l'histoire, le rôle de l'éducateur est très significatif pour les jeunes.

Le fondateur exigea que les élèves soient conscientisés au sujet des besoins des pauvres

Enseignants :

- Que nous travaillions dans une région favorisée ou défavorisée, nous devons conscientiser nos élèves sur les conditions de vie des moins fortunés chez nous ou ailleurs. Nous mentionnons quelques programmes d'assistance, ainsi, parmi d'autres : l'Oeuvre de l'Enfance, Read to Feed (Lire pour nourrir), collectes pour des écoles en Afrique, tuteurs dans une école jumelée, cadeaux de Noël, quête de livres pour les écoles publiques (Book ends program), Adoptez une famille pendant les fêtes de fin d'année.

Le fondateur recommande aux éducateurs de servir de modèles pour les vertus suivantes :

COMPREHENSION : « Etudiez les caractères divers de vos élèves afin de pouvoir traiter chacun selon ses besoins particuliers. »

Enseignants :

- Pour un jeune du XXI^e siècle, être compris de son éducateur est essentiel dans sa vie
- Savoir louer l'effort plus que le résultat

DIRECTION : « Peu de gens savent diriger les jeunes parce qu'ils les aiment trop peu ou de la mauvaise manière. »

Enseignants :

- Une bonne direction naît d'une bonne compréhension. Dans notre monde actuel, avec tant d'options et d'occasions offertes, la direction de la jeunesse est un rôle essentiel des éducateurs.
- Il faut assurer une direction spirituelle, morale et psychologique.

« Pour bien diriger la vie d'un enfant, deux choses sont essentielles pour l'enseignant : du respect et de la tendresse pour l'enfant. Ajoutez à cela de la fermeté de caractère, mais sans dureté. »

Enseignants :

- Actuellement, avec la réalité des drogues dans le milieu étudiant, les conseils du fondateur à propos de la santé nous inspirent.
- Une bonne santé présente un grand avantage en soi et est source d'énergie dans l'accomplissement des nombreux devoirs de notre vocation. Ne vous négligez pas vous-mêmes à cet égard.
- La croissance en savoir et en compréhension n'est qu'un des aspects de la Vérité qui doit être accompagné d'une union de plus en plus profonde avec le Christ
- Quels que soient les changements dans la manière d'enseigner ou dans les matières à enseigner, les défis de l'avenir ne sont pas craints par ceux qui acceptent les « Principes pédagogiques du maître chrétien » du fondateur.

EN RESUME

Voici les points principaux qui résument nos partages :

LA PRIERE : Insistance sur l'importance de la prière dans notre vie personnelle et volonté de vouloir l'inculquer dans la vie des élèves et des enseignants.

LES ECRITS DU FONDATEUR : leur valeur pour les éducateurs actuels (comme la valeur perpétuelle de la Bible)

LA REPUTATION : La bonne réputation de nos écoles est confirmée par le fait que des anciens élèves confient leurs enfants à nos écoles.

L'EXEMPLE : Les élèves nous voient pratiquer notre foi. Ils apprécient notre intérêt dans leur vie.

LES EDUCATEURS : Il est évident que les enseignants ne doivent pas être Joséphites ou F.M.J. pour suivre les conseils du fondateur.

*« Il prit un petit enfant... et leur dit :
'Quiconque reçoit cet enfant en mon nom, me reçoit.
Et quiconque me reçoit, reçoit Celui qui m'a envoyé. »
Marc, 9, 36-37*

Echanges après les exposés sur l'éducation

Tony Hudson demande si la proportion élevée des élèves qui viennent dans l'enseignement catholique comme « pratiquants » se maintient en « 6th form ».

Maureen répond qu'à cause d'un soin particulier dès le début, la plupart des familles restent pratiquantes, mais cependant certaines élèves cessent de pratiquer quand elles arrivent dans les dernières années. Elle reste émerveillée du grand engagement des familles. L'école collabore étroitement avec les paroisses pour les programmes de confirmation. Ce n'est pas seulement l'apanage de Coloma car il y a plusieurs écoles catholiques dans le voisinage et dès lors une présence ecclésiale assez forte. C'est un fait particulier pour le Sud Est.
Dans son souci de ne pas paraître refermée sur elle-même, l'école a toujours accepté des élèves musulmanes ou hindu. C'est une manière importante d'aller vers la communauté locale.

P. Aidan trouve qu'il y a un problème pour le système catholique en Angleterre : faut-il accepter seulement les élèves issus de familles catholiques pratiquantes ou faut-il accepter ceux qui ne sont pas pratiquants, ceci offre une possibilité de leur donner un contact avec l'Eglise.

Comment notre spiritualité est-elle transmise dans nos apostolats actuels?

Groupe 1 : Paroisses et centres de retraite (spirituels)

Peg Rahilly: Apostolat dans un centre de retraite

Margaret O'Rourke: Apostolat en paroisse

Aidan Rossiter: Apostolat en paroisse. – Pas de texte disponible

Groupe 2: Apostolat médical et social

Mary Hickey: les sans domicile fixe

Nora McCarthy:

Marie Rose and Luc

Dolores

Joan Roddy

Catherine McShane

Peggy McArdle: Vivre la spiritualité du fondateur dans l'apostolat

PLENIERE : RAPPORTS

Groupe 1 : Paroisses et centres de retraite (centres spirituels)

3 exposés furent présentés, deux ayant trait à l'activité paroissiale et un pour un centre spirituel. Juste après Vatican II, des individus ont commencé à quitter l'apostolat de l'enseignement pour aller vers du travail dans les soins ou du travail social, etc. Dans certaines communautés, cela a provoqué des réactions négatives et des idées de « citoyenneté de 2^e classe » pour ceux qui sortaient de l'apostolat traditionnel. Plus tard, lorsque la proclamation de « l'option préférentielle pour les pauvres » fut faite par l'Eglise, cette situation s'est renversée et ce sont les enseignants qui se sont sentis « citoyens de 2^e classe. »

Il est certain que notre charisme peut facilement se vivre dans une paroisse. Le fait de vivre en communauté nous prépare à un travail collaboratif. Notre manière de travailler dans les paroisses et lors des retraites est influencée par ces deux aspects qui peuvent se résumer ainsi : « l'approche de la personne dans son entièreté » et « être au service de l'Eglise tout entière ».

Groupe 2 : Domaine médical et social

5 rapports centrés sur :

- Les sans abri,
- L'apostolat de la santé,
- Un home pour des femmes âgées de 18 à 32 ans qui rencontrent des problèmes,
- L'accueil des réfugiés,
- L'apostolat auprès des personnes âgées.

Le charisme s'incarne sous des formes variées dans notre monde actuel. Ces 5 présentations nous ont fait découvrir la compassion :

- Dans les rues de Londres,
- Dans les homes d'accueil de Bruxelles,
- Auprès des réfugiés,
- Auprès des personnes âgées,
- Chez les aumôniers auprès des malades.

Dans chaque cas, cela demande de l'écoute, l'accueil de l'autre avec gentillesse et respect. Ce n'est possible que lorsqu'on commence à reconnaître ses limites qu'on peut entrer dans la faiblesse de l'autre et l'aider. Adapter ses apostolats aux besoins de notre monde actuel, c'est surtout une démarche individuelle et on peut se demander quels sont alors le rôle et la place de la communauté. Les membres d'une congrégation qui travaillent ainsi sont souvent les seuls représentants de leur congrégation et font partie d'une équipe de travail. De toute manière, tout religieux qui travaille ainsi individuellement reste celui qui exprime le charisme de sa congrégation. Aujourd'hui, nous avons la tendance de rechercher l'aide des laïcs plutôt que celles de membres d'autres religieux.

Partage et échange d'idées

P. Robert D'abord, ces grandes œuvres de compassion exprimées dans ces 5 apostolats incarnent avec force notre charisme. Cela nous amène aussi à découvrir notre propre vulnérabilité et à réaliser que ce sont les pauvres qui nous éduquent. Et c'est ainsi

que nous sommes devant Dieu : pauvre et vulnérable. Ensuite, quand il s'agit d'un apostolat individuel qui fait face à celui d'une communauté, nous devrions toujours être fiers du travail que nos frères et nos sœurs font.

- P. Bill** est fort frappé par le mouvement parallèle chez les sœurs et chez les Joséphites qui a mené à aller de l'enseignement vers d'autres apostolats. Comme religieux, nous apportons des dons plus particuliers dans une paroisse, nous plus enclins à travailler collégalement, et c'est quelque chose que les paroissiens apprécient.
- P. Aidan** a été frappé par deux phrases : « soyez au service de l'Eglise entière » et par « l'éducation de la personne dans son entièreté ». Il est aussi frappé par le fait que chaque personne a son charisme propre et trouve une congrégation où elle peut l'exprimer.
- P. Aloïs** désire exprimer son admiration et sa gratitude pour la manière dont les sœurs expriment le charisme dans des apostolats si variés.
- Sr. Joan** souligne qu'en Afrique, il y a de la vie et de la jeunesse mais qu'en Europe et aux Etats-Unis, il n'y a pas de nouvelles vocations. Elle trouve que nous devons accepter que ceci nous amène à vivre le charisme de façons variées vis-à-vis de ces réalités bien différentes.
- Sr. Maggy** a reconnu son souci dans la responsabilité engagée à transmettre l'idée d' « avenir » à un groupe de personnes âgées. La mort d'un groupe est quelque chose de traumatisant.
- Sr. Teresa** Tout à coup, cela devient « Les quatre congrégations toutes ensemble », et nous voilà à un point de départ, là où quelque chose émerge. Il était important de pouvoir saisir ce moment et d'approfondir notre charisme ensemble.
- Sr. Agnès** observe qu'avant Vatican II, les sœurs et les frères entraient dans des congrégations avec des structures bien organisées. Ceux qui sont entrés pendant ou après Vatican II ont vécu une autre expérience : la possibilité d'exercer des apostolats variés et de vivre dans des communautés beaucoup plus restreintes (4 ou 5 personnes par exemple).
- Sr. Renee** dit qu'aujourd'hui les questions importantes sont : « Qui suis-je ? » « Qui est Dieu ? » Ensemble nous avons une grande source de richesses pour répondre à ces deux questions. Quand nous cherchons la vue d'ensemble, les frontières entre jeunes et vieux disparaissent.
- P. Aidan** reste certain que ce n'était pas le « quoi » ni le « pourquoi » qui comptaient mais le « comment ». Comment nous vivions ensemble, et aussi comment nous exercions nos apostolats, voilà ce qui nous a marqués.
- P. Robert** trouve que nous devons être humbles et prêts à nous excuser parce qu'il n'est pas facile d'entrer dans cette approche. Le point crucial de notre apostolat c'est le « comment » nous sommes envers « l'autre ». St Vincent de Paul disait des pauvres que « seul leur amour les rend capables de vous pardonner les aumônes que vous leur donnez ».

RESUME DES POINTS PROPOSES PAR LE GROUPE

1. Célébration de la journée du fondateur à la même date
2. Retraite commune offerte aux membres des quatre congrégations
3. Réseaux internet en lien pour les quatre congrégations
4. Editer les textes et interventions du symposium et fournir une copie aux différentes régions et provinces
5. Envoyer des représentants des congrégations aux chapitres de nos congrégations
6. Travail à continuer sur les documents du Fondateur pour un emploi avec nos partenaires de travail, etc.
7. Collaboration directe entre Formateurs
8. Organiser des sessions communes pour nos jeunes en formation sur le Fondateur
9. Approfondir la recherche sur la compréhension du concept de compassion
10. Expérience apostolique de nos jeunes dans l'une des trois autres congrégations
11. Usage fréquent de nos constitutions en communauté, par exemple avant un repas, la prière du soir...
12. Produire un CD sur le fondateur et sur la conservation des archives
13. Avoir plus d'associés engagés dans le symposium et dans le travail de la communauté
14. Partager nos réflexions perspicaces sur le vieillissement et la disparition d'une congrégation
15. Planifier un symposium africain
16. Veiller à transmettre la spiritualité vécue du fondateur
17. Réflexion commune sur les appels et défis de notre monde actuel
18. Créer une famille constantienne (comme la famille franciscaine par exemple)
19. Partager entre les quatre congrégations les nouvelles importantes de chacune

RESUME

Après quelques échanges, le groupe a accepté de diviser ces 19 points en deux catégories :

1. Tout ce qui concerne le charisme dans notre monde actuel et ses défis :
Par exemple : Oser appréhender notre réalité,
Voir la question de notre identité (qui sommes-nous),
Avoir à cœur les deux lignes forces de notre charisme :
« Instrument de miséricorde dans la main de Dieu »
Facilité d'adaptation

2. Chercher comment collaborer, réfléchir ensemble et communiquer entre nous :
Par exemple : les formateurs pourraient communiquer entre eux.
S'ils estiment avoir besoin d'une aide extérieure, ils pourraient y faire appel.

REMERCIEMENTS

S'exprimant au nom des participants, **Deirdre** a remercié Agnès et Robert pour leur courage, leur vision, leur enthousiasme et leur travail ardu durant les derniers 18 mois. Sans cela, le symposium n'aurait pas pu avoir lieu.

Marie Rose a partagé son inquiétude initiale, partagée par **Luc** et leur hésitation à participer. Elle est heureuse néanmoins de s'être laissée persuader par Agnès et Robert qui sont venus les rencontrer à Brugge et les ont convaincues que leur présence serait un enrichissement pour tout le monde. Marie Rose a expliqué que durant les années 1950, l'évêque de Brugge est allé rendre visite aux sœurs d'Erpe Mere et leur a proposé une fusion avec les sœurs de Brugge. Leur réponse fut négative. Marie Rose se demande si aujourd'hui la même question recevrait la même réponse ou une réponse différente. Elle s'est réjouie de voir que le charisme est vivant chez les Joséphites et chez les FMJ et c'est cela qu'elle va prendre avec elle et partager avec ses sœurs à Brugge ainsi qu'avec les sœurs d'Erpe Mere.

Marie Rose a invité également tous les membres de la famille constantienne à se joindre à elle et ses sœurs le 10 septembre, près de Brugge pour célébrer ensemble notre charisme commun.

Robert a rappelé combien Marie Rose et Luc hésitaient vraiment à prendre part au symposium et combien lui-même et Agnès leur ont expliqué que ce serait un appauvrissement pour tous si elles ne participaient pas. Il les a assurées qu'à partir de maintenant nous pourrions cheminer ensemble et qu'elles ne mourraient pas seules, nous serons là pour être à leur côté.

Il a remercié chaque congrégation pour sa participation, le partage de ses « richesses », et c'est cela qui a fait du symposium ce qu'il a été.

Il a remercié plus particulièrement tous ceux qui ont collaboré d'une manière plus précise par un exposé préparé avec sérieux, dans le travail du secrétariat, de la modération ainsi que le staff d'Emmaus, la région d'Angleterre et les responsables de la liturgie.

Le symposium s'est clôturé par une célébration liturgique d'envoi en mission.
